



Université du Québec
à Rimouski

**LE TRAVAIL EN RÉSEAUX DES ACTEURS
TOURISTIQUES FACE AUX CHANGEMENTS SUR LA
RESSOURCE PAYSAGE**

LE CAS DES PARCS ÉOLIENS EN HAUTE-GASPÉSIE (QUÉBEC)

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© **KRYSTEL ROUSSEAU**

Février 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Composition du jury :

Steve Plante, président du jury, Université du Québec à Rimouski

Marie-José Fortin, directrice de recherche, Université du Québec à Rimouski

Julien Rebotier, examinateur externe, CNRS Université de Pau

Dépôt initial le 26 avril 2013

Dépôt final le 28 février 2014

À Marie-José, qui a cru en moi,
même quand de mon côté je n'y
croyais plus.

À Gilles-Vincent, pour sa
disponibilité et son amour.

À Clémence et Flavie, pour le
bonheur qu'elles m'apportent.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je souhaite remercier celle qui m'a soutenue au long de la réalisation de ce mémoire : ma directrice de recherche, Marie-José Fortin. Je la remercie pour son soutien, sa confiance, ses conseils et pour l'encadrement dans l'ensemble du projet. Je tiens également à remercier la Chaire de recherche en développement régional et territorial pour le soutien financier octroyé pour ce mémoire qui a pris place dans le cadre d'une recherche subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada.

Finalement, un merci particulier à ma famille, mes amis et mes collègues de travail pour leur appui dans mon projet de maîtrise.

RÉSUMÉ

Devant l'arrivée de nombreux parcs éoliens sur le territoire de la Gaspésie, des intervenants régionaux s'interrogent sur les impacts possibles de cette industrie sur le paysage, ressource importante pour l'industrie touristique de la région. Ce mémoire a pour objectif principal d'examiner le travail des acteurs touristiques qui tentent d'apporter des réponses à ces changements exogènes qui soient adaptées à leurs besoins et leurs réalités.

Le cadre d'analyse est adapté du modèle théorique du tourisme rural intégré qui s'intéresse à la pérennité des systèmes touristiques et à leur capacité à s'adapter à des situations de changement provenant du marché. Les réseaux d'acteurs engagés dans le développement touristique deviennent notre objet de recherche privilégié, vus comme un facteur de la pérennité du développement touristique.

L'hypothèse est que l'existence de réseaux endogènes d'acteurs pourrait être un facteur déterminant, au sens où leur présence ou absence aurait des effets sur les capacités des acteurs à influencer et maîtriser le changement qui n'est pas donné a priori. Ce sont les acteurs qui, à travers leurs stratégies d'action, influenceront en partie l'ampleur du changement.

Il en ressort que ces acteurs auraient des capacités pour faire face à des situations de changements et pour tenter de les infléchir, comme ceux apportés par l'implantation de la filière éolienne en Gaspésie. Cependant, malgré les capacités des acteurs en présence, peu de stratégies ont été adoptées et mises en œuvre collectivement par les intervenants touristiques pour faire face au changement sur leur territoire.

Trois facteurs sont avancés pour expliquer cette mobilisation difficile. D'abord, des représentations différentes du développement touristique, éolien et de la ressource paysage ont probablement nuit à l'adoption d'une vision commune autour d'un problème qui, ensuite, aurait conduit à la mise en place de stratégies, que ce soit en termes de valorisation ou d'encadrement. Puis, il y a la prééminence des élus et leur rôle central dans la définition des priorités de développement. Finalement, la présence de tensions à l'intérieur des organisations compromet la capacité des acteurs à se mobiliser et l'efficacité réelle des réseaux et de leurs collaborations.

Mots clés : Gaspésie, Haute-Gaspésie, tourisme, éolien, paysage, réseau, paysage ressource spécifique, integrated rural tourism, tourisme rural intégré, système touristique localisé, conflit, tension.

ABSTRACT

With the setting up of numerous wind farms in the landscape area of Gaspésie, regional interveners wonder about the potential impacts of this industry on the scenery, a decisive factor in the region's tourism. This master's thesis investigates, as its main objective, the strategies of the agents in search of suitable solutions to these exogenous changes.

The analytical frame is defined according to the conceptual model of integrated rural tourism, which studies longevity of tourism organizations and their ability to adapt themselves to the market influence. As a favorable factor of this longevity, networks of agents struggling for tourism development has become our prime issue of research.

The hypothesis suggests that the existence or absence of endogenous networks of agents could have a determinant influence on the agents themselves, affecting their capacity to overcome or to shape unexpected changes. Through different strategies, the agents are the ones acting upon the scale of changes.

These agents' abilities to confront situations of change and try to reorient them are noticeable, like their implication in the setting up of the wind power segment in Gaspésie. However, a few of the strategies elaborated by the agents on the field were adopted and implemented by the members of the tourism industry to face changes in their respective territory.

We put forward three factors that could explain this laborious mobilization. First, different views on the development of tourism, wind power and the richness of the scenery probably penalized a common conception of the nature of a situation and the strategies to solve it, improve it or manage it. Secondly, another factor would be the right of way of the elected members over the description of priorities on development. Finally, the agents' capacity to joins forces; the efficiency of the networks and their cooperation could be compromised by strained relationships within the organizations.

Keywords: Gaspésie, Haute -Gaspésie, tourism, wind, landscape, network, resource - specific landscape, integrated rural tourism, tourist spot system, conflict, tension.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ix
RÉSUMÉ	xi
ABSTRACT.....	xiii
TABLE DES MATIÈRES	xv
LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	xix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xxi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 THÉORIES, CADRE D'ANALYSE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	13
1.1 ÉTAT DES CONNAISSANCES : TOURISME ET PAYSAGES	13
1.1.1 Les modèles du Système touristique localisé et du Tourisme rural intégré.....	13
1.1.2 Le paysage	20
1.2 LA PROBLÉMATIQUE ET LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE.....	23
1.3 DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS ET DES DIMENSIONS D'ANALYSE.....	25
1.3.1 Les réseaux endogènes d'acteurs.....	26
1.3.2 La structure du développement touristique.....	32
1.4 MÉTHODOLOGIE.....	36
1.4.1 La stratégie méthodologique : l'étude de cas.....	36
1.4.2 Le territoire à l'étude	37
1.4.3 Outils de collecte des données : analyse documentaire et entretiens individuels.....	39

CHAPITRE 2 LES STRUCTURES ET RÉSEAUX D'ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE EN HAUTE-GASPÉSIE.....	45
2.1 LES ACTEURS DE LA GASPÉSIE TOURISTIQUE ET LA CONFIGURATION DES RÉSEAUX	46
2.1.1 Organisations touristiques de la Gaspésie et de la Haute-Gaspésie	46
2.1.2 Les liens d'association et de collaboration entre les organisations	55
2.1.3 Première caractérisation d'un grand réseau touristique en Haute-Gaspésie	59
2.2 STRUCTURE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : REPRÉSENTATIONS, ENCASTREMENT ET RÉGULATION	61
2.2.1 Représentations du paysage.....	62
2.2.2 La place accordée au tourisme comme priorité sociopolitique locale.....	64
2.2.3 Les acteurs de la régulation : les élus locaux au premier plan	67
CHAPITRE 3 LES PARCS ÉOLIENS COMME SOURCE DE CHANGEMENT.....	73
3.1 HISTORIQUE DE LA PRÉSENCE ÉOLIENNE EN GASPÉSIE TOURISTIQUE	73
3.1.1 Le projet Éole	74
3.1.2 Le projet Le Nordais.....	76
3.1.3 Le parc Nordais en 2010	78
3.1.4 Développement éolien en Gaspésie, évolution récente	78
3.2 PARCS ÉOLIENS ET PAYSAGES : QUATRE INITIATIVES EN GASPÉSIE TOURISTIQUE.....	81
3.2.1 Les paysages éoliens dans la promotion touristique : un positionnement régional pour un territoire local.....	81
3.2.2 Les paysages éoliens comme attraits touristiques : activités d'interprétation à Cap-Chat.....	82
3.2.3 La maîtrise locale des paysages éoliens : encadrement règlementaire à Sainte-Anne-des-Monts.....	84
3.2.4 Planifier parcs et paysages : une proposition de l'ATRG	85
3.3 ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN	87
3.3.1 Évolution des représentations dans le temps.....	88

3.3.2	Le développement éolien et le tourisme	89
3.3.3	Le développement éolien et le paysage	90
3.3.4	Les impacts perçus du développement éolien.....	92
CHAPITRE 4 LES DYNAMIQUES DES RÉSEAUX : QUELLES CAPACITÉS À CONCILIER DES POINTS DE VUE ET À MOBILISER?		97
4.1	TENSIONS ET CONFLITS ENTRE ACTEURS TOURISTIQUES.....	97
4.2	LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN COMME SOURCE DE DÉSACCORDS ET DE TENSIONS.....	101
4.3	RÉACTIONS FACE AUX STRATÉGIES ADOPTÉES FACE AU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN...	104
CHAPITRE 5 ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....		109
5.1	LA RESSOURCE DU PAYSAGE	110
5.1.1	Le paysage est une ressource, mais.....	110
5.1.2	Stratégies autour du paysage éolien : d’abord la valorisation, puis une petite volonté d’encadrement.....	112
5.1.3	Des stratégies concertées?.....	116
5.1.4	Des effets sur l’efficacité des réseaux.....	121
5.2	LE TRAVAIL EN RÉSEAU : VERS UNE VISION COMMUNE DU DÉVELOPPEMENT?	129
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		133
ANNEXE I QUESTIONNAIRE D’ENTRETIEN		141
ANNEXE II CERTIFICAT D’ÉTHIQUE.....		145
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....		147

LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Déclinaison des dimensions, sous-dimensions et indicateurs du concept de Réseaux endogènes d'acteurs.....	31
Tableau 2 : Déclinaison des dimensions, sous-dimensions et indicateurs du concept Structure du développement touristique	35
Tableau 3 : Classement des entrevues selon leur catégorie et leur date	42
Photo 1 : Éole Cap-Chat (crédit : A.-S. Devanne).....	75
Photo 2 : Centre d'interprétation Éole Cap-Chat – visite en autobus (crédit : M-J Fortin, UQAR).....	84
Carte 1 : Gaspésie touristique (Source : Guide touristique officiel de la Gaspésie, 2010-2011 : 226).....	6
Carte 2 : Les parcs éoliens construits ou projetés en Gaspésie touristique en 2009 (M-E Banville, UQAR).....	80

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement
ATRG	Association touristique régionale de la Gaspésie
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CCHG	Chambre de Commerce de la Haute-Gaspésie
CLD	Centre local de développement
CNRC	Conseil national de recherche du Canada
CRÉGÎM	Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
IREQ	Institut de recherche en électricité du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MDEIEQ	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
PIIA	Plan d'implantation et d'intégration architecturale
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SPL	Système de production localisé
SPRITE	Supporting Rural Integrated Tourism in Europe Lagging Regions
STL	Système touristique localisé
TNO	Territoire non organisé
TPE	Très petite entreprise
TRI	Tourisme rural intégré (Integrated rural tourism)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La période d'après-guerre a vu naître dans les pays occidentaux d'importants changements sociaux, comme l'arrivée de la société des loisirs. Désormais, les travailleurs prennent des vacances et on assiste à la naissance d'une nouvelle industrie : le tourisme. Partout dans le monde et également au Québec, des régions se positionnent pour devenir des destinations vacances prisées. C'est le cas de la Gaspésie, région à laquelle nous nous intéressons dans ce mémoire de recherche.

L'économie gaspésienne repose entre autres sur le tourisme. Cette industrie a été reconnue comme un des trois créneaux d'excellence de la région dans la politique ACCORD adoptée en 2002. De plus, parmi les régions touristiques du Québec, la Gaspésie semble être très organisée en matière de développement et d'encadrement du tourisme. Sous la conduite de la CRÉGÎM, une charte du développement touristique durable a été adoptée. Considérant que le tourisme de nature est le principal créneau de l'industrie gaspésienne, son attractivité touristique repose en bonne partie sur les paysages associés à la nature qui deviennent alors une ressource fondatrice du secteur.

Qu'arrive-t-il lorsque de nouveaux projets de développement sont proposés dont les infrastructures ont des impacts sur le paysage? En lien avec les théories sur le développement territorial, nous postulons que les acteurs locaux et régionaux ne sont pas passifs face à ces situations. En mobilisant différentes ressources, ils peuvent influencer l'ampleur et le sens des changements.

La situation qui nous intéresse ici est l'implantation de nombreux parcs éoliens sur le territoire gaspésien depuis les années 2000 et leurs possibles impacts sur l'économie touristique. La recherche a plus particulièrement pour objet le travail des acteurs

touristiques qui tentent d'apporter des réponses à ces changements exogènes qui soient adaptées à leurs besoins et leurs réalités.

Avant d'entrer plus en profondeur dans le sujet, nous décrirons d'abord plus longuement le contexte de changement qui nous concerne, soit l'implantation de parcs éoliens sur le territoire à l'étude, celui de la Gaspésie, où le tourisme est une activité économique majeure. Il sera ainsi question de l'importance que revêt le tourisme dans la région et d'une courte mise en contexte sur l'industrie éolienne gaspésienne. Nous soulèverons également un point sur la notion de paysage modifié.

Évolutions du secteur et spécificités du tourisme rural

De façon générale, il semble pertinent de mettre en contexte l'industrie touristique et son évolution comme activité économique, notamment dans les milieux ruraux. Puis, nous observerons la place de cette industrie majeure dans la région de la Gaspésie et dans l'un de ses secteurs : la Haute-Gaspésie.

Le tourisme est un secteur d'activité qui a vécu de profondes transformations durant le siècle dernier. Autrefois réservé à l'élite et aux aventuriers, ce type d'activité s'est rapidement démocratisé avec l'essor de la société des loisirs. En effet, on assiste à un plus grand accès des travailleurs aux périodes de vacances. Officiellement, c'est « à partir des années 1950 que le tourisme de masse prend de l'envergure et atteint son apogée, selon les pays, au cours des années 1970 ou 1980 » (LeRoy, 1999 : 107).

On assiste alors à une forme d'industrialisation du tourisme, caractérisée par une standardisation des produits touristiques et à une concentration de l'offre; pensons seulement à la croissance extrêmement rapide des stations touristiques de type Club Med et du nombre de plus en plus élevé de gens y prenant des vacances, montrant la naissance du tourisme de masse. La popularité de ce genre de séjour vient notamment de la sensation

d'être chez soi dans un nouveau milieu, un dépaysement exotique avec toutes les commodités (Ibid : 108).

Parallèlement à l'expansion du tourisme de masse, la demande touristique a récemment évolué. Il est possible, selon Leroy, de faire trois constats sur cette nouvelle demande : le touriste souhaite être plus actif que contemplatif, il a besoin de se rapprocher de la nature et préfère les séjours de courte durée (Ibid : 113). Le tourisme est donc en mutation, les touristes veulent vivre des séjours expérientiels, partent moins longtemps et moins loin.

Le tourisme rural a un parcours alternatif au tourisme précédemment défini. C'est un type de tourisme différent, qui a peu à voir avec le tourisme de masse industrialisé des années 1970 et 1980. Les difficultés financières et la crise de l'agriculture de la fin des Trente Glorieuses ont créé un contexte favorable à la montée du tourisme dans les régions rurales, notamment en France et au Québec. C'est un domaine d'activités plus facilement implantable que d'autres types d'industries puisqu'il « demande peu d'investissement, de formation ou de capital » (Wilson et al., 2001 : 132, traduction libre).

Le tourisme rural a des spécificités qui lui ont permis d'échapper aux mécanismes d'industrialisation en fondant son existence sur un tissu de relations de services (LeRoy, 1999 : 116). Les particularités de ce genre de tourisme sont nombreuses : « qualité de l'environnement biophysique, pluridisciplinarité parmi les membres de la communauté, importance de la culture locale et des traditions et fragilité de l'économie locale » (Oliver et Jenkins, 2003 : 295, traduction libre).

Certains auteurs considèrent que le développement du tourisme dans les régions rurales peut pallier certaines difficultés économiques présentes sur ces territoires. Au Canada, une étude effectuée à l'Île-du-Prince-Édouard abonde dans ce sens : « tourism often becomes another tool to help create jobs and to raise the standards of living » (Macdonald et Joliffe, 2003 : 307). Bien des territoires ruraux utilisent le développement touristique comme une solution face aux réalités économiques actuelles. Le développement

de cette industrie pourrait permettre de pallier les difficultés économiques causées par la concentration de l'agriculture ou les faibles retombées de l'extraction des ressources naturelles dans les régions rurales (LeRoy, 1999; Kneafsey, 2000; Wilson et al., 2001; Macdonald et Joliffe, 2003). Certains y voient de réelles opportunités et considèrent que pour avoir du succès, le tourisme rural doit miser sur l'effet combiné de l'appui extérieur et de celui de la communauté (Wilson et al, 2001).

Le tourisme est vu comme une manière durable de faire du développement en milieu rural : « les activités récréatives et le tourisme semblent être une solution pour un développement durable, particulièrement sur des territoires aux paysages protégés » (St.Clair Baker, 2005 : 95, traduction libre). De plus, comme il a été précédemment mentionné, le tourisme a récemment connu une mutation. La demande précédant l'offre, le comportement du touriste n'est alors pas à négliger (LeRoy, 1999 : 113). En mobilisant la communauté, en recherchant un appui externe et en se fiant à la demande touristique, il semblerait possible d'assurer un développement touristique rural prospère.

Cependant, certains auteurs s'inquiètent de cette façon de voir le développement du tourisme rural. Selon Pascal Desmichel (2000), faire du développement touristique dans un milieu aux prises avec des difficultés économiques s'apparente au fait de mettre un petit pansement sur une énorme plaie ouverte. Le tourisme n'est pas une panacée, seulement un moyen de diversifier une économie souvent fragile. Il ajoute que les territoires qui obtiennent le plus de succès sont ceux qui investissent le plus financièrement, ce qui montre les limites des stratégies de développement misant sur le tourisme dans des contextes économiques difficiles où les intervenants ont des moyens financiers limités : « pour vivre du tourisme en milieu rural fragile, il faut donc un capital important permettant de ne pas s'endetter [...], il faut également accepter de ne pas privilégier la recherche de bénéfices considérables et croissants » (Desmichel, 2000 : 54).

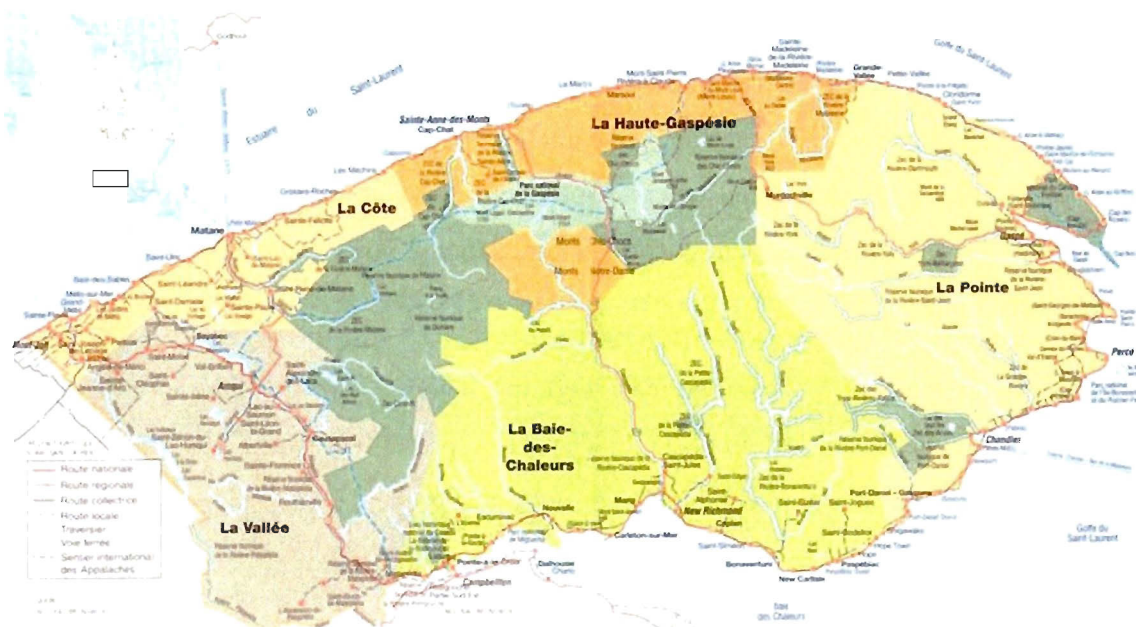
Deux autres conditions seraient également à inclure pour l'essor du tourisme rural, soit la passion d'œuvrer dans un domaine souvent difficile, notamment économiquement, et l'emplacement de l'activité touristique. En effet, « [c'est] au cœur des régions à fort

potentiel touristique, aux contours facilement identifiables que peut éventuellement s'envisager la création d'une affaire sinon « rentable » du moins permettant de vivre » (Ibid : 56). La spécificité du territoire jouerait un rôle dans le succès du tourisme en milieu rural fragile, selon cet auteur. En fait, le caractère particulier des paysages constitue potentiellement un attribut important de cette spécificité qui contribue à forger une identité au territoire et par le fait même, peut constituer un avantage pour le développement d'une économie touristique.

Le tourisme peut alors, bien qu'avec certains bémols, être considéré comme un vecteur de développement rural important. Voyons à présent la place que prend cette activité touristique dans la région concernée par notre recherche, la Gaspésie.

La place du tourisme dans l'économie de la Gaspésie

Depuis longtemps, la Gaspésie est une destination touristique rurale prisée de la province. C'est une industrie importante pour la région et, selon des données fournies par le ministère du Tourisme du Québec, il y avait 1083 entreprises associées au secteur touristique en Gaspésie en 2008 (Tourisme Québec, 2009 : 8). Elle fournirait, entre autres, 17 % de l'emploi dans les entreprises de plus de cinq employés (Programme ACCORD, en ligne). Comme cette statistique exclut les microentreprises touristiques (1 à 4 employés), et considérant que cette industrie comporte surtout de petites et moyennes entreprises, il est possible de conclure qu'elle fournirait encore plus d'emplois que les chiffres officiels.



Carte 1 : Gaspésie touristique (Source : Guide touristique officiel de la Gaspésie, 2010-2011 : 226)

Le territoire de la « Gaspésie touristique » est géographiquement divisé en cinq secteurs touristiques. Ce territoire ne correspond cependant pas au territoire administratif de la région, puisqu'il comprend également les municipalités régionales de comté (MRC) de Matane et de la Matapédia et qu'il exclut les Îles-de-la-Madeleine (c.f. Carte 1).

Les cinq secteurs sont tous orientés vers le tourisme de nature – quoique pas nécessairement de manière exclusive – et ils misent sur les paysages associés à la nature pour faire la promotion de la Gaspésie. Que ce soit la Côte avec les Jardins de Métis, la Haute-Gaspésie avec le Parc de la Gaspésie et la réserve faunique des Chic-chocs, la Pointe avec le Parc national du Canada – Forillon, le Rocher Percé et l'Île Bonaventure, la Baie-des-Chaleurs qui mise sur ses plages et, finalement, la Vallée qui est orientée vers la chasse et la pêche, toute la Gaspésie touristique présente des activités reliées de près ou de loin au plein air et à leur intégration dans un paysage particulier. Le paysage contribue ainsi à

l'expérience touristique. Même lors de la saison froide, la nature est au cœur du produit touristique alors que l'industrie mise sur les voyages de découverte du territoire en motoneige.

Le tourisme en Gaspésie est aussi considéré comme un créneau leader régional au sein du programme d'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (MDEIEQ). Dans le cadre de ce programme, le créneau leader est intitulé récréotourisme santé et nature. Il vise à faire de la région une destination touristique quatre saisons. Pour l'année 2006, le tourisme aurait généré près de 225 millions de dollars de retombées économiques selon les estimations et la région aurait été visitée par 690 000 touristes (Programme Accord, 2008 : 1). L'un des objectifs du programme est d'augmenter de plus de 100 millions de dollars les revenus issus du tourisme. Politiquement, ce secteur d'activité est défini comme une priorité grâce à ce programme, notamment par l'implication importante d'élus et d'administrateurs de différents ministères sur le comité de suivi.

L'importance de l'industrie touristique est donc avérée, du point de vue des entreprises et de leurs emplois, et même soutenue par les élus et les acteurs institutionnels, par le biais du programme ACCORD entre autres. Cependant, cette industrie s'inscrit dans un territoire où d'autres activités sont présentes, certaines pouvant être contraignantes, voire conflictuelles car touchant une de ses ressources principales, le paysage. C'est le cas de l'industrie de l'énergie éolienne, émergeant depuis la fin des années 1990.

L'implantation de la filière éolienne en Gaspésie : source de changement pour le paysage

« Il y aura plus de deux milles éoliennes au Québec d'ici 2014, dont les deux tiers se situeront en Gaspésie »¹. Cette déclaration montre l'importance de la voie éolienne choisie par le gouvernement du Québec pour assurer une offre énergétique en lien avec le développement durable. En effet, si l'ensemble des projets annoncés en 2009 sont réalisés, le territoire gaspésien comptera à terme une vingtaine de parcs éoliens (Technocentre Éolien, 2009).

L'éolien est considéré comme une source d'énergie ayant peu d'impacts écologiques. Ce type d'énergie a été développé suite à la crise pétrolière des années 1970, pour remédier à « l'importante dépendance de l'humain envers les combustibles fossiles » (Lyrette, 2003 : 2). Au départ, le développement éolien au Québec a été réalisé à travers des ententes de gré à gré, c'est-à-dire des négociations entre des promoteurs privés et la société d'État Hydro-Québec autour des grands parcs de production. Ces premiers projets devaient également avoir l'aval des municipalités ou propriétaires des terrains choisis pour les projets.

Les premières éoliennes apparaissent sur le territoire de la province avec Le Nordais, un parc de 133 éoliennes divisé en deux sites (près de Matane et de Cap-Chat), projet qui sera détaillé au chapitre 4. Bien qu'il ait été moins contesté que certains projets plus récents, Le Nordais a tout de même fait l'objet de quelques critiques de la part d'opposants au projet. La contestation se situait principalement sur le plan des « impacts négatifs sur le paysage et du bruit potentiel » (Lyrette et Trépanier, 2004 : 11).

Actuellement, la filière éolienne est soutenue en Gaspésie comme un créneau émergent par un volet du programme ACCORD, le même programme qui appuie le tourisme comme autre important secteur économique.

¹ Déclaration de Mme Nathalie Normandeau, à ce moment ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, dans un reportage du Téléjournal Est-du-Québec de Radio-Canada, le 8 septembre 2009

Comme il a été mentionné précédemment, l'activité touristique gaspésienne est orientée vers la nature et le paysage. Certains vont d'ailleurs considérer le paysage comme la principale ressource au cœur de cette industrie (Association touristique régionale de la Gaspésie, 2005). Des acteurs issus entre autres du domaine touristique et inquiets des conséquences du développement de la filière éolienne sur le paysage se sont d'ailleurs fait entendre. En 2005, lors des audiences publiques concernant le parc éolien de Baie-des-Sables et celui de l'Anse-à-Valleau, l'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATRG) a déposé un mémoire faisant part de ses inquiétudes face au manque d'intégration dans le paysage : « L'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie s'inquiète du risque que ces plantations anarchiques entraînent une banalisation du paysage gaspésien » (ATRG, 2005 : 2). La préservation de l'attractivité du paysage était également importante dans les préoccupations des autres intervenants touristiques ayant pris position lors de ces audiences ou des audiences subséquentes concernant l'implantation de parcs éoliens.

Il est alors possible de se demander si les deux stratégies de développement retenues pour la Gaspésie ne seraient pas contradictoires, dans le sens où l'implantation de nombreuses éoliennes dans le paysage régional pourrait affecter cette ressource fondamentale pour l'industrie touristique. Contradictaires, mais peut-être aussi complémentaires si les intervenants touristiques impliqués profitaient de ce changement pour créer une opportunité de développement. Quoi qu'il en soit, avec le développement de la filière éolienne sur le territoire de la Gaspésie, les acteurs locaux et régionaux œuvrant de près ou de loin dans l'industrie touristique ont dû faire face à un important changement. Quelques études scientifiques abordent la question du travail des acteurs face à ce type de situation.

Le travail des acteurs touristiques sur le paysage en changement

Comme mentionné précédemment, le paysage est une ressource importante pour l'industrie touristique. Lorsque des changements surviennent et que le paysage se voit possiblement modifié, il est probable que cette industrie s'en trouve également modifiée.

Les études sur les changements dans les paysages touristiques et leurs impacts sont rares et les auteurs qui ont travaillé sur ce sujet, tels Buzinde et al. (2010) et Scarles (2004), ont principalement observé les changements survenus suite à une cause naturelle (ex : érosion des berges suite à une tempête tropicale) et non anthropique.

Selon Buzinde et ses collaborateurs, les ressources paysagères telles que les plages, les montagnes, les lacs ou les régions côtières influencent intimement l'industrie touristique (2010 : 581). Scarles abonde dans ce sens en ajoutant que le paysage est le principal motif orientant le choix d'une destination touristique (2004). Dredge et Jenkins (2003) ajoutent que certaines ressources permettent de créer une particularité locale (local distinctiveness) qui jette les bases de l'attractivité d'une destination.

Lorsqu'un changement survient, notamment causé par des situations naturelles comme le réchauffement climatique, ce type d'industrie peut en être gravement touché (Buzinde et al. 2010 : 582). Buzinde et ses collègues avancent le fait que l'identité d'une destination touristique est influencée par le travail des promoteurs sur les représentations du paysage, mais également par les représentations des touristes sur ce même paysage. Lorsqu'un paysage est modifié et que le travail des promoteurs touristiques sur ce paysage ne l'est pas, il pourrait s'en suivre un décalage entre les attentes des touristes, stimulées par la promotion touristique, et l'expérience vécue in situ. Afin d'éviter ce décalage, une cohérence entre les images véhiculées dans les publicités et le paysage réel vu par les touristes apparaît importante. L'emphase est ainsi mise sur le travail des promoteurs touristiques.

Le changement dans le paysage gaspésien est ici causé par l'implantation de plusieurs parcs éoliens sur un territoire sillonné par les touristes. Comme Dredge et Jenkins

l'avancement (2003), il serait pertinent d'observer les stratégies adoptées par des organisations touristiques, teintées par leur vision de l'identité touristique locale et régionale, et les conséquences de ces stratégies.

* * *

En somme, l'implantation de grandes infrastructures comme des parcs d'éoliennes constitue une source de changement importante pour le paysage local, une ressource stratégique de l'industrie touristique. Les acteurs concernés ne restent cependant pas inactifs face à cette situation. Ils adoptent diverses stratégies, de façon individuelle ou collective, pour faire face à ce changement dans le paysage gaspésien. On peut alors se demander quels sont les effets, à court et moyen termes, de ce travail des acteurs sur le développement touristique local et régional. C'est à ce sujet que s'intéresse ce mémoire.

Pour mieux structurer notre problématique de recherche, le premier chapitre brosse un état des connaissances sur ce type de dynamiques collectives associées au secteur touristique, pour ensuite définir les concepts clés de notre cadre d'analyse, préciser nos questions de recherche et, enfin, poser les bases de la méthodologie favorisée pour notre recherche. L'étude de cas est amorcée dans les chapitres suivants. Le chapitre deux décrit les réseaux d'acteurs du monde touristique de la Haute-Gaspésie, tels qu'ils existaient avant le contexte de changement étudié, soit l'implantation de parcs éoliens sur le territoire gaspésien. Le chapitre trois est consacré à mieux décrire ce contexte de changement généré par les parcs, y compris les initiatives adoptées par des acteurs pour faire face à ce changement. Puis, les relations entre les acteurs seront étudiées au chapitre quatre, en insistant sur leur possible transformation découlant du contexte et des dynamiques d'acteurs. Finalement, le chapitre cinq présente une analyse plus approfondie et une discussion des résultats obtenus.

CHAPITRE 1

THÉORIES, CADRE D'ANALYSE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, nous proposons quelques approches théoriques pertinentes pour la recherche, notamment en matière de tourisme et de paysage, approches qui permettront de structurer le cadre d'analyse et de préciser les questions de recherche. Nous assoirons ensuite les trois principaux concepts retenus pour notre recherche, soit les réseaux, les représentations du tourisme et le paysage comme ressource spécifique. Puis, après avoir rappelé la question générale de recherche et avancé nos questions spécifiques, nous décrirons la méthodologie de la recherche.

1.1 ÉTAT DES CONNAISSANCES : TOURISME ET PAYSAGES

Pour préciser la problématique, nous irons puiser dans des travaux touchant deux champs de connaissance, soit le tourisme et le paysage, deux secteurs touchés par notre problématique.

1.1.1 Les modèles du Système touristique localisé et du Tourisme rural intégré

Il est primordial d'asseoir d'abord quelques modèles théoriques en matière de développement touristique. Examinons deux théories sur le tourisme privilégiant une approche territoriale de ce secteur d'activité, soit celle du Système touristique localisé (STL) et celle du Tourisme rural intégré (Integrated rural tourism) (TRI). Ces modèles

offrent des perspectives sur le développement touristique apparentées l'une à l'autre, tout en comportant quelques différences.

Le STL est dérivé de la théorie des clusters ou des systèmes de production localisés (SPL). Ce type de modèle étudie les territoires sur lesquels sont concentrées un ensemble d'entreprises du même type qui sont interreliées par un travail de concertation et de coordination. Le STL intervient dans une région où les entreprises sont liées de près ou de loin à une activité touristique forte. Selon Emmanuelle Marcelpoil et Vincent Boudières, la définition d'un STL est la suivante :

(...) tissu d'entreprises touristiques indépendantes avec une forte proportion de travailleurs indépendants. Au sein de ce système, les entreprises sont étroitement interdépendantes et liées à une dynamique d'ensemble en terme [sic] commercial et organisationnel. (Marcelpoil et Boudières, 2006 : 7)

Le STL met en perspective les dynamiques entre les acteurs « qui se jouent sur un territoire, à la fois par les liens entre les acteurs touristiques et les rapports entre des acteurs et le territoire » (Devanne et Fortin, 2008 : 4). Au lieu d'analyser les attentes des touristes, celles-ci sont vues par rapport aux réactions des acteurs locaux et leur manière de fonctionner dans le développement touristique. Les auteurs ayant utilisé ce modèle théorique d'analyse (Marcelpoil et Boudières, 2006; Gerbeaux et al, 2004; François, 2008) l'ont plutôt fait dans des contextes de stations touristiques de montagne, notamment en France.

De son côté, le Tourisme rural intégré est un modèle développé par des chercheurs lors d'une vaste étude européenne intitulée SPRITE (Supporting Rural Integrated Tourism in Europe Lagging Regions). De nombreux auteurs ont travaillé à cette étude étendue sur dix ans et dont les conclusions ont été analysées au courant des années 2000 (Oliver et Jenkins, 2003; Bousset et al, 2007; Cawley et al, 2007; Clark et Chabrel, 2007 et 2008, Saxena et al, 2007).

L'étude SPRITE est une recherche majeure effectuée dans six pays européens divisés en onze régions, et menée sur deux périodes séparées de dix ans (1992 et 2002). Aux deux moments de l'enquête, les chercheurs ont interviewé des touristes, des entrepreneurs touristiques, des institutions de promotion ou de développement de cette industrie, des institutions d'autres types (comme des écoles de tourisme ou les banques qui financent des entreprises touristiques), des gatekeepers (travailleurs dans les bureaux d'information touristique ou à l'entrée des parcs) et des membres des communautés (Saxena et al, 2007). La comparaison des résultats des deux phases de l'enquête a permis de montrer comment le tourisme intégré s'était développé durant cet intervalle.

Sur le plan théorique, le modèle TRI postule qu'« améliorer le potentiel économique des régions rurales dans une perspective de développement durable requiert des partenariats entre les habitants du territoire ainsi que l'utilisation productive et durable du territoire lui-même » (Oliver et Jenkins, 2003 : 294, traduction libre). De plus, comme le STL, ce modèle tient compte des dynamiques d'acteurs, surtout en termes de réseaux d'acteurs.

L'intégration du tourisme dans le développement local est réalisée à travers les « contextes, buts et décisions quant au développement social et économique » (Oliver et Jenkins, 2003 : 296, traduction libre). Elle est également assurée par des liens entre le tourisme, les ressources locales, les activités, les produits touristiques offerts et la communauté. Il est alors possible de conceptualiser le tourisme rural intégré comme étant fortement en lien avec le milieu :

« IRT can thus be conceptualized as a web of networks of local and external actors, in which endogenous and embedded resources are mobilized in order to develop the assets and capabilities of rural communities and empower them to participate in, influence and hold accountable the actors and institutions that affect their lives (Saxena et al, 2007 : 358). »

Bien que les deux modèles soient relativement semblables, celui du tourisme rural intégré (TRI) sera plus amplement développé parce qu'exposé de façon plus complète sur les plans analytique et conceptuel. Le modèle est structuré autour de sept dimensions qui, chacune, précise un aspect de l'intégration possible du secteur touristique au

développement rural. Il s'agit de : réseaux, échelle, endogénéité, développement durable, encastrement, complémentarité et empowerment. Décrivons-les succinctement².

Parmi les façons d'intégrer le développement touristique à une vision locale de l'essor du territoire, les réseaux d'acteurs jouent un rôle central, tant sur le plan des promoteurs, de la communauté que des institutions. Ils permettent de voir les liens entre les acteurs touristiques et le territoire, que ce soient les liens internes avec les activités locales ou les liens externes avec le marché pour rejoindre les touristes. Ils ont comme fonction de « permettre l'accès à l'information, rechercher, obtenir et partager les ressources, coopérer pour des bénéfices mutuels, développer une vision collective, diffuser les idées et mobiliser les ressources en ayant comme but l'attraction des touristes » (Saxena et al, 2007 : 354, traduction libre). Être membre d'une route des artisans régionale qui fait de la promotion au niveau provincial est un exemple de réseau ayant des liens locaux et extralocaux. Même constat pour une association touristique régionale, qui réunit des membres entre autres pour assurer une promotion régionale et extrarégionale.

La notion d'échelle « réfère à la taille et à l'ampleur des ressources touristiques et au volume des impacts du tourisme » (Oliver et Jenkins, 2003 : 300). Les auteurs opposent les notions de hard tourism et de soft tourism, préférant le deuxième type, soit lorsque les touristes sont intégrés dans le milieu visité et vivent une expérience culturelle à travers leur séjour. La valorisation touristique des producteurs de miel dans une région où l'apiculture est une activité forte peut être classée dans cette catégorie d'échelle. Pour la première catégorie, nous pourrions prendre comme exemple un parc d'attraction, qui a beaucoup plus d'impacts sur le territoire. Aucune étude ne précise le niveau d'échelle spatiale permettant de déterminer si le tourisme rural est intégré ou non. On mentionne cependant que l'échelle doit être appropriée au contexte géographique et aux structures sociales, en s'appuyant sur la notion de capacité de charge du territoire, c'est-à-dire la quantité totale de ressources

² La description des dimensions significatives pour l'étude du TRI est principalement basée sur celle d'Oliver et Jenkins (2003), bien que d'autres auteurs utilisent également ces mêmes dimensions, tout en les classant parfois différemment (Cawley, 2007 et 2008; Saxena, 2003).

pouvant être utilisées sans mettre en danger la pérennité du territoire (Clark et Chabrel, 2007 : 373).

Lorsque les ressources utilisées pour le développement touristique viennent du milieu local, on parle d'endogénéité ou de développement par la base (bottom up development). Combinée avec une stratégie locale, l'endogénéité est un facilitant dans le processus d'intégration touristique (Oliver et Jenkins, 2003 : 302). Cela permet de conserver les revenus découlant de l'activité touristique dans la région. Il faut cependant mentionner que, comme il en a été question dans les réseaux, il est primordial d'avoir un minimum d'appui venant de l'extérieur, notamment un appui financier. On est en présence d'un tourisme rural intégré lorsque, entre autres, il y a une combinaison entre un développement endogène et un soutien externe. Une région ayant beaucoup de producteurs de fromages pourrait maximiser son offre touristique endogène grâce à ce type de production (économusée, événements, route des producteurs, etc.), mais aussi en faisant de la promotion à l'extérieur de la région.

La quatrième dimension présente dans le modèle théorique de l'IRT est le développement durable. Si celui-ci englobe plusieurs aspects, le but premier est que le tourisme, bien qu'il modifie l'environnement, soit dans une logique de préservation du territoire et de diminution de l'empreinte écologique de l'industrie. Les ressources doivent être utilisées dans une logique de durabilité pour la communauté, sur les plans tant écologique qu'économique et socioculturel (Idem). S'assurer d'un développement touristique durable est un défi constant pour les intervenants touristiques. Il est ainsi primordial dans le modèle de l'IRT de « préserver le futur des régions touristiques rurales » (Ibid : 303).

L'encastrement fait quant à lui référence aux liens entre les intervenants, les habitants et les ressources : « embeddedness exists when linkages appears between producers, communities, consumers and institutions, and tourist resources and activities » (Idem). Cet aspect est présent lorsque le tourisme occupe un rôle central dans la vie de l'ensemble de la population locale. Pour qu'il y ait véritablement un encastrement, le tourisme doit être en harmonie avec la communauté. Par exemple, il y a encastrement lorsque la majorité de la

population locale entre en contact avec les touristes et que cette industrie est considérée comme une priorité sociopolitique locale (Oliver et Jenkins, 2007 et Clark et Chabrel, 2007). La ville de Percé pourrait être considérée comme socialement encastrée sur le plan touristique, considérant le nombre élevé d'habitants qui travaillent dans cette industrie, les orientations de développement local favorisant ce secteur économique tout en tentant de préserver le cadre de vie de la population locale.

Selon le modèle du TRI, le tourisme doit être à la fois encastré et varié pour permettre à certaines entreprises d'innover et d'être viables. Oliver et Jenkins montrent les difficultés d'une région irlandaise qui a misé sur le tourisme aquatique pour attirer un marché plus grand, donc plus varié. Parallèlement, la région voisine offre plusieurs types de produits touristiques (valorisation du patrimoine préservé des îles, école d'apprentissage linguistique et événements culturels), tous encastrés dans les différentes dimensions de la communauté (Idem).

L'offre touristique d'une région doit également être complémentaire à un autre type d'activité économique pour que l'intégration soit possible. Les activités touristiques ou le tourisme en lui-même, en complémentarité avec d'autres secteurs économiques en place, permettent de pallier les difficultés économiques ou facilitent simplement le développement (Cawley et al, 2008 : 319). Le tourisme doit également faire bénéficier de ses installations ou infrastructures l'ensemble de la communauté (Clark et Chabrel, 2007 : 373). La complémentarité est donc double (économie et communauté).

Finalement, le dernier aspect du modèle théorique du tourisme rural intégré concerne l'empowerment. Lorsque le contrôle des ressources et la planification du développement sont réalisés au niveau local, notamment par la propriété et les lois, il est plus aisé de parler de tourisme intégré. L'empowerment se manifeste de trois façons : « un contrôle local des ressources locales, une participation des intervenants locaux dans le processus de décision par rapport au développement touristique et à l'aménagement du territoire et la manifestation d'une fierté régionale » (Oliver et Jenkins, 2003 : 304). Une manifestation de

l'empowerment pourrait être la présence d'un plan de développement touristique dans une municipalité.

En somme, par le biais des dimensions ci-haut mentionnées, le modèle TRI permet d'évaluer et de déterminer le degré d'intégration d'un développement touristique rural. Il n'est pas nécessaire que tous ces éléments soient présents pour qualifier une région touristique d'intégrée (ou non), puisqu'il n'y a pas d'idéal type à atteindre. Il doit cependant y avoir une relative cohérence entre tous les aspects pour un développement et une planification du tourisme efficaces (Oliver et Jenkins, 2003). Le message envoyé par les auteurs est que chaque territoire possède ses spécificités et ses façons de fonctionner, l'intégration du tourisme est donc variable. De plus, les aspects multidimensionnels et multiacteurs des recherches effectuées à partir du modèle compliquent la mesure de l'intégration (Clark et Chabrel, 2007).

Malgré tout, les réseaux continuent d'occuper une place centrale dans le modèle théorique et montrent que l'intégration se fait à deux niveaux, celui du territoire et celui du marché. Finalement, il ressort que le travail collectif des acteurs est primordial pour mettre en place ces conditions gagnantes, que ce soit par la mise en place d'une politique, le développement de produits ou l'harmonisation de l'industrie touristique avec la communauté et le territoire. La présence de réseaux forts, verticaux et horizontaux est un bon indicateur du succès de l'intégration du tourisme (Cawley et Gillmor, 2008).

Précisons également que l'un des buts du TRI est d'établir un marché de niche, de contribuer à créer une offre touristique qui s'applique seulement à un endroit, grâce à la collaboration entre tous les intervenants et ultimement, l'intégration du tourisme comme activité économique majeure du territoire (Idem : 322). Cette création de marché de niche est rendue possible grâce à la mise en valeur d'une ressource locale ou régionale, souvent spécifique au territoire.

Nous nous attacherons maintenant à définir un des aspects centraux de la problématique, le paysage, considéré comme une ressource majeure de l'industrie touristique en Gaspésie.

1.1.2 Le paysage

Le paysage est « un objet de négociation politique et sociale » (Fortin et Gagnon, 2006 : 730, traduction libre). Lorsqu'on observe les différentes conceptions du paysage portées par les acteurs en place, on est en mesure de saisir leur vision respective de ce paysage et leur niveau de convergence ou de divergence. Parmi les diverses conceptions déclinées dans les théories sur le paysage, deux ont été retenues, soit le paysage patrimoine et le paysage ressource.

Le paysage « patrimoine » ou le paysage « ressource »?

Intégré dans ce que Fortin appelle le paradigme culturel, le paysage « patrimoine » peut être défini comme un « espace représentatif de l'idée de nature ou de culture telle que privilégiée par un groupe social » (Fortin, 2007 : 58). C'est donc lorsque des citoyens ou les membres d'une communauté se regroupent pour protéger le paysage : « dans le sens où un groupe souhaite préserver et transmettre une portion de territoire aux générations futures et où ce groupe définit des pratiques jugées acceptables » (Ibid : 59).

Comme Fortin le mentionne, c'est souvent lors de contestations face à des changements dans le paysage que l'aspect patrimonial s'affirme. Dans le cas de l'implantation du parc éolien Le Nordais, les arguments des personnes plus critiques face au projet étaient surtout liés aux impacts négatifs sur le paysage (Lyrette et Trépanier, 2004). Parmi ces arguments, présentés sous forme de mémoires au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le fait de vouloir protéger ce patrimoine revenait

assez souvent (Lyrette, 2003 : 155). Cette conception serait celle qui s'est manifestée lors de l'arrivée des premières éoliennes sur le territoire.

Le nouveau paysage éolien peut également être conçu comme un paysage ressource. Cette conception se situe dans le paradigme territorial tel que défini par Fortin, où le paysage est assimilé à un objet, contrairement à la conception précédente, où le paysage est construit à partir du sujet. Concevoir le paysage dans une logique de ressource est caractéristique de l'industrie du tourisme, lorsque la valorisation a pour but la « protection de la biodiversité ou pour des usages récréatifs et touristiques » (Fortin, 2007 : 49).

Cette conception souscrit à une vision utilitariste du paysage, structurée autour de l'offre et de la demande sur le territoire. Valoriser touristiquement un site fait entrer le paysage dans une logique économique. On peut donc également y intégrer les notions de rareté et de compétitivité, ce qui permet de voir la ressource paysagère comme étant liée au territoire.

Le paysage, ressource spécifique

La théorie des ressources territoriales amenée par Véronique Peyrache-Gadeau et ses collègues met en relation le paysage objet et le paysage sujet. Pour eux, « les territoires sont essentiellement constitués d'objets construits (les ressources) et de relations de proximité » (2006 : 1). Le paysage est vu comme une ressource spécifique au territoire, c'est-à-dire « lorsque les acteurs parviennent à faire valoir leur ancrage spatial et par là leur caractère difficilement reproductible et transposable d'un territoire à l'autre » (Pecqueur et Colletis, 2004 cités dans Peyrache-Gadeau, 2008A : 2).

« Les paysages, [...] font l'objet de modes de construction où les logiques de valorisation ou d'exploitation sont associées étroitement à l'identification des enjeux, et donc de possibilités ou nécessités d'actions » (Peyrache Gadeau et al, 2006 : 8). Les enjeux économiques, sociaux, patrimoniaux et environnementaux autour du paysage permettent

d'appréhender cette ressource de façon plus globale, selon ses caractéristiques physiques mais aussi et surtout subjectives, issues de perceptions et de représentations. Peyrache-Gadeau considère que les paysages ressources « peuvent constituer des leviers au sein des projets de développement territorial » (2008A : 3). Elle amène par ailleurs le concept d'innovation sous contraintes, soit la capacité des acteurs locaux à connaître et contourner les difficultés pour proposer des projets innovants de valorisation du paysage. « La capacité des sociétés locales d'une part de formuler ces enjeux, en identifiant les difficultés, le poids de l'existant, les incertitudes relatives, et d'autre part la capacité d'y faire face, constituent ce que l'on peut appeler une démarche d'innovation sous contraintes » (2006 : 8). Il est ainsi possible de développer un projet à partir de la ressource paysage dans une dynamique de mise en valeur : « une nouvelle activité se structure autour d'un objet existant, ici présent dans le territoire » (Kébir, 2006 : 718).

L'industrie touristique représente, pour la région de la Gaspésie, un secteur d'activité économique traditionnel majeur qui fournit un nombre important d'emplois. D'un autre côté, la région, par l'entremise des programmes et appels d'offres d'Hydro-Québec, s'orienterait vers le développement d'une filière éolienne, incluant la production manufacturière et la construction de parcs : une vingtaine de parcs sont prévus, qui totaliseraient plus de 1000 éoliennes sur le territoire de la Gaspésie touristique. Entre ces deux filières économiques s'inscrit le paysage, à la fois ressource centrale du tourisme et terrain d'implantation des parcs éoliens.

* * *

À travers ce bref état des connaissances scientifiques en matière de tourisme et de paysage, nous avons exploré le modèle théorique du tourisme rural intégré (TRI). Selon ce modèle, un tourisme intégré créerait plus de valeur pour un territoire et aurait plus de chance d'être pérenne qu'un tourisme non intégré. La notion d'intégration a été définie par un ensemble de sept dimensions (Oliver et Jenkins, 2003 ; Clark et Chabrel, 2007). Une telle intégration reste cependant difficile à mesurer, notamment parce qu'elle repose sur les perceptions des acteurs, en plus du nombre important de dimensions à relever. Certaines de

ces dimensions apparaissent cependant plus centrales, en particulier le réseau d'acteurs, traité plus longuement par différents auteurs. En effet le travail collectif des acteurs impliqués dans ce secteur d'activité, notamment sous forme de réseaux, est important pour l'essor de cette industrie et pour son intégration dans le mode de vie d'un territoire. Rappelons que, selon plusieurs auteurs, le potentiel économique d'une région donnée est favorisé par des partenariats forts et une utilisation durable du territoire.

Le paysage, quand à lui, peut être envisagé comme une ressource spécifique liée au développement économique de la région. Comme proposé par Peyrache-Gadeau (2008a), cela est rendu possible grâce au travail d'appropriation et de construction par des acteurs territoriaux. Le paysage possède des caractéristiques qui deviennent alors difficilement transposables. Dans les études citées précédemment, la vision du paysage comme ressource spécifique est considérée comme un levier de développement territorial. À partir de cette littérature, il est possible de définir la problématique ainsi que les questions spécifiques de recherche.

1.2 LA PROBLÉMATIQUE ET LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE

Rappelons que la présente recherche s'intéresse à un contexte de grands changements, où la ressource paysagère est modifiée par l'implantation de parcs éoliens dans un territoire particulier, celui de la Gaspésie touristique. Elle vise à comprendre les effets de ces changements sur l'industrie touristique de la région. Le modèle théorique du tourisme rural intégré offre un angle pour s'attaquer à ce défi de compréhension, dans la mesure où il s'intéresse à la pérennité des systèmes touristiques et à leur capacité à s'adapter à des situations de changement provenant du marché, des demandes des touristes. Il postule que ces systèmes ne sont pas seulement économiques mais aussi fondamentalement sociaux. Aussi, le modèle théorique est fondé sur le degré d'intégration économique et sociale de l'industrie touristique dans le territoire où elle se situe. Les réseaux d'acteurs sont un facteur important de cette intégration et de la pérennité des

systemes touristiques. Selon les théories mobilisées, en particulier le modèle TRI, l'existence de réseaux endogènes d'acteurs pourrait être un facteur déterminant, au sens où leur présence ou absence aurait des effets sur les capacités des acteurs à influencer et maîtriser le changement.

En misant sur cette perspective et à la lumière des connaissances scientifiques exposées précédemment, nous avançons l'idée que le changement n'est pas donné a priori. Ce sont plutôt les acteurs qui, à travers leurs stratégies d'action, influenceront en partie l'ampleur du changement et, surtout, lui donneront un sens, positif ou négatif. Si l'on en croit les travaux de Saxena et al (2007), leurs capacités d'action seraient entre autres fortement liées à leurs relations stabilisées dans des réseaux.

En conséquence, les réseaux d'acteurs engagés dans le développement touristique seront notre objet de recherche privilégié, car vus comme un facteur clé de l'évolution et de la pérennité du développement touristique. En lien avec la problématique, il s'agira de comprendre le double mouvement autour des réseaux : en amont, comment les réseaux préexistants se mobilisent autour d'une situation particulière (implantation de parcs éoliens) et, en aval, comment ces dynamiques collectives peuvent reconfigurer ces réseaux qui sont au cœur du système touristique.

Pour éclairer cette problématique, notre mémoire vise à répondre aux questions de recherche spécifiques suivantes :

1. Le paysage est-il reconnu comme une ressource pour l'industrie touristique par les acteurs associés à ce secteur? Comment les changements apportés par la présence de nouveaux parcs éoliens en Gaspésie sont-ils perçus par des intervenants du secteur touristique? Sont-ils susceptibles d'affecter l'avenir de l'industrie et plus particulièrement la qualité de la ressource paysage? Si tel est le cas, en quels termes ces acteurs posent-ils le problème, en lien avec quelles représentations du développement touristique, du secteur éolien et de leur cohabitation?

2. Pour y faire face, quelles stratégies ont été discutées et mises en œuvres par des acteurs du secteur, que ce soient des stratégies d'encadrement ou de valorisation liées à la ressource du paysage? Quel rôle jouent les réseaux dans la conception et la mise en œuvre de ces stratégies?
3. À plus long terme, ce travail des acteurs a-t-il eu des effets sur la structuration et la configuration des réseaux d'acteurs touristiques?

1.3 DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS ET DES DIMENSIONS D'ANALYSE

Après avoir défini nos questions de recherche, nous précisons ici notre cadre d'analyse, tel qu'inspiré par la littérature. Parmi les sept dimensions du TRI exposées précédemment, seulement quatre seront retenues pour le cas qui nous concerne. Bien qu'il soit intéressant d'analyser notre problématique à partir de l'ensemble des dimensions du modèle théorique, nous avons décidé d'exclure les concepts d'échelle, de développement durable et de complémentarité, jugés moins pertinents par rapport à notre analyse. Les quatre dimensions retenues seront regroupées autour de deux concepts.

Nous avons choisi de traiter indépendamment le concept de réseaux puisqu'il est central dans le modèle. L'ensemble des auteurs ayant traité la question (Oliver et Jenkins, 2003; Bousset et al, 2007; Cawley et al, 2007; Clark et Chabrel, 2007 et 2008, Saxena et al, 2007) considèrent la présence de réseaux comme primordiale dans le succès du tourisme intégré.

Le second concept est celui de structure du développement touristique. Reprenant certaines dimensions du modèle théorique du TRI, nous l'avons enrichi de la notion de ressource paysagère qui permet d'intégrer une dimension plus symbolique touchant les représentations collectives du territoire. Le concept de structure du développement touristique englobe aussi les dimensions de l'endogénéité et de l'encastrement (déjà regroupées dans la méthodologie de l'étude SPRITE) (Clark et Chabrel, 2007), ainsi que

celle de l'empowerment. L'encastrement renvoie à la manière de considérer le tourisme comme une priorité locale par l'ensemble des acteurs. Il est renforcé par l'endogénéité, soit un tourisme basé essentiellement sur les ressources locales. De la même manière, l'encastrement et l'empowerment sont étroitement liés puisque « plus les acteurs locaux contrôlent le tourisme, plus les besoins du tourisme s'enracinent dans les priorités locales » (Ibidem : 380).

Pour résumer, nous souhaitons examiner l'influence de deux facteurs potentiels sur les dynamiques de développement touristique. D'abord, la conception du paysage portée par certains intervenants pourrait influencer les représentations du développement touristique. Ensuite, la littérature nous démontre que le travail en réseaux pourrait lui aussi avoir un impact sur le secteur touristique. Nous aimerions finalement observer si ce travail en réseaux dans un but de développement touristique est influencé par le changement dans le paysage et sa conception par les intervenants. Voyons à présent les concepts-clés de notre analyse plus en détails.

1.3.1 Les réseaux endogènes d'acteurs

Le concept de réseaux endogènes d'acteurs est central dans les travaux en tourisme rural intégré. Il renvoie à un regroupement d'acteurs qui a pour but de « permettre l'accès à l'information, rechercher, obtenir et partager les ressources, coopérer pour des bénéfices mutuels, développer une vision collective, diffuser les idées et mobiliser les ressources » (Saxena, 2007 : 354). Certains auteurs considèrent les réseaux comme étant une « troisième voie » qui permet de lier le local à l'extralocal et le public au privé (Cawley et al, 2007 : 408). On les considère même comme un « mécanisme qui facilite l'intégration économique et sociale » (Oliver et Jenkin, 2003 : 300). Au niveau touristique, le réseautage entre les acteurs est vu comme « the ability of people, firms and agencies in the locality and beyond to work together to develop and manage tourism » (Clark et Chabrel, 2007 : 373). Il ressort

de ces définitions que la présence de réseaux agit comme un facilitateur de développement, notamment touristique.

L'importance des réseaux au sein de l'industrie touristique tient d'abord au fait que, sans réseautage, les entreprises touristiques (souvent familiales, petites et ayant peu de moyens) ne peuvent assurer une promotion et un développement du tourisme dans leur région. De plus, « le partenariat, pour la planification d'un développement basé sur la communauté, assure une efficacité à long terme des stratégies locales » (MacDonald et Joliffe, 2003 : 309, traduction libre). Wilson et ses collègues (2001) abondent dans ce sens en affirmant que la coordination et la coopération entre les entrepreneurs, et celles qu'ils expérimentent avec les leaders locaux, sont un facteur de succès du tourisme rural. Les réseaux jouent donc un rôle positif dans l'organisation et les dynamiques de développement de l'industrie du tourisme. Le modèle TRI lui-même insiste sur l'importance des réseaux, ou du moins des regroupements, en tourisme : « Améliorer le potentiel économique dans une perspective de développement durable des régions rurales requiert des partenariats entre les habitants du territoire et l'utilisation productive et durable du territoire lui-même » (Oliver et Jenkins, 2003 : 294, traduction libre).

Saxena et ses collègues ont mis en lumière plusieurs fonctions endossées par ces structures, notamment « permettre l'accès à l'information, [...] rechercher, obtenir et partager les ressources entre les membres, assurer une coopération, développer une vision collective, diffuser les idées et mobiliser les ressources dans le but d'attirer les touristes » (2007 : 354, traduction libre). Les mêmes chercheurs ajoutent que les réseaux renforcent la capacité des acteurs à modifier leur vision du développement. Selon d'autres auteurs, les réseaux peuvent améliorer grandement les capacités d'adaptation des acteurs : « to have a capacity to adapt to a rapidly changing external environment » (Cawley et Gilmor, 2008 : 320).

Les caractéristiques des réseaux sont nombreuses et classées différemment selon les auteurs. En mettant en relation les différents auteurs qui ont écrit sur le sujet, notamment Saxena et al. (2007), certaines caractéristiques jugées pertinentes pour notre recherche ont

été retenues et utilisées en tant que dimensions du concept. De plus, certaines dimensions qui n'étaient pas traitées par les auteurs sélectionnés ont été ajoutées dans la recherche, car estimées pertinentes par rapport au sujet. Déclinées plus en détails au tableau 1, les huit caractéristiques seront brièvement décrites dans les prochains paragraphes.

La première dimension, le mode de fonctionnement, est liée à l'organisation des réseaux qui peut être formelle ou informelle. On peut être en présence d'un regroupement ad hoc d'acteurs qui se réunissent de façon aléatoire et non hiérarchique, lorsqu'il y a des décisions à prendre ou des stratégies à mettre en place, par exemple. Il est aussi possible que des acteurs soient regroupés dans des structures formelles, comme une association avec une adresse, des employés et une hiérarchie (Saxena et al, 2007).

La deuxième dimension du concept de réseaux relève de l'historicité des structures, soit leur raison d'être, leur moment de mise en place, leurs mission et objectifs, etc. Ensuite vient la composition des réseaux, soit la nature et les caractéristiques des acteurs, par exemple l'origine institutionnelle des membres et leur rôle à l'intérieur du réseau. La quatrième dimension concerne les relations d'association entre les acteurs dans les réseaux étudiés, qui peuvent prendre la forme de collaborations, de partenariats ou autres.

La cinquième dimension fait référence à la temporalité : les réseaux peuvent être ponctuels ou établis sur une perspective de long terme (Idem). Par exemple, un réseau est ponctuel s'il est mis en place pour la réalisation d'un événement unique. Si l'événement tend à se répéter à travers les années, le réseau est alors établi sur une période plus longue, donc à long terme.

La dimension suivante traite de l'orientation des structures des réseaux, horizontale ou verticale - une caractéristique introduite par une majorité des auteurs étudiés. Un réseau peut être avant tout horizontal, dans la mesure où il est fondé sur des relations de confiance entre les producteurs, les institutions et les consommateurs locaux, un transfert des informations et des connaissances et une planification locale de la promotion, le tout sur un même territoire (Oliver et Jenkins, 2003). Un réseau horizontal peut également être qualifié de fermé ou

d'interne, puisque « les relations entre les acteurs sont formées à l'intérieur d'un contexte socioculturel spécifique au territoire » (Saxena, 2007 : 355). À l'opposé mais de manière complémentaire, un réseau est considéré comme vertical lorsqu'il y a une présence de débouchés sur le marché touristique externe et des relations ou des alliances avec les institutions extralocales. Le réseautage doit présenter un fort lien avec les activités locales (horizontal), mais également avec le marché (vertical) pour rejoindre les touristes (Cawley et al, 2007 : 407). Ces deux caractéristiques sont nécessaires pour atteindre pleinement le marché : « Networking is conceptualized in the context of local horizontal linkages and extra-local vertical linkages. Horizontal networking is central to the creation of businesses and products, while vertical is necessary to source external support and attract tourists » (Cawley et Gilmore, 2008 : 320).

Parmi les dimensions retenues dans le cadre de cette recherche, il est également question de l'efficacité, principalement liée au fonctionnement du regroupement. L'efficacité du réseau peut être réelle ou factice. Cette dimension est notamment mesurée par l'atteinte des objectifs et la capacité des acteurs à concilier les différents points de vue et à dépasser les conflits et tensions, que ce soit à l'intérieur du réseau ou avec d'autres acteurs.

Finalement, la dernière dimension se rapporte à la stratégie du réseau, en mettant en perspective l'écart entre le travail discuté et le travail mis en œuvre. Lorsqu'il est question de travail discuté, on observe les stratégies qui ont été planifiées et les raisons de l'absence de réalisation de ces stratégies, si tel est le cas. Le travail mis en œuvre fait plutôt référence aux stratégies qui ont été réalisées et aux facilités ou difficultés de réalisation.

À partir des différentes caractéristiques énumérées, Saxena et ses collègues ont réalisé un portrait des réseaux observés en milieu rural. Plutôt informels, ces réseaux sont plus présents en temps de crise, ne peuvent généralement pas s'autofinancer et doivent donc bénéficier d'un soutien financier. Ils ont tendance à poursuivre plusieurs finalités liées aux besoins de la communauté plutôt qu'une finalité unique dédiée seulement à leurs membres. Ils sont généralement non hiérarchiques, ont une durée d'existence variable et sont ouverts (flexibles et accessibles) et fermés (fierté et valeurs collectives) tout à la fois (2007 : 354-355).

Si les réseaux semblent jouer un rôle central dans le développement touristique d'une région, ils comportent certaines limites. « Les réseaux ne sont pas des constructions sociales acquises et sont souvent difficiles à créer, maintenir et diriger » (Saxena et al, 2007 : 353, traduction libre). De plus, la concertation et le partenariat demandent un temps d'implication que les acteurs n'ont pas toujours (Clark et Chabrel, 2007). Finalement, le fait de réseauter de manière exclusivement locale « peut isoler les produits touristiques locaux du marché touristique global » (Saxena et al, 2007 : 356). L'endogénéité des réseaux est importante pour assurer le succès du TRI. Il faut cependant constamment jongler entre une endogénéité forte et la nécessité de nouer des liens avec des éléments exogènes (marché, technologies, politiques). Les réseaux doivent donc être dynamiques et évolutifs et s'adapter à différentes situations.

L'absence de coopération entre les acteurs peut, à long terme, nuire au développement touristique d'un territoire : « The absence of an integrative framework for managing this diversity of stakeholders and structures has been identified as a weakness » (Cawley et Gilmore, 2008 : 317). Finalement, bien que la création de réseaux ait parfois été promue dans la gestion des problématiques rurales, la présence de réseaux n'est pas considérée par les acteurs interrogés comme un facilitant à l'intégration touristique sur l'ensemble des territoires de l'étude SPRITE (Clark et Chabrel, 2007).

Pour pallier ces limites, certains auteurs amènent que la coopération entre les acteurs peut aider le développement touristique : « It (cooperation) also helped to overcome one of the more reconized barriers to developping rural tourism : the lack of networks and partnership » (MacDonald et Joliffe, 2003 : 315).

Tableau 1 : Déclinaison des dimensions, sous-dimensions et indicateurs du concept de Réseaux endogènes d'acteurs

Dimension	Sous-dimension	Indicateur
Mode de fonctionnement	Formel	Présence de ressources, de structures ou d'infrastructures (ex : bureau, conseil d'administration, employé(s)), d'un budget, prise de décision formalisée par un processus (par vote et/ou en C.A.)
	Informel	Acteurs regroupés selon les besoins, prise de décision informelle (par échanges)
Historicité		Raison d'être, mission et objectifs, date de création, moments clés, lien avec l'éolien
Composition	Nature et caractéristiques des acteurs	Qui sont les acteurs ? Origine institutionnelle, ancienneté, motivations ? Rôle ?
Relations d'association		Expériences de collaboration, ententes de partenariat
Temporalité	Ponctuel	Dissolution après la réalisation des objectifs
	Long terme	Présence depuis un certain temps Renouvellement des objectifs
Orientation	Horizontal	Nature des acteurs impliqués (locaux) Objectifs liés au développement de la communauté (social., économique, environnemental)
	Vertical	Nature des acteurs impliqués (extralocaux) Objectifs liés au développement de l'industrie
Efficacité		Circulation de l'information perçue par les membres, Capacité des acteurs à concilier les différents points de vue et dépasser les conflits, Atteinte des objectifs (ou non)
Stratégie	Travail discuté	Stratégies planifiées, mais jamais ou pas encore réalisées, raisons de cette situation
	Travail mis en œuvre	Stratégies réalisées, facilités ou difficultés dans la réalisation

Parmi les propos des auteurs recensés, nous retenons entre autres que la présence de réseaux endogènes d'acteurs dans un milieu est un facilitateur de développement. Ils ont une importance certaine, notamment sur le plan promotionnel et stratégique. Globalement, ils sont considérés comme un facteur de développement positif par leur rôle mobilisateur. Dans un environnement rural, les réseaux sont généralement plus informels et visent de multiples objectifs. Ils comportent toutefois certaines limites, principalement liées à la

difficulté de maintenir vivantes ces dynamiques organisationnelles afin qu'elles poursuivent leurs objectifs.

Les dimensions, sous-dimensions et indicateurs du concept de réseaux endogènes d'acteurs sont rassemblés dans le Tableau 1.

1.3.2 La structure du développement touristique

Nous proposons le concept de « structure du développement touristique » pour rassembler des notions puisées dans la littérature exposée plus avant sur les théories du tourisme rural intégré et du paysage. Ce concept recouvre des dimensions tant symboliques que politiques et économiques. Il inclut les dimensions suivantes : les représentations collectives de la ressource paysage, l'encastrement du tourisme, les modes de régulation du secteur et l'endogénéité touristique. Les dimensions de ce concept ainsi que ses indicateurs sont rassemblés de manière synthétique dans le Tableau 2.

La première dimension est celle des représentations collectives de la ressource paysage. Elle renvoie au processus de construction symbolique et politique d'une ressource spécifique, tel qu'amené notamment par Peyrache-Gadeau, en lien avec certaines particularités du territoire, à la vision de la communauté et au travail réalisé par certains acteurs pour mettre en valeur ces caractéristiques. Dans le cadre d'analyse, le paysage-ressource spécifique possède deux sous-dimensions : la modification de la vision de la ressource paysage par le développement de la filière éolienne et le processus d'activation de la ressource. C'est en mettant en lumière les impacts perçus sur le paysage, l'évaluation du paysage par les acteurs et l'identification du potentiel touristique que le changement dans la vision de la ressource paysage sera étudié. L'observation du processus d'activation de la ressource se fera entre autres par la prise en compte des initiatives développées en réaction au paysage modifié.

Deuxième dimension, l'encastrement « se rapporte à la force des réseaux et à d'autres mécanismes à travers lesquels le tourisme est lié aux ressources locales, incluant les travailleurs » (Cawley et Gilmore, 2008 : 320, traduction libre). La force du réseautage ou de la planification, par exemple, combinée avec la valorisation de l'ensemble des ressources locales (physiques, économiques, humaines) permet l'encastrement. S'inspirant des travaux de Murdoch (2000) et de Hinrichs (2000), Saxena et al. (2007) abondent dans ce sens en liant ressources, activités et territoire pour parler d'encastrement. Clark et Chabrel rajoutent que cet ancrage social est présent lorsque le tourisme occupe une place centrale dans la communauté : « the role tourism plays in the politics, culture and life of the whole area and population as a local priority » (2007 : 373). Au final, il est question d'encastrement lorsque l'ensemble des activités touristiques est pris en charge par la communauté hôte, et lorsque les produits touristiques (incluant les attractions) sont un prolongement de la vie régionale en général et qu'ils la mettent en valeur.

Pour cette étude nous définissons la dimension de l'encastrement par deux sous-dimensions distinctes : la reconnaissance locale du secteur touristique par ses acteurs et le rôle accordé au tourisme comme priorité sociopolitique locale ou comme secteur d'activité dans l'économie locale. C'est en observant l'importance du tourisme et de l'industrie éolienne dans le discours et les écrits d'acteurs politiques et institutionnels, ainsi que les impacts perçus du développement éolien (positifs, négatifs, individuels, collectifs locaux, collectifs régionaux) que cette dimension sera évaluée.

Troisième dimension constitutive de la structure du développement touristique, les modes de régulation font référence à la capacité des acteurs locaux à contrôler le développement touristique sur leur territoire en cohérence avec leur vision et à s'impliquer dans le processus de décision. La façon de faire du développement touristique au niveau local doit « faciliter l'empowerment des acteurs locaux en diminuant la dépendance envers l'État et en promouvant l'entrepreneuriat » (Cawley et Gilmore, traduction libre, 2008 : 319). Ce contrôle se fait notamment grâce à la propriété, la planification et les lois et règlements locaux : « The extent of political control over the tourism industry through

ownership, law or planning; particularly control exercised at a local level » (Clark et Chabrel, 2007 : 373). Dans le cas qui nous concerne, trois sous-dimensions entrent en jeu. D'abord, nous observerons les différents types d'acteurs impliqués dans cette régulation, que ce soient des élus, des gestionnaires d'organismes voués au développement économique ou de sites touristiques, des promoteurs touristiques privés, des représentants de la société civile, etc. Deuxièmement, les rôles de ces acteurs seront mis de l'avant. Finalement, la dernière sous-dimension concerne les mesures en tant que telles, notamment les lois ou règlements mis en place, les programmes de soutien financier à des sites touristiques, la consultation de la population locale ou régionale, l'existence d'une politique ou d'un plan de développement touristique.

Enfin, la quatrième dimension, l'endogénéité, se réfère à l'utilisation des « ressources locales dans la poursuite des objectifs pour ainsi maximiser la rétention des retombées économiques dans la région » (Cawley et Gilmore, traduction libre, 2008 : 319). Clark et Chabrel (2007) définissent également l'endogénéité comme une caractéristique du tourisme qui est basée sur la mise en valeur locale de ressources territoriales, notamment le paysage, tout comme Saxena et al. : « Endogenous or 'bottom up' development strategies include those that focus on distinctive economic, environmental and cultural aspects of a landscape » (2007 : 302).

Parmi les indicateurs de l'endogénéité se trouvent entre autres la présence d'une image régionale fondée sur des ressources locales ou régionales, le nombre et l'importance des emplois, la présence d'une politique de promotion touristique ou éolienne et les stratégies de mise en valeur des ressources régionales.

Tableau 2 : Déclinaison des dimensions, sous-dimensions et indicateurs du concept
Structure du développement touristique

Dimension	Sous-dimension	Indicateur
Représentation de la ressource territoriale du paysage	Vision de la ressource paysage en lien avec la présence éolienne	Impacts perçus sur le paysage, Évaluation du paysage par les acteurs, Identification du potentiel touristique
	Processus d'activation de la ressource	Initiatives ou stratégies discutées ou mises en œuvre en réaction au paysage modifié, Image promotionnelle recourant aux paysages, Mention de lieux ou activités comportant une expérience paysagère
Encastrement	Reconnaissance locale du secteur touristique par ses acteurs	Réalisations concrètes, objectifs liés au développement de la communauté. Présence de programme d'aide aux entreprises touristiques ou éoliennes (par le local et l'extralocal)
	Rôle accordé au tourisme comme priorité socio-politique locale ou comme secteur d'activité dans l'économie locale	Importance accordée au tourisme entre autre p.r. à l'éolien par les acteurs politiques dans le discours et les écrits (municipalités, MRC, provincial et fédéral), vision du tourisme, niveau de priorisation dans les orientations. Impacts perçus apportés par le développement éolien / les parcs : positifs / négatifs ; individuels / collectifs locaux / collectifs régionaux
Modes de régulation	Type d'acteur	Élus, gestionnaires, promoteurs privés, société civile, etc.
	Rôle	Ceux impliqués (participent) ; ceux qui décident (responsables) ; etc.
	Mesure	La présence de lois ou règlements contrôlant localement l'industrie touristique ou éolienne, un plan de développement touristique au sein de la municipalité et/ou des organismes régionaux, la consultation de la population locale pour des questions de développement éolien ou de tourisme, des politiques favorisant l'entrepreneuriat local et le financement public au tourisme (pour l'entrepreneuriat, la planification, le réseautage) ou à l'éolien
Endogénéité touristique		Présence d'une image régionale à partir des ressources locales ou régionales, nombre et importance des emplois, présence d'une stratégie de mise en valeur d'une ressource locale, présence d'attraction ou de produit touristique en lien avec une ressource locale, politiques de promotion touristique, présence de bureaux d'information touristiques et d'infrastructures touristiques (aussi utilisées par population locale)

1.4 MÉTHODOLOGIE

Après avoir exposé la stratégie méthodologique retenue pour notre recherche, il sera question du territoire à l'étude. Nous terminerons ensuite cette section du mémoire en justifiant le choix de notre outil de collecte de données.

1.4.1 La stratégie méthodologique : l'étude de cas

Comme l'objectif de notre recherche est de mettre en lumière la capacité des acteurs touristiques, politiques et institutionnels à faire face à un changement sur leur territoire affectant la ressource paysage, la recherche qualitative, et plus précisément l'étude de cas, semble indiquée.

Selon Robert Yin, l'étude de cas est une recherche se situant dans un espace-temps contemporain ou actuel (1994 : 13). De plus, « c'est un outil efficace pour comprendre les comportements des intervenants et prendre en considération la dimension temporelle du phénomène étudié. Ce faisant, elle permet de prendre en compte les effets de contexte et de conjoncture » (Lyrette, 2003 : 31). Cette stratégie méthodologique permet donc d'étudier des situations en profondeur.

L'étude de cas est ainsi privilégiée lorsque la recherche est « située » de manière physique et temporelle (Leplat, 2002 : 2). De fait, elle se réfère généralement à un contexte : « l'étude de cas consiste donc à rapporter un événement à son contexte et à le considérer sous cet aspect pour voir comment il s'y manifeste et s'y développe. En d'autres mots, il s'agit, par son moyen, de saisir comment un contexte donne acte à l'événement que l'on veut aborder » (Hamel, 1997 : 10).

Dans le cas qui nous concerne et selon l'explication de Hamel, l'événement est le changement possible dans la perception de la ressource paysage, et le contexte fait référence aux relations existantes entre les acteurs touristiques.

1.4.2 Le territoire à l'étude

Le territoire à l'étude couvre la municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie. Celle-ci comprend entre autres deux municipalités confrontées à la présence de parcs éoliens, soit celles de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, toutes deux situées dans la partie ouest de la MRC.

La MRC de La Haute-Gaspésie est située sur la rive nord de la péninsule gaspésienne et couvre un territoire de plus de 5 000 kilomètres carrés. Ce territoire inclut huit municipalités et des territoires non-organisés (TNO). En 2012, la population de la MRC se chiffrait à 11 751 personnes, tandis qu'elle était de 13 906 personnes en 1996. Son solde migratoire est négatif et elle détient le plus haut taux de famille à faible revenu de la région administrative de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, si on la compare avec les cinq autres MRC de la région³.

Ce territoire a été choisi car c'est l'un des premiers secteurs québécois à avoir accueilli le développement de la filière éolienne (Éole, l'éolienne à axe vertical et le parc Le Nordais) et il est toujours convoité par les promoteurs. De plus, il est situé dans une région où le tourisme est considéré comme une industrie importante par plusieurs intervenants, notamment des acteurs publics.

L'industrie touristique offre en effet de nombreux emplois sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie, un des cinq secteurs de la Gaspésie touristique. Malheureusement, les données sur l'emploi par industrie, issues des recensements de Statistiques Canada et analysées avec le système de classification des industries de l'Amérique du Nord, ne permettent pas d'isoler celles qui sont associées exclusivement à l'industrie touristique. Le constat est le même pour ce qui est de l'Institut de la Statistique du Québec, où les emplois

³ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2013, Profil des régions et des MRC : Profil comparatifs des MRC et du TE, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_11/region_11_00.htm, page consultée le 10 mars 2013.

touristiques semblent distribués dans au moins trois catégories : hébergement et restauration; activités, culture et loisirs; administration publique (ISQ, en ligne⁴).

Une enquête du Centre local de développement (CLD) de La Haute-Gaspésie réalisée en 2008 permet cependant d'établir à 1092 le nombre d'emplois liés au tourisme dans cette MRC (CLD, 2008A :1). Ces employés travaillaient dans 171 entreprises réparties dans différents secteurs, allant de la restauration à l'hébergement, en passant par les entreprises offrant des activités et les boutiques de souvenirs (CLD, 2008B). Cette étude montre également que le secteur touristique a connu une croissance de 21 % du nombre d'entreprises entre 2004 et 2008, principalement dans le secteur des activités et attraits, notamment ceux reliés au plein air (CLD, 2008A : 1). Lorsqu'on met en parallèle les chiffres du CLD et ceux du ministère du Tourisme du Québec (Tourisme Québec, 2009 : 8), il est possible de faire une estimation rapide de l'emploi touristique en Haute-Gaspésie : quinze pour cent de toutes les entreprises touristiques gaspésiennes seraient situées en Haute-Gaspésie (171 entreprises locales selon le CLD face aux 1083 entreprises répertoriées dans la région par Tourisme Québec).

Comme le parc éolien Le Nordais est le premier à avoir été implanté au Québec sur un territoire déjà connu pour son potentiel éolien grâce à Éole, l'éolienne à axe vertical, la période de temps couverte par la présente recherche pouvait être plus longue que sur un territoire semblable avec un projet éolien plus récent. La période étudiée s'échelonne ainsi de 1985 à 2010, soit de l'installation d'Éole, l'éolienne à axe vertical, à l'époque où les acteurs ont été rencontrés pour des entrevues. L'étude de cette microrégion permet donc de saisir des dynamiques d'acteurs touristiques autour de l'éolien qui sont expérimentées depuis la mise en place de la filière au Québec, soit une douzaine d'années, dynamiques qui ont possiblement évolué en lien avec le vécu et l'expérience des acteurs.

⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2011, Emploi par industrie selon les secteurs, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ensemble du Québec 2006-2010, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/tra_industrie11.htm, page consultée le 13 janvier 2011.

Nous avons choisi d'utiliser le terme « local » pour parler du territoire microrégional à l'étude, soit la Haute-Gaspésie. La Gaspésie en tant que région sera mentionnée en référence à la « région touristique » reconnue institutionnellement, qui couvre le territoire de la région administrative (excluant les Îles de la Madeleine) et les MRC de Matane, de la Matapédia et de la Mitis.

1.4.3 Outils de collecte des données : analyse documentaire et entretiens individuels

Nous avons effectué une analyse documentaire afin de bien identifier les acteurs impliqués et de les situer au sein de l'industrie touristique ou du développement éolien en examinant notamment les plans de développement et de promotion de la région ainsi que des données socioéconomiques. Ces premières données ont servi à « mettre la table » lors de la description du terrain d'étude, à identifier les initiatives lancées par certains acteurs locaux et régionaux pour faire face à la nouvelle présence éolienne dans le territoire gaspésien et, enfin, à repérer les acteurs importants au regard de la problématique étudiée pour constituer l'échantillon de répondants.

La recherche documentaire visait également à effectuer un premier examen à partir des concepts étudiés et de leurs indicateurs (voir tableaux 1, 2 et 3). Nous avons ainsi tenté de dégager les relations entre les acteurs (qui travaille avec qui? et qui est en lutte par rapport à qui?), leurs dossiers (budgets, projets, stratégies) et leurs représentations de l'industrie touristique et éolienne. En d'autres mots, nous avons observé dans les documents les passages concernant les réseaux, la maîtrise locale et collective du changement dans l'industrie touristique, ainsi que ceux touchant le concept de paysage-ressource spécifique.

Afin d'atteindre ces deux objectifs, l'analyse s'est concentrée sur les documents suivants : documents de présentation des acteurs, plans d'action, bilans ou rapports annuels, ententes, communiqués de presse et documents de réglementation. Avec ces documents,

nous pouvions connaître les partenaires des acteurs étudiés, leurs dossiers, et même parfois leur opinion et leurs stratégies en lien avec notre problématique.

En complément de cette première étape, des entrevues individuelles ont été réalisées avec une série d'acteurs impliqués. L'objet de l'étude étant les relations entre les acteurs touristiques et leur évolution face au changement dans le paysage, l'entrevue individuelle visait à valider et compléter le repérage des principaux partenaires de ces acteurs, tel qu'amorcé dans l'examen documentaire, et à mieux comprendre la nature de leurs relations⁵.

Le schéma d'entrevue a été construit à l'aide des concepts décrits précédemment. Plus précisément, c'est à partir des indicateurs découlant de ces concepts et de leurs dimensions que les questions ont été formulées (voir Annexe I : Questionnaire).

L'échantillon, non probabiliste, est composé de répondants issus de trois catégories d'acteurs appelés à jouer des rôles différents dans le développement touristique : politique (les élus), économique (les responsables d'attraits touristiques) et institutionnel (représentants d'organisations impliquées dans le secteur touristique). C'est l'analyse documentaire, ainsi qu'une préenquête sur le terrain réalisée en novembre 2009, qui ont permis d'établir la liste des acteurs à interviewer. Lorsque nous avons commencé à situer la problématique de recherche, certains acteurs majeurs se sont imposés d'eux-mêmes en raison de leur rôle central dans l'industrie touristique ou de leur implication politique. De plus, grâce à l'analyse documentaire, nous avons pu repérer d'autres acteurs avec lesquels ceux-ci ont travaillé sur ce dossier, ou simplement d'autres protagonistes issus de nos catégories et impliqués dans l'industrie touristique ou dans le développement de la filière éolienne gaspésienne.

Au total, quinze entretiens ont été réalisés (voir Tableau 3). Cependant, la première entrevue visait à situer la problématique et n'a été utilisée que pour la présentation du

⁵ Certaines relations ne sont pas explicitées dans les sources écrites, et ces sources sont souvent peu nombreuses pour certains acteurs.

terrain et non pour l'analyse. Les entrevues, d'une durée de 40 à 90 minutes, se sont déroulées en novembre 2009, ainsi que de mars à avril 2010. Un certificat éthique a été demandé et obtenu de la part du Décanat des études avancées et de la recherche, portant le numéro CÉR-56-261, et qui précise les règles éthiques qui ont été adoptées pour, notamment, respecter l'anonymat des répondants (voir Annexe II : Certificat éthique).

Les entretiens ont ensuite été transcrits de façon synthétique. Les données qualitatives ainsi obtenues ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique menée en deux temps, d'abord la description synthétique des réponses obtenues pour chacune des grandes questions abordées, puis leur analyse croisée avec les données issues de l'analyse documentaire qui ont ensuite été mises en relation avec les trois grands concepts de réseau, de structure du développement touristique et de paysage-ressource spécifique.

Notons ici que pour décrire les résultats de l'analyse des discours des quinze répondants, des seuils de référence ont été définis. Ainsi, sur les quinze personnes interrogées, nous utiliserons l'expression « peu de répondants » lorsque trois personnes ou moins ont soutenu une même idée, « quelques répondants » signifiera que de quatre à neuf personnes ont exprimé un avis similaire, « beaucoup de répondants » sera privilégiée pour dire qu'une dizaine de personnes ont tenu des propos semblables et la «majorité des répondants» indiquera qu'au moins douze répondants partagent un même discours.

Tableau 3 : Classement des entrevues selon leur catégorie et leur date

Catégorie d'acteur	Date
Politique : Élus (N=4)	18 novembre 2009
	22 mars 2010
	23 mars 2010
	23 mars 2010
Économique : Responsables d'attraits touristiques (N=4)	18 novembre 2009
	22 mars 2010
	22 mars 2010
	4 novembre 2009
Institutionnel : Représentants d'organisations impliquées dans le secteur touristique (N=7)	23 mars 2010
	18 novembre 2009
	22 mars 2010
	23 mars 2010
	26 mars 2010
	28 avril 2010
	21 avril 2010

Soulignons enfin que nous avons été attentives, pendant l'analyse, aux appartenances des répondants établies selon les trois catégories de notre échantillon. Celles-ci se sont cependant révélées peu significatives, sauf pour quelques questions. Remarquons que ce type d'analyse est cependant limité par le nombre restreint de répondants dans chacune des catégories. Nous avons tout de même relevé et rapporté les différences de discours marquées, surtout pour la catégorie des élus.

* * *

Dans ce premier chapitre portant sur l'ancrage théorique, le cadre d'analyse et la méthodologie de la recherche, nous avons d'abord fait un rapide état de la connaissance sur le tourisme dans une perspective de développement territorial avec l'aide du modèle théorique du tourisme rural intégré (TRI). Quatre des sept dimensions du modèle ont été retenues pour leur pertinence quant à notre recherche, soit le réseau, l'empowerment, l'encastrement et l'endogénéité. Nous avons ensuite posé quelques repères théoriques sur le concept de paysage.

À partir de ces théories, trois concepts ont été développés pour structurer notre cadre d'analyse : le réseau, la structure du développement touristique et le paysage-ressource spécifique. Ceux-ci ont par ailleurs été déclinés en plusieurs dimensions, sous-dimensions et indicateurs (tableaux 1, 2 et 3).

Finalement, la mise en relation des concepts choisis nous a permis de soulever trois séries de questions spécifiques de recherche, soit : 1) le paysage est-il reconnu comme une ressource pour l'industrie touristique par les acteurs associés à ce secteur? Comment les changements apportés par la présence de nouveaux parcs éoliens en Gaspésie sont-ils perçus par les intervenants du secteur touristique ? Sont-ils susceptibles d'affecter l'avenir de l'industrie et plus particulièrement la qualité de la ressource paysage? Si tel est le cas, en quels termes ces acteurs posent-ils le problème, en lien avec quelles représentations du développement touristique, du secteur éolien et de leur cohabitation? 2) Pour y faire face, quelles stratégies ont été discutées et mises en œuvres par les acteurs du secteur, que ce soient des stratégies d'encadrement ou de valorisation liées à la ressource du paysage? Quel rôle jouent les réseaux dans la conception et la mise en œuvre de ces stratégies? Et 3) À plus long terme, ce travail des acteurs a-t-il eu des effets sur la structuration et la configuration des réseaux d'acteurs touristiques?

Pour répondre à ces questions, une étude de cas a été réalisée sur le territoire de la Haute-Gaspésie. Cette sous-région de la Gaspésie touristique a été retenue parce qu'elle est une des premières au Québec où ont été construits de grands parcs de production éoliens. Elle est aussi reconnue pour avoir misé sur le secteur touristique comme créneau de développement. La question de la cohabitation entre les deux industries s'y pose donc avec acuité. Les données ont été recueillies grâce à divers outils de collecte (analyse documentaire et questionnaire de recherche). Les conclusions d'analyse sont rapportées dans les prochains chapitres.

Le chapitre suivant débute avec la description plus factuelle des différents réseaux d'acteurs recensés à l'échelle locale et régionale, description qui sera ensuite enrichie en prenant en compte diverses représentations qui y circulent, sur le développement

touristique et le paysage. Cet exercice permettra de saisir les formes préexistantes du système touristique et des réseaux d'acteurs, une étape préalable pour être à même de saisir ensuite les changements susceptibles d'affecter leur composition et leur configuration, en particulier ceux suscités par le développement éolien.

CHAPITRE 2

LES STRUCTURES ET RÉSEAUX D'ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE EN HAUTE-GASPÉSIE

Les formes que prennent les développements éolien et touristique en Gaspésie sont au centre de cette étude. Il s'agit en particulier de saisir l'influence possible du premier sur le second, en prenant comme postulat que le travail des acteurs influence l'articulation entre les deux industries. Afin de mieux cerner leurs évolutions respectives, et surtout leurs relations mutuelles, il est primordial de situer ces deux industries sur le territoire étudié, soit la Gaspésie et plus particulièrement la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie.

Sous l'angle de la théorie du tourisme rural intégré (TRI), nous nous attarderons d'abord à identifier les principaux acteurs impliqués dans le secteur touristique pour tenter de cerner les réseaux préexistants, puis les caractériser. À cette fin, seront examinées quelques caractéristiques des organisations impliquées (mode de fonctionnement, historicité, mission), puis leurs relations et liens de collaboration. Cette première compréhension de la dynamique territoriale, surtout issue de l'analyse documentaire, sera ensuite enrichie par des données recueillies en entretien pour dégager les caractéristiques du développement touristique. Seront ainsi exposées les représentations du développement touristique et de la ressource du paysage portées par les intervenants interrogés, la reconnaissance qu'ils accordent au secteur touristique dans l'économie locale (voir schéma d'entrevue, Annexe I).

2.1 LES ACTEURS DE LA GASPÉSIE TOURISTIQUE ET LA CONFIGURATION DES RÉSEAUX

Les intervenants qui participent à l'industrie touristique sont nombreux, que ce soit au niveau national ou local. Afin de repérer les acteurs participant potentiellement à des réseaux, notion fondamentale du modèle théorique retenu (TRI), il sera question ici des acteurs impliqués dans l'industrie touristique de la Gaspésie puis de ceux investis à l'échelle de la Haute-Gaspésie. Suite à cette brève description, nous proposerons une caractérisation sommaire des réseaux d'acteurs collectifs en Haute-Gaspésie, à partir des dimensions théoriques définies plus haut.

2.1.1 Organisations touristiques de la Gaspésie et de la Haute-Gaspésie

À l'échelle régionale, trois organisations jouent un rôle particulièrement important dans le domaine touristique, soit l'Association touristique régionale de la Gaspésie, le Comité régional de la stratégie ACCORD – récréotourisme santé et nature, et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Quant aux organisations jouant un rôle clé dans l'industrie touristique de la Haute-Gaspésie, il s'agit de la municipalité régionale de comté, du Centre local de développement, de la Chambre de Commerce, du Club de Commercialisation, du Parc National de la Gaspésie, et des municipalités de Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts. Examinons brièvement quelques-unes de leurs caractéristiques, dont leur mode de fonctionnement, leur historicité et leur mission.

Association touristique régionale de la Gaspésie

Les associations touristiques régionales sont les organisations mandatées et reconnues par le gouvernement du Québec pour la concertation des acteurs touristiques sur leur territoire. Il y a 22 associations de ce genre dans la province.

L'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATRG) est un regroupement de membres composé d'entreprises touristiques de tous ordres (hébergement, restauration, attrait) et d'élus municipaux. Cet organisme, qui couvre le territoire de la Gaspésie touristique (incluant les MRC de Matane, la Matapédia et la Mitis) a vu le jour en 1978 à Carleton. Elle est située à Mont-Joli depuis 2010.

D'abord organisme de promotion, l'ATRG produit un guide touristique chaque année depuis 1986. Depuis un certain temps, elle a étendu le nombre d'outils promotionnels en produisant d'autres types de guides visant des clientèles spécialisées (motoneige, randonnée pédestre, guide hivernal, etc.). Elle fait aussi de la représentation dans divers salons touristiques ou de plein air au Québec et au Canada.

Sa mission touche également d'autres aspects du tourisme, notamment en matière de qualité des services : « exercer le leadership et la représentation de l'industrie touristique sur le plan du développement d'une offre de qualité et de sa mise en marché nationale et internationale » (ATRG, 2009 : 3). Elle agit par ailleurs en partenariat avec le ministère du Tourisme du Québec dans le financement du développement du tourisme et de l'amélioration de la qualité (ATRG, octobre 2009 : 3). Au niveau de la promotion à l'international, elle se lie avec Québec Maritime, une organisation qui regroupe quatre autres ATR (Bas-Saint-Laurent, Charlevoix, Duplessis, Manicouagan) dans le but de faire des publicités communes et de rejoindre une clientèle hors Canada, notamment la clientèle de croisière (Québec Maritime, avril 2009 : entrevue téléphonique).

Le financement de l'ARTG provient de trois sources principales. Le huitième de son financement est assuré par le ministère du Tourisme. Une taxe à l'hébergement finance quant à elle la moitié du budget de l'Association, cette taxe étant ensuite dédiée à la promotion (entrevue téléphonique, mars 2011). Les fonds manquants sont comblés par la cotisation des membres, qui étaient au nombre de 772 en 2010 (ATRG, Rapport annuel 2009-2010 : 33).

L'ATR sera un acteur clé dans un débat portant sur l'implantation de l'éolien et ses effets sur l'industrie touristique, comme nous le verrons plus loin (point 3.3.4).

Comité régional de la stratégie ACCORD – récréotourisme santé et nature

Le comité régional de la stratégie ACCORD – récréotourisme santé et nature est responsable de l'élaboration et du suivi du plan d'action de ce créneau reconnu dans le cadre du programme élaboré par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (MDEIE) pour l'ensemble des régions, notamment la Gaspésie (Programme ACCORD, 2008 : 5). Ce programme vise à développer des créneaux économiques dans les régions de la province. Depuis 2006, le récréotourisme est l'un de ces créneaux pour la région gaspésienne, tout comme l'éolien.

Le comité est composé de 38 membres de divers horizons : différents ministères, ATRG, Office du Tourisme et des Congrès de Gaspé, cinq villes, onze entreprises, institutions et organismes (ibidem : 6). Il détermine quels projets touristiques reçoivent du financement. L'ATRG est l'acteur régional qui supervise le programme. Une personne-ressource travaille d'ailleurs exclusivement dans ce domaine. De plus, afin de faciliter la tenue des réunions, principalement à cause des problèmes de déplacement sur le grand territoire, un comité exécutif a été créé (entrevue, mars 2010).

Sept projets issus de ce programme étaient supervisés sur le territoire régional en 2010. Le projet situé en Haute-Gaspésie, soit le Village-Parc Mont-Saint-Pierre, était alors à l'étape de l'étude de faisabilité ; un chargé de projet avait été recruté afin de faire avancer le dossier et trouver du financement (entretien téléphonique, mars 2010).

Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) est un organisme de développement régional dont le conseil d'administration est composé d'élus (maires, préfets de MRC, députés) et de non élus issus de différentes sphères d'activités. La mission principale de cet organisme est d'être « l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional » (CRÉGÎM : en ligne).

À travers sa mission de développement régional, la CRÉGÎM touche à de nombreux dossiers, notamment le développement économique et les ressources naturelles. Son but premier est de favoriser la concertation entre les acteurs afin de réaliser une meilleure planification régionale (CRÉGÎM, non daté : 6). En ce qui concerne les ressources naturelles, elle fait partie du comité régional ACCORD pour le créneau éolien et du comité régional ACCORD pour le récréotourisme. Elle est donc partie prenante de ces deux dossiers.

En décembre 2010, la CRÉGÎM s'est dotée d'une politique cadre en matière de tourisme durable, démontrant l'importance du tourisme comme secteur de développement. La politique possède cinq principes directeurs, dont la préservation et la mise en valeur du patrimoine paysager gaspésien, avec pour objectifs principaux d'« adopter et mettre en œuvre, à l'échelle de la région et des localités, des mesures de protection et de mise en valeur du paysage et du patrimoine bâti » (CRÉGÎM, 2010 : 3).

Municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie

Institution composée des huit maires des villes et villages de la Haute-Gaspésie ainsi que du préfet, la municipalité régionale de comté (MRC) a pour but de planifier l'aménagement des territoires et la mise en commun de services, dont la gestion des matières résiduelles (entretien téléphonique, mars 2010). Il s'agit d'un organisme de développement microrégional qui soutient le développement de ses municipalités membres.

La création de la MRC de La Haute-Gaspésie remonte à 1981 ; elle a porté le nom de MRC Denis-Riverin jusqu'en 2000.

Une courte analyse des documents de la MRC montre que cet organisme est impliqué en tourisme, principalement par l'entremise du Centre local de développement (CLD) de La Haute-Gaspésie, le bras économique de la MRC. Dans son plan triennal de développement, l'un des axes choisis par la MRC est le développement économique. Cet axe inclut le développement industriel, la pêche, la forêt, le transport et le tourisme, en visant notamment la consolidation des entreprises et des infrastructures touristiques et le développement du tourisme hivernal (MRC, 2007 : 11-17). La personne-ressource dédiée aux objectifs touristiques est employée par CLD de La Haute-Gaspésie (agent de développement touristique).

En matière de développement éolien, la MRC a intégré en 2010 une entente entre ses municipalités membres. Les municipalités qui auraient un parc éolien sur leur territoire devraient distribuer une partie des redevances à la MRC. Cette entente devait toucher seulement les projets éoliens récents, excluant ceux des appels de 2003 et de 2005. Au moment de notre recherche en 2010, aucun parc n'en faisait partie puisque le projet Sainte-Anne-des-Monts – La Martre – Marsoui, le seul qui aurait pu entrer dans le cadre de cette entente à ce moment, avait été abandonné.

Centre local de développement de La Haute-Gaspésie

La mission du Centre local de développement (CLD) de La Haute-Gaspésie est de « stimuler la croissance économique du milieu, d'élaborer des stratégies en matière de développement de l'entrepreneuriat et de concerter les intervenants dans les secteurs, (sic) de la culture, du tourisme, de l'industrie et du commerce » (CLD : en ligne). C'est la MRC qui confie ses différents mandats au CLD, principalement en matière de développement économique avec l'aide à l'entrepreneuriat, notamment en tourisme. La MRC met ainsi en place des objectifs touristiques que le CLD doit ensuite atteindre. C'est pourquoi les trois

objectifs touristiques du CLD sont semblables à ceux de la MRC : consolider l'offre touristique, améliorer les infrastructures et développer le tourisme hivernal.

Depuis 2000, le CLD est officiellement responsable des dossiers de développement touristique, auparavant attribués à une table touristique. Au sein du CLD, un agent de développement touristique devait assurer le suivi de projets et aider les entreprises à réaliser la promotion des attraits de la Haute-Gaspésie. Un concours de circonstances a eu pour conséquence que le poste n'a pu être convenablement comblé en 2009, et possiblement en 2010 (entrevue, novembre 2009).

Entre-temps, un comité consultatif sur le tourisme, composé de quelques entreprises touristiques de la Haute-Gaspésie, a vu le jour en 2008. Appelé « Comité aviseur en tourisme », ce regroupement est consulté par le CLD pour certaines décisions, notamment au niveau des dépenses en promotion touristique. Bien qu'une majorité de ces recommandations soient respectées par le CLD, ce comité n'est pas décisionnel.

Table Tourisme Haute-Gaspésie

Tourisme Haute-Gaspésie est un organisme qui a œuvré de 1998 à 2004 (entrevue, novembre 2010). Peu de documents sont disponibles concernant son histoire. Son fonctionnement était principalement dirigé vers la promotion touristique des attraits et ressemblait à celui d'une chambre de commerce, dont les membres étaient exclusivement issus de l'industrie touristique. L'organisme, de type sans but lucratif, était dirigé par un conseil d'administration et une direction générale. Il y avait deux types de membres : les restaurateurs et les hôteliers, et les organismes à but non lucratif (sites d'activités et attraits).

Avant sa dissolution, l'organisme comptait environ quatre-vingt-cinq membres sur le territoire de la Haute-Gaspésie et était considéré, selon certains, comme un modèle dans la région, utile pour le développement et le rayonnement des entreprises touristiques. Le

financement pour le fonctionnement de l'organisme était exclusivement issu de subventions, en provenance notamment du centre local d'emploi, de l'ATR Gaspésie et du CLD de La Haute-Gaspésie. Ce financement étant de plus en plus difficile à obtenir, l'organisme a dû mettre fin à ses activités. Le dossier de la promotion touristique a alors été récupéré par le CLD qui, en 2012, avait des difficultés à assumer cette mission, notamment par manque de ressources humaines. La dissolution de Tourisme Haute-Gaspésie pourrait donc avoir créé un manque au niveau promotionnel dans le secteur touristique de ce territoire.

Il semblerait cependant que des conflits de personnalité entre certains dirigeants de l'organisme et des représentants des bailleurs de fonds aient été à l'origine des difficultés de financement (entrevue, mars 2009). Plus exactement, des gens au sein de Tourisme Haute-Gaspésie auraient effectué des sorties publiques pour critiquer certaines organisations qui finançaient la table touristique. Ces bailleurs de fond auraient alors choisi de se retirer, entraînant dans la foulée d'autres financeurs. L'expression publique de divergences d'opinion semble donc jouer un rôle déterminant dans la vie des organisations touristiques de la Haute-Gaspésie, ici entre leurs membres et leurs bailleurs de fonds, menant même parfois à leur dissolution.

Chambre de Commerce de La Haute-Gaspésie

La Chambre de Commerce de La Haute-Gaspésie (CCHG) défend les intérêts économiques de ses membres depuis 2003 (CCHG, non daté : 1). Il s'agit d'un regroupement d'entreprises de la Haute-Gaspésie qui fait du réseautage et organise des activités de formation. La CCHG prend également position sur différents enjeux économiques. Elle a ainsi demandé en 2004 que le développement de la filière éolienne en Gaspésie amène un maximum de retombées sur le territoire de la Haute-Gaspésie (CCHG, 2004 : 1).

Bien que la CCHG ne soit pas dédiée au développement touristique, elle s’y trouve impliquée de facto, puisqu’un nombre important de ses 240 membres est issu de ce secteur économique. Elle organise donc chaque année une tournée des entreprises touristiques de la MRC dans le but de préparer adéquatement ses membres à la saison des touristes (entrevue, mars 2010).

Club de Commercialisation des attraits touristiques de la Haute-Gaspésie

Le Club de Commercialisation est un regroupement informel d’entreprises touristiques de la Haute-Gaspésie né en 2006. Une dizaine de membres y mettent leurs ressources en commun pour certaines activités, principalement pour de la promotion touristique (publicité, articles promotionnels). Certaines activités sont obligatoires, comme la participation à une pochette de presse, d’autres non : « chacun est libre d’embarquer dans les activités qui ne sont pas obligatoires, les coûts sont alors partagés entre les participants » (entrevue, mars 2010).

Parc national de la Gaspésie

Le Parc national de la Gaspésie, associé à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) est le plus grand employeur du secteur touristique en Haute-Gaspésie avec une cinquantaine d’employés permanents et saisonniers (excluant le Gîte du Mont Albert). Afin de travailler en concertation avec le milieu, cet organisme gère une table d’harmonisation avec différents intervenants économiques de la Haute-Gaspésie, notamment en tourisme. Par cette table, le Parc souhaite faire preuve de transparence et s’en sert pour informer les acteurs économiques de ses projets de développement.

En matière de développement éolien, le Parc national n’a pris position sur les projets en Haute-Gaspésie qu’une seule fois, lors d’un colloque sur l’éolien organisé par la MRC

en juin 2007. Il n'a cependant pas été possible de consulter la communication présentée par les représentants du Parc national lors de ce colloque.

Municipalités de Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts

Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts sont les deux municipalités les plus importantes de la MRC de La Haute-Gaspésie, avec respectivement 2 724 et 6 681 habitants (Répertoire des Municipalités du Québec, en ligne). C'est également dans leur secteur (ouest de la MRC) que la grande majorité des acteurs de la Gaspésie touristique faisant partie de notre étude se situent.

En 2010, le tourisme était une priorité pour l'équipe de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts. Celle-ci a en effet beaucoup investi pour améliorer les infrastructures touristiques et bonifier l'offre culturelle et événementielle. Cette industrie constitue en effet un moteur économique pour la Ville, le tourisme fournissant d'importants revenus à différentes entreprises de commerces et services (entrevue, mars 2010).

De son côté, la Ville de Cap-Chat souhaitait miser sur le développement industriel. Pour l'équipe municipale en place lors de notre recherche, le tourisme était un secteur économique important pour la région, mais créait des emplois saisonniers et mal rémunérés (entrevue, novembre 2009). C'est pourquoi la municipalité de Cap-Chat préférait un autre type de développement pour son milieu, moins peuplé que celui de Sainte-Anne-des-Monts.

Le secteur de Cap-Chat a été au cœur des premiers balbutiements de la filière éolienne au Québec, et la municipalité en est fière. L'offre touristique a été bonifiée grâce aux visites associées à Éole, l'éolienne à axe vertical, et à l'interprétation des éoliennes voisines du parc Le Nordais. Cependant, les retombées économiques de ce parc éolien ont été moins importantes que souhaitées et Cap-Chat a, en quelque sorte, constitué un test pour la négociation des projets récents (2003, 2005) entre les promoteurs et les municipalités (entrevue, mars 2010). Tirant des leçons de l'expérience cap-chatienne, la

La promotion à l'international est prise en charge par Québec Maritime (entrevue téléphonique, octobre 2009). En plus de la Gaspésie, cet organisme de promotion regroupe quatre autres régions touristiques : Bas-Saint-Laurent, Îles-de-la-Madeleine, Duplessis et Manicouagan. En adhérant à Québec Maritime, la région de la Gaspésie s'attend donc à ce que sa promotion soit assurée à l'extérieur de la province.

Tel que mentionné précédemment, l'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATRG) est l'organisation qui assure la promotion au niveau national (Canada et Québec), promotion qui est financée par la taxe sur l'hébergement. Elle aide également à organiser la promotion dans les différentes sous-régions touristiques du territoire gaspésien.

En Haute-Gaspésie, les acteurs ayant pour mandat la promotion de la région ont évolué. Certains sont disparus, comme la Table tourisme Haute-Gaspésie, d'autres ont vu leur rôle s'affirmer ou souhaiteraient qu'il le soit. Actuellement, la promotion est assurée par plusieurs acteurs, notamment des organismes de développement. L'un d'eux, le Centre local de développement, semble être un acteur majeur en matière de promotion touristique, d'autant qu'en plus de faire de la publicité pour l'ensemble de la sous-région, il permet à des entreprises de faire des publicités conjointes.

D'autres organisations, notamment le Club de Commercialisation des attraits touristiques de la Haute-Gaspésie, font également de la publicité, mais ce service n'est offert qu'à leurs membres. La Chambre de Commerce de la Haute-Gaspésie, quant à elle, souhaite tendre vers un rôle plus important en matière de promotion touristique.

La promotion est au cœur de l'activité touristique, dans la mesure où elle permet de faire connaître les entreprises aux touristes et d'attirer la clientèle. Tout comme on observe une évolution générale des tendances en promotion touristique, les acteurs et leurs rôles dans ce domaine ont évolué au niveau de la Haute-Gaspésie. Plusieurs organismes se retrouvent actuellement à faire de la promotion en tourisme, divisant ainsi les ressources et multipliant les outils de communication à petite échelle. De plus, des acteurs ont vu leur rôle contesté et leurs regroupements sont aujourd'hui dissous.

Retenons toutefois que, malgré des missions similaires autour de la promotion, les acteurs de l'industrie touristique décrits précédemment ont une forte tendance à travailler les uns avec les autres. La grande majorité des acteurs interrogés nous ont mentionné avoir des partenariats, à différents niveaux et sur différents projets, comme par exemple des publicités communes ou la création de forfaits, démontrant ainsi une forme de travail collectif associée aux réseaux. Au-delà des pratiques liées à la promotion, considérons maintenant les intervenants et organisations que les répondants présentent spontanément comme des « collaborateurs ».

Les « collaborateurs »

La majorité des intervenants rencontrés travaillent avec un grand nombre d'acteurs locaux et régionaux, mais principalement, selon les dossiers, à travers des rencontres non planifiées et aléatoires. En plus des activités de promotion, les acteurs travaillent également ensemble pour le développement du tourisme (développement des attraits et services). C'est le cas de deux réseaux formalisés, l'un au niveau local (Haute-Gaspésie), l'autre au niveau régional. En Haute-Gaspésie, le réseau sert à « aider l'agent de développement touristique dans les décisions par rapport à leurs besoins » (entrevue, mars 2010). De son côté, le réseau régional travaille sur la mise en place de plusieurs projets touristiques.

Les répondants affirment unanimement que le fait de coopérer entre eux, à travers des réseaux formalisés ou en collaboration pour certains projets, offre plusieurs avantages. Entre autres, cela permettrait d'éviter le dédoublement du travail et de faire avancer plus rapidement les dossiers : « [l]a mobilisation et la concertation facilitent la réalisation des objectifs » (entrevue, mars 2010). Le réseautage permet aussi une meilleure concertation régionale en impliquant un grand nombre d'acteurs et une meilleure répartition des ressources pour éviter les iniquités : « Elle [une organisation] a une volonté d'impliquer le plus d'organismes dans ses projets. Elle veut éviter que chacun tire de son côté. Plus de budget, plus de pouvoir, plus d'idées » (entrevue, mars 2010).

Cependant, à la lumière des exemples donnés par les répondants, il est permis de constater qu'il y a différentes façons de travailler au sein des regroupements. Certains répondants font partie de réseaux plus ouverts que d'autres, notamment au niveau des règles et du membership : « Chacun est libre d'embarquer dans les activités qui ne sont pas obligatoires, les coûts sont alors partagés entre les participants » (entrevue, mars 2010). La collaboration est, dans certains cas, une forme d'association volontaire, parfois obligée.

Tableau 4 Les organisations identifiées comme «collaborateurs» par les répondants en 2009-2010

Organisations nommées comme « collaborateurs » / Répondant (R)	Total	R 1	R 2	R 3	R 4	R 5	R 6	R 7	R 8	R 9	R 10	R 11	R 12	R 13	R 14	R 15
CLD	12	x	x	x	x		x	x		x	x	x		x	x	x
ATRG	11	x	x	x			x	x	x		x		x	x	x	x
MRC	9	x	x	x	x	x	x	x				x				x
Ville de Sainte-Anne-des-Monts	8	x		x	x	x	x	x				x		x		
Chambre de Commerce de la Haute-Gaspésie	7	x	x		x	x		x				x				x
Destination Chic-Chocs	7	x		x	x	x	x					x		x		
Parcs Québec	7	x			x	x			x			x		x	x	
SADC	6	x		x	x		x				x	x				
Ville de Cap-Chat	6	x		x			x	x						x		x
Conférence régionale des Élus (CRÉGÎM)	5			x			x			x	x		x			
Club de Commercialisation	5	x			x			x				x				x
Québec Maritime	5	x	x						x					x	x	
Éole	5	x		x			x	x								x
Tourisme Québec	5	x							x				x	x	x	
Exploramer	2	x						x								
Municipalité de Mont-St-Pierre	3	x						x						x		
Comité aviseur en tourisme	2	x						x								
Fédération des Chambres de Commerce du Québec	2				x							x				
Total		16	5	9	10	6	9	11	4	2	5	10	3	9	5	7

Source : entretiens réalisées en 2009 et en 2010

Nous avons tenté de mieux cerner le réseau des collaborations. Pour ce faire, nous avons demandé aux répondants avec quelle(s) organisation(s) ils travaillent sur les dossiers touristiques. Chacun a nommé ces collaborateurs, rapportés au tableau 4. On y voit que certains ont un nombre très élevé de collaborateurs, jusqu'à 16 dans un cas, et d'autres beaucoup moins (2 étant le minimum), la médiane se situant à 7. Au total, 18 organisations différentes ont été citées, mais certaines se distinguent car elles collaborent avec presque les trois quarts des personnes interrogées, soit le CLD et l'ATRG. Ces deux organismes apparaissent donc comme des acteurs clés du réseau, au carrefour de nombreuses relations. On remarque aussi d'autres organismes importants du réseau, nommés par près de la moitié des répondants, soit la MRC de La Haute-Gaspésie (nommée 9 fois), la Ville de Saint-Anne-des-Monts (8), la Chambre de commerce de La Haute-Gaspésie (8), Destination Chic-Chocs (7) et Parcs Québec (7).

Enfin, cet examen des données nous a permis de considérer un « grand réseau touristique » comprenant l'ensemble des intervenants en tourisme de la Haute-Gaspésie. Il s'agit d'un réseau non formel, recomposé suite à notre analyse à partir des « collaborateurs » ou « partenaires » identifiés spontanément par les répondants. Ce réseau regroupe des organisations issues de milieux divers : touristique, municipal, aménagement, économique.

2.1.3 Gaspésie

Que retenir de ces premières observations sur les organisations œuvrant dans le milieu touristique? D'abord, il existe plusieurs réseaux au sens formel du terme (présence de ressources, de structures et d'infrastructures). Nous en avons répertorié six, dont quatre sont spécifiques au tourisme, soit l'ATRG, le Comité régional ACCORD, le Club de Commercialisation des attraits touristiques et le Comité aviseur en tourisme. La MRC et la Chambre de Commerce ont d'autres missions en plus du développement touristique. Soulignons également qu'il semble exister plusieurs réseaux informels.

Concernant l'organisation des réseaux ou regroupements en lien avec le tourisme, quatre des six identifiés fonctionnent de façon formelle, avec des réunions fixées et un fonctionnement préétabli : l'ATRG, le Comité régional ACCORD, la MRC et la Chambre de Commerce. Le Club de Commercialisation des attraits touristiques dit travailler sans règles formelles, dans la collégialité. Cependant ce réseau serait, aux dires de quelques répondants externes, plus « sélectif » dans le choix de ses membres, voire même discriminatoire envers certains acteurs touristiques. Le Comité aviseur en tourisme semble être doté de règles formelles, mais convoque peu de réunions et pourrait même être considéré comme inactif. Les réseaux de nature essentiellement touristique concentrent généralement leur action sur la promotion touristique, surtout pour partager les coûts publicitaires. C'est d'ailleurs la raison d'être principale de deux regroupements, l'un au niveau local (Club de Commercialisation des attraits touristiques), l'autre au niveau régional (ATRG).

La mission d'un des réseaux examinés ne touche pas spécifiquement le tourisme, mais le nombre important de ses membres issus de l'industrie touristique entraîne une forte implication du réseau dans ce secteur d'activité qu'il estime important pour l'économie de la Haute-Gaspésie. Il a d'ailleurs proposé de récupérer temporairement le dossier de la promotion touristique de la Haute-Gaspésie pour l'été 2010, ce qui lui a cependant été refusé par certaines instances politiques locales responsables du dossier, malgré leur propre impossibilité à prendre en charge la promotion touristique à cette époque.

Enfin, au vu des modes de coordination développés entre les organisations autour de la promotion touristique et des « collaborateurs » identifiés par les répondants, nous relevons l'existence d'un vaste réseau informel reliant plusieurs réseaux formels. Ce réseau regroupe des organisations avec des missions et des intérêts variés, étant issues de milieux divers : touristique, municipal, aménagement, économique. L'orientation de ce réseau est principalement horizontale. Les collaborateurs sur les dossiers touchant le développement touristique nommés par les répondants se trouvent majoritairement dans la MRC de La Haute-Gaspésie. En effet, si on exclut l'ATRG, le comité régional ACCORD et le Québec

Maritime, tous sont situés à proximité géographique les uns des autres. Les liens de l'industrie touristique de la Haute-Gaspésie avec le gouvernement provincial s'établissent par le biais de l'association régionale, l'ATRG, et aucun répondant n'a mentionné avoir de lien direct avec la Commission canadienne du Tourisme. Il y a donc peu ou pas de liens verticaux.

On peut aussi supposer que ces réseaux ont une influence déterminante sur la conception et la mise en œuvre de stratégies d'action. Ces dimensions des réseaux seront étudiées dans le cadre du dossier éolien, objet du prochain chapitre.

2.2 STRUCTURE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : REPRÉSENTATIONS, ENCASTREMENT ET RÉGULATION

Maintenant que nous avons exposé les réseaux et les relations entre les acteurs touristiques du terrain de recherche, nous souhaitons décrire plus longuement les représentations des répondants à propos du développement du tourisme et de la place de cette industrie dans leur milieu. Nous ferons également un lien avec le paysage; plus exactement, celui-ci est-il considéré comme une ressource pour le secteur touristique?

En introduction, il a été question de l'industrie touristique et de sa place dans l'économie de la Gaspésie et de la Haute-Gaspésie. Ici, nous indiquerons la place occupée par cette industrie dans la région et sur le territoire de la MRC, mais selon le point de vue des répondants interrogés pour cette étude. Dans notre cadre d'analyse, ceci renvoie aux représentations attribuées au tourisme et, entre autres, à son positionnement par rapport à d'autres secteurs économiques privilégiés par les acteurs politiques et institutionnels. Ce sujet introduit la question de la régulation du secteur : quels acteurs sont responsables?

2.2.1 Représentations du paysage

Selon certaines théories, le paysage est un construit social, lié à la valorisation du territoire et sa reconnaissance par les acteurs. Dans une dynamique de développement territorial, il peut devenir une ressource spécifique si les acteurs reconnaissent et mettent en valeur certaines de ses caractéristiques. Un tel processus d'activation de la ressource paysagère peut-il être observé en Gaspésie? Les entretiens menés avec des intervenants du milieu touristique apportent une première réponse.

Les répondants ont d'abord été questionnés sur les ressources qu'ils jugent importantes pour la région de la Gaspésie⁶. Ce questionnement visait à savoir si les acteurs impliqués dans notre problématique considéreraient le paysage comme une ressource, sans que nous les ayons dirigés en ce sens. Une minorité a alors spontanément parlé de paysage. Les réponses peuvent être regroupées en deux catégories : les ressources humaines et matérielles et les ressources naturelles, le paysage se retrouvant dans cette dernière catégorie.

Les répondants qui ont parlé des ressources humaines et matérielles ont majoritairement mentionné le tourisme comme étant un secteur important. Ainsi, selon eux, les gens et l'accueil des Gaspésiens constituent un atout majeur. De façon plus secondaire, certains organismes de développement et certaines entreprises ont été considérés comme ayant une incidence positive sur le développement de la région, tout comme les ressources financières.

En ce qui concerne les ressources naturelles, il semble plus difficile d'établir une tendance à travers les discours recueillis. En effet, plusieurs répondants ont mentionné la forêt comme ressource, en précisant toutefois qu'elle a connu des difficultés importantes, tout comme la pêche : « La forêt et les pêches ne vont pas bien. La forêt va peut-être redevenir une ressource importante » (entrevue, mars 2010). Les répondants nous ont également parlé de la mer et de la montagne, mais aussi des mines, de l'agriculture et de la nature en général.

⁶ La question était formulée dans les termes suivants : « Quelles sont, selon vous, les ressources de la région ? »

Peu de répondants mentionnent les deux ressources considérées dans notre étude. Une seule des quinze personnes interrogées nous a parlé du vent comme d'une ressource, faisant ensuite un lien avec le développement éolien. Le vent n'est pour ainsi dire pas envisagé spontanément comme une ressource importante pour la région, ce qui peut peut-être s'expliquer par son introduction récente dans l'histoire. Le paysage, quant à lui, a été spontanément considéré comme une ressource importante par seulement trois des 15 répondants. Cette faible référence au paysage de la part des acteurs touristiques peut sembler étonnante.

Cependant, lorsque la question est posée plus directement, à savoir si le paysage est une ressource importante de la Gaspésie⁷, les répondants répondent positivement et de façon unanime : « Définitivement. On ne peut pas parler de la région sans parler du paysage » (entrevue, mars 2010). Tous s'entendent également pour dire que le paysage est une richesse, un facteur d'attraction pour les touristes : « La beauté des paysages est le principal facteur qui motive les gens à venir » (entrevue, mars 2010). Il faut donc s'assurer d'être conscient de cette ressource et d'en faire la promotion : « C'est là-dessus qu'il faut miser au niveau du développement économique. C'est ce qui va faire vivre la région » (entrevue, mars 2010).

Malgré cette reconnaissance de la ressource paysage, près de la moitié des répondants ont présenté des bémols : « Oui c'est une ressource, mais ce n'est pas payant. Il faut avoir plus que ça pour garder les gens dans la région. Il faut les divertir, bien les loger et bien les nourrir » (entrevue, avril 2010). Globalement, ils estiment que si le paysage attire les touristes en Gaspésie et qu'il est mis de l'avant dans les articles promotionnels, d'autres éléments entrent en ligne de compte dans l'expérience touristique : « La région touristique de la Gaspésie doit être celle qui attire le plus les touristes par le paysage. Cependant, le paysage est de moins en moins important, puisque les touristes recherchent des expériences » (entrevue, mars 2010).

⁷ Que pensez-vous du paysage de la région? Le considérez-vous comme une ressource?

Nous retenons donc que le paysage n'est pas spontanément considéré comme une ressource par les répondants. Il revêt une plus grande importance dans le secteur touristique puisqu'il constitue un facteur attractif, mais il ne représente pas la seule ressource de ce secteur économique.

2.2.2 La place accordée au tourisme comme priorité sociopolitique locale

Premier indicateur d'encastrement du secteur touristique, la majorité des répondants s'entendent pour dire que le tourisme est une activité économique majeure en Gaspésie et même qui prend de l'importance, comme le souligne ce répondant : « Avant deuxième, derrière les activités reliées aux ressources naturelles, maintenant première industrie en Gaspésie avec une renommée mondiale » (entrevue, avril 2010). Quelques répondants ont également mentionné que le tourisme peut être au centre de l'économie d'une municipalité : « C'est une industrie qui a un niveau de croissance positif. Une des plus importantes industries de la Gaspésie, en termes de nombre d'emplois et de retombées économiques. Dans certaines municipalités, le tourisme doit être la seule activité économique » (entrevue, mars 2010). Finalement, parmi les caractéristiques du tourisme en Gaspésie, les répondants ont ajouté que la majorité des entreprises touristiques étaient de très petite taille, comptant de trois à cinq employés.

Malgré que le pôle touristique dominant de la Gaspésie soit le secteur de la Pointe avec Gaspé et Percé, l'industrie touristique semble en plein essor dans la sous-région étudiée de la Haute-Gaspésie. En effet, à l'unanimité, les répondants ont indiqué que le tourisme y était l'une des plus importantes activités économiques, sinon la plus importante : « La proportion de l'emploi est surtout dans le secteur des services. Le Parc de la Gaspésie est un gros employeur aussi. Le tourisme vient en deuxième, mais beaucoup de collectivités survivent grâce à cette industrie » (entrevue, mars 2010).

Sur cette question de la reconnaissance du rôle de l'industrie touristique, on remarque que les élus se distinguent du reste des intervenants interrogés. En effet, l'opinion exprimée

quant à la place du tourisme dans l'économie locale est partagée dans ce groupe de répondants. Certes, tous s'accordent pour dire que le tourisme occupe désormais une plus grande place dans la région : « C'est un vecteur économique important, sinon le plus important. Face à une baisse du développement industriel, le secteur récréotouristique prend de plus en plus de place avec la montée de plusieurs petites entreprises » (entrevue, mars 2010). C'est au niveau local que des visions différentes s'affichent.

Au niveau municipal, certains considèrent le tourisme comme une priorité : « Le développement touristique est une priorité. C'est du travail saisonnier, mais important, en hébergement, en restauration. Surtout l'été, ça amène de l'argent neuf. Il faut investir dans le tourisme. On sait que c'est important, mais on doit aussi investir pour le montrer » (entrevue, mars 2010). D'autres abondent dans ce sens : « Elle [municipalité de Mont-Saint-Pierre] s'est dotée d'un plan de développement et elle le suit, avec des objectifs surtout liés au développement touristique » (entrevue, mars, 2010). Cette priorité est moins évidente pour d'autres élus, qui considèrent le tourisme comme une source de travail, mais moins lucrative que d'autres secteurs d'activité : « Le potentiel touristique est là, mais le développement économique est à prioriser. La saison touristique est trop courte pour être vraiment viable. On préfère miser sur le développement industriel » (entrevue, novembre 2009).

Ce constat peut être lié au fait qu'historiquement le tourisme a pris son essor dans le secteur géographique dit « de la Pointe » et qu'il en structure davantage l'économie : « C'est un secteur plus important vers l'est de la péninsule au niveau politique (Gaspé, Percé), puisque le tourisme occupe un poids relatif plus important dans l'économie de la région » (entrevue, avril 2010). C'est donc dire que les réalités et les défis posés par l'industrie touristique ne sont pas les mêmes pour toutes les municipalités. Les élus pourraient donc être plus interpellés par les enjeux touristiques dans le secteur géographique de la Pointe que dans d'autres territoires locaux de la Gaspésie.

Les représentations du développement touristique des répondants sont également teintées par les défis que pose l'industrie sur le territoire étudié et par la façon dont les

acteurs les perçoivent. Même s'ils n'étaient pas spécifiquement interrogés sur le sujet, de nombreux répondants nous ont fait part des défis actuels pour l'industrie touristique, en Gaspésie et/ou en Haute-Gaspésie. Nous en avons retenu quatre, soit ceux qui ont été le plus souvent mentionnés lors des entretiens.

Le défi le plus important pour l'industrie touristique, celui dont le plus grand nombre de répondants nous ont parlé, concerne l'amélioration de la qualité et des services offerts aux touristes. En effet, malgré que les produits et services haut de gamme prennent de plus en plus de place, plusieurs estiment que d'importants investissements doivent être réalisés pour assurer la survie de certaines entreprises : « On est partis d'une gamme de produit moyenne, pour se diversifier vers des produits haut de gamme, mais aussi bas de gamme (élargissement de la palette). Ceux qui n'investissent plus dans leur entreprise disparaissent graduellement » (entrevue, avril 2010). D'autres acteurs ont signalé des disparités importantes au niveau de la qualité des entreprises touristiques : « La SÉPAQ bien gérée versus une auberge sans ordinateur ou Internet. Il y a présence des deux extrêmes dans la région » (entrevue, avril 2010). L'offre d'hébergement semble nécessiter un effort particulier, selon les répondants. En Haute-Gaspésie, quelques répondants soulignent qu'une politique mise en place par un organisme de développement nuirait à l'amélioration souhaitée :

Il ne subventionnera ou ne prêtera pas de fonds aux entreprises qui peuvent entrer en concurrence avec d'autres. Un exemple où cela a un impact jugé négatif : lorsqu'un hôtel deux étoiles souhaite avoir des fonds pour rénover et ainsi obtenir une autre étoile, sa demande de subvention est refusée puisqu'il y aurait trop d'hôtels trois étoiles (entrevue, mars 2010).

Malgré cela, « tous s'entendent pour dire qu'il y a eu d'énormes améliorations sur le plan touristique en Haute-Gaspésie (infrastructures et attraits) dans les dernières années, surtout sur le plan du plein air » (entrevue, avril 2010).

Le deuxième défi concerne le développement de nouveaux produits. Pour la Gaspésie et la Haute-Gaspésie, les répondants parlent majoritairement de développer le récréotourisme : « La clientèle qui rajeunit veut faire des expériences et on doit miser là-dessus : rafting, randonnée, plein air » (entrevue, avril 2010). Certains ajoutent qu'il faut également miser sur un type de tourisme connexe : « Il faut développer le tourisme d'hiver laissé de côté pendant les dernières années » (entrevue, novembre 2009).

Le troisième défi montre la précarité de la situation économique de la Haute-Gaspésie et concerne la survie des travailleurs dans un contexte incertain. Des répondants nous ont fait part de difficultés vécues dans la sous-région, mentionnant que le tourisme peut ne pas être assez rentable : « Certains entrepreneurs touristiques peuvent entrer dans leurs frais avec la courte saison, mais pas leurs employés qui doivent vivre du chômage et ne travaillent souvent pas assez pour faire leurs timbres (pour avoir accès au régime d'assurance-emploi) » (entrevue, novembre 2009). Le défi pour l'industrie serait donc de prolonger la saison touristique pour permettre aux gens d'en vivre.

Finalement, le dernier défi mentionné par une majorité de répondants concerne les tensions entre les acteurs de la région. Entre autres, on mentionne :

(...) il est difficile d'asseoir à la même table les entreprises touristiques puisque toutes ont des réalités différentes. Un hôtelier privé qui ne bénéficie pas de subventions et qui tire le diable par la queue pendant l'hiver n'a pas les mêmes préoccupations qu'un attrait qui est subventionné à 80 % et qui n'est ouvert que l'été » (entrevue 10).

2.2.3 Les acteurs de la régulation : les élus locaux au premier plan

Considérant l'importance accordée au tourisme par les intervenants rencontrés, indicateur d'un encastrement fort, il était pertinent de saisir quels acteurs sont responsables de ce secteur d'activité. Cet indicateur renvoie à la régulation du secteur, deuxième dimension d'analyse des représentations du développement touristique. Bien que de

nombreux acteurs s'impliquent dans le développement du tourisme, il ressort de notre examen de la configuration des réseaux que les acteurs politiques, issus du milieu municipal, sont centraux dans l'essor de cette industrie. Considérons plus en détail le rôle joué par les municipalités et les élus locaux dans le secteur touristique en Haute-Gaspésie et en Gaspésie.

Selon les propos des répondants, les élus municipaux jouent un rôle de soutien au développement touristique, à différents niveaux. L'une des municipalités, Sainte-Anne-des-Monts, semble vouloir s'impliquer de façon plus importante, en embellissant notamment la ville et en améliorant les infrastructures d'accueil et de transport. Une autre, Cap-Chat, semble encourager le tourisme, mais mise plutôt sur l'économie de type industriel. Elle a cependant posé sa candidature pour devenir Village-Relais (structure du ministère des Transports du Québec), une qualification qui permet d'aider les usagers de la route, dont les touristes, à repérer certains services (restauration, guichet automatique, essence, etc.). Bien que certaines municipalités semblent plus impliquées au sein de l'industrie touristique, toutes soutiennent à leur façon son développement.

Le rôle attribué aux élus municipaux dans le secteur touristique en Haute-Gaspésie est également financier, principalement par l'entremise d'un organisme, le Centre local de développement (CLD), bras économique du regroupement des élus locaux (MRC). Les élus ont également déjà financé et siégé à une table touristique : « Dans les années 1990, il y avait une table touristique dont le mandat était la promotion touristique de la MRC (réalisation de brochures, etc.). Ça regroupait les commerçants, et aussi les municipalités » (entrevue, mars 2010). Le CLD gère également de nombreux autres dossiers liés à l'occupation et l'aménagement du territoire. Les municipalités s'impliquent aussi économiquement dans le tourisme dans la mesure où elles gèrent des attraits et portent des projets (entrevue, avril 2010).

Finalement, au niveau provincial, les élus financent et gèrent des programmes par l'entremise des ministères concernés. Quelques acteurs interrogés ont mentionné travailler à ce niveau avec les ministères du Tourisme, des Transports et du Développement

économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). L'attrait le plus important de la Haute-Gaspésie, Le Parc national de la Gaspésie, est également géré par un organisme paragouvernemental (Parcs Québec). Toutefois, le soutien en matière de tourisme de la part du gouvernement provincial est relativement faible, et absent du côté du gouvernement fédéral.

Le soutien au tourisme par les élus provient donc de plusieurs niveaux (municipal, régional et provincial) et est généralement d'ordre économique, notamment pour la MRC : « impliqué par le financement de différents dossiers par l'entremise du CLD (bras économique de la MRC) » (entrevue, mars 2010). Au niveau local, un soutien est apporté à travers les programmes d'aide, mais aussi à travers l'implication des élus dans les projets.

La mise en place du programme régional ACCORD a permis de développer plusieurs projets sur l'ensemble du territoire, même en Haute-Gaspésie. Ce programme semble démontrer une volonté politique de faire du tourisme une des priorités de la région. Cette initiative du gouvernement provincial fait contrepoids à des commentaires de quelques répondants du secteur touristique quant à l'importance accordée au tourisme par les élus : « c'est généralement ignoré dans les gouvernements. Les ministres sont juniors, il y a très peu de fonctionnaires dans les ministères. Cependant, en Gaspésie, le tourisme a été reconnu comme un créneau d'excellence via ACCORD et des déclarations publiques » (entrevue, avril 2010). Malgré ce programme, une majorité des répondants constatent que le tourisme est davantage une priorité au niveau local, et moins au niveau provincial et national.

L'importance du rôle des élus dans l'industrie touristique en Haute-Gaspésie mentionnée par beaucoup des acteurs interrogés vient principalement de leur contribution financière très importante dans le budget de certains organismes. Cette importance financière leur confère par ailleurs une importance décisionnelle et même une influence sur la survie de certains organismes (voir le cas de Tourisme Haute-Gaspésie, par exemple). Rappelons-nous que dans le cas du développement et de la promotion du tourisme en Haute-Gaspésie, les élus jouent un rôle majeur face aux orientations de la région, puisque le

CLD doit tenir compte de leurs recommandations quand vient le temps d'investir dans le secteur touristique.

La majorité des répondants nous ayant fait part de la place importante qu'occupaient les élus, surtout en matière de tourisme, ont mentionné que leur influence se faisait plutôt sentir au niveau local et sur le territoire de la Haute-Gaspésie : « La MRC a aussi beaucoup de pouvoir, parce que le conseil est composé d'élus, et ce sont aussi eux qui ont l'argent » (entrevue, novembre 2009).

Les élus sont également importants par la place qu'ils occupent en tourisme en tant que gestionnaires d'attraits. C'est à ce titre notamment que les municipalités sont souvent membres de l'ATR. Un répondant nous a mentionné que certains élus ou d'anciens élus portent des projets de développement touristique.

Fait intéressant à souligner, un répondant issu de la catégorie des organismes de développement juge que le fait de ne pas avoir de rôle politique dans la région peut jouer en leur défaveur. « On semble subir plus les conséquences des décisions politiques qu'être leader dans les dossiers. Notre organisation est apolitique, ce qui est une force, mais surtout une faiblesse. Une faiblesse parce qu'on n'est pas présent lors des prises de grosses décisions » (entrevue 5).

En plus d'influencer les processus décisionnels, les élus influencent aussi les réseaux, et cela à deux niveaux. D'abord en tant que réseau en soi, puisqu'une majorité de répondants nous ont mentionné que certains groupements d'élus, notamment la MRC, exerçaient un pouvoir important. Ils sont par ailleurs en mesure d'exercer de l'influence en tant que membres de réseaux, notamment en tourisme (Tourisme Haute-Gaspésie ou ATRG, entre autres).

Pour conclure sur les représentations du développement touristique, nous avons vu que les acteurs impliqués, incluant les répondants, travaillent en collaboration plus ou moins étroite avec plusieurs organisations en matière de développement touristique.

Cependant, à la lumière des propos des répondants concernant les défis touchant le secteur, il est possible de croire que le travail en réseau est parfois difficile.

Lorsqu'il est question de représentation du tourisme, nous retenons que la majorité des répondants accordent à cette industrie un rôle majeur dans l'économie de la Haute-Gaspésie et de la Gaspésie. Les élus interrogés se distinguent, alors qu'ils occupent une place centrale dans le secteur tourisme, notamment en termes de soutien et d'orientations de développement. Or, ils ne constituent pas un groupe homogène, plusieurs émettant des réserves et exprimant des avis différents. Ainsi, tout en soutenant formellement le secteur par diverses stratégies (adoption de politiques et plans touristiques, attribution de ressources financières), les discours de certains expriment une reconnaissance mitigée du secteur qui conduit à des positions paradoxales. Ainsi, bien que certains aient des doutes quant à la rentabilité de l'industrie touristique, tel que mentionné dans les défis, le tourisme est souvent représenté comme un secteur économique majeur sur le territoire étudié, notamment dans les objectifs de développement de certains organismes étudiés lors de l'analyse documentaire. Ces acteurs apparaissent particulièrement stratégiques puisqu'ils sont présents dans plusieurs organisations se situant aux carrefours des réseaux et parce qu'ils sont des acteurs de premiers plan de la régulation du secteur.

* * *

En somme, les ressources de la Gaspésie jugées importantes par les répondants sont nombreuses. Parmi celles-ci, le paysage n'est pas spontanément considéré comme une ressource, sauf si on le suggère dans l'entrevue. Cela pourrait montrer une certaine absence de reconnaissance du potentiel paysager, comme le résume ce répondant : « C'est une force [le paysage]. La plus grande faiblesse est probablement de ne pas être conscient de cette force » (entrevue, mars 2010). Contrairement à la ressource éolienne encore « jeune », les paysages sont pourtant au cœur de l'industrie touristique qui structure l'économie gaspésienne depuis des décennies. Cette faible reconnaissance serait-elle liée à des représentations plus générales associées à l'industrie touristique? Nous l'avons relevé précédemment, bien que le tourisme soit considéré comme un secteur économique majeur

et que le paysage soit considéré comme une ressource importante, certains expriment des doutes et considèrent ce secteur insuffisant pour favoriser l'essor de la région gaspésienne et/ou de la Haute-Gaspésie en particulier.

Par ailleurs, comme avancé dans certaines théories, en particulier celle sur la construction des ressources territoriales, des situations de grand changement peuvent créer un contexte particulier qui, en faisant peser une menace sur l'existant et l'acquis, contribue à sa reconnaissance et à amorcer un processus de mise en valeur, voire d'activation de la ressource. En ce sens, après avoir décrit les réseaux d'acteurs engagés dans le secteur touristique et les représentations du développement touristique qui y circulent, examinons si ceux-ci ont évolué sous le coup de l'implantation rapide de plusieurs grands parcs éoliens sur le territoire.

CHAPITRE 3

LES PARCS ÉOLIENS COMME SOURCE DE CHANGEMENT

La construction de grands parcs éoliens sur le territoire de la Gaspésie apporte des changements dans les territoires, visibles notamment dans les paysages locaux et régionaux. Nous postulons que l'implantation d'éoliennes risque d'affecter cette ressource importante de l'industrie touristique, mais que le travail réalisé par les acteurs pourrait moduler l'importance et le sens de ce changement.

Il sera donc question, dans ce chapitre, de mieux comprendre ce contexte de changement. Nous décrirons d'abord comment a été implantée la filière éolienne sur le territoire. Ensuite, nous analyserons le discours des répondants quant à ce nouveau secteur économique. Finalement, quatre initiatives déployées en lien avec le développement éolien seront exposées.

3.1 HISTORIQUE DE LA PRÉSENCE ÉOLIENNE EN GASPÉSIE TOURISTIQUE

Au Québec, la société d'État Hydro-Québec a commencé à investir dans l'éolien comme source d'énergie renouvelable au milieu des années 1970 et ce, dans diverses régions. En effet, l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) réalise des premiers tests sur une éolienne à axe vertical en 1975. Puis, en 1977, elle installe un autre prototype Darrieus (axe vertical) aux Îles-de-la-Madeleine avec l'aide du Conseil national de recherche du Canada (CNRC), prototype qui n'est plus en fonction aujourd'hui (Hydro-Québec, Comprendre l'électricité : en ligne). La première éolienne à axe horizontal, quant à elle, est construite en 1987 à Kuujuaq, dans le Nord-du-Québec. Elle a depuis été démantelée et est utilisée par le Cégep de la Gaspésie et des Îles à des fins de formation (Idem).

L'arrivée du premier projet éolien sur le territoire gaspésien remonte officiellement à 1987 avec le projet expérimental Éole. Puis, les premiers parcs d'envergure voient le jour dans les régions de Matane et Cap-Chat vers la fin des années 1990 (TechnoCentre éolien : en ligne). Finalement, le gouvernement du Québec lance, au début du nouveau millénaire, trois appels d'offres aux entreprises privées ainsi qu'aux groupes communautaires pour développer le créneau éolien sur le territoire québécois⁸. Ces trois principales phases sont décrites tour à tour dans les points suivants.

3.1.1 Le projet Éole

Éole Cap-Chat est un projet initié par le Conseil national de recherche du Canada (CNRC) et l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) en 1978. Pendant trois ans, de 1978 à 1981, les deux organismes planifient le projet Éole dans le but de « promouvoir la mise sur pied d'une industrie canadienne des aérogénérateurs de grande puissance » (Déry, 1986 : 14). À ce moment, ils ne connaissaient pas l'endroit où serait construite l'éolienne à axe vertical de 4 MW et d'une hauteur de 96 mètres. Ce n'est qu'après avoir effectué « des études de conception préliminaires » (Idem) que le site de construction a été déterminé, soit un emplacement à l'ouest du territoire de la petite ville de Cap-Chat en Gaspésie.

⁸ Pour une description complémentaire de la mise en place de la filière éolienne en Gaspésie, voir Fortin et al. (2010).

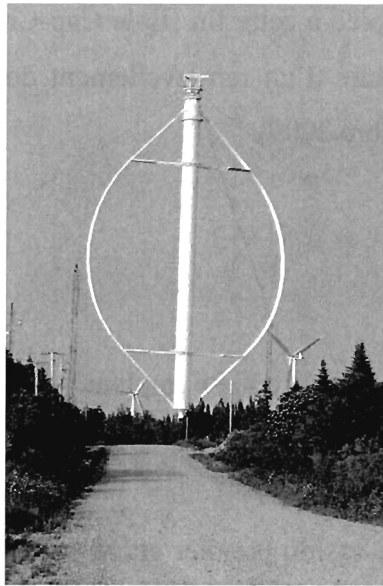


Photo 1 : Eole Cap-Chat
(crédit : A.-S. Devanne)

Hydro-Québec Équipement s'est également joint à l'aventure en tant que maître d'œuvre du projet, ainsi que la compagnie d'ingénierie Shawinigan-Lavallin (aujourd'hui SNC-Lavallin). C'est Hydro-Québec Équipement qui s'occupe de coordonner l'ensemble des acteurs pour la construction de l'éolienne à axe vertical. Des travailleurs de la région de Cap-Chat préparent le terrain d'accueil en 1984.

Les trois principaux fournisseurs sont Versatiles Vickers Inc. pour le rotor, la Compagnie General Electric du Canada pour le système électrique et la société Hayes-Dana Inc. pour le train moteur (Ibid :15). Le coût total du projet a été estimé à 32,5 millions de dollars. Bien qu'il ne soit pas possible de savoir si les coûts ont été respectés, l'échéancier global a été quelque peu allongé puisqu'on a repoussé l'installation du rotor. Le 2 décembre 1985, l'aérogénérateur tourne pour la première fois. Cependant, il n'est inauguré qu'en 1987, et débute véritablement sa production d'électricité en 1988 (Hydro-Québec, Comprendre l'électricité : en ligne). Depuis 1988, il est possible de visiter la base de cette éolienne de 110 mètres, là où se trouve l'alternateur, lors de visites guidées organisées par

une corporation locale mise sur pied à cette fin (Éole Cap-Chat, voir 2.4.2). La production d'électricité a cessé en 1993, faute d'un renouvellement du contrat de distribution avec Hydro-Québec (entrevue, novembre 2009).

3.1.2 Le projet Le Nordais

Les premiers grands parcs éoliens ont été implantés dans l'Est du Québec par le biais d'ententes gré à gré, c'est-à-dire négociées entre les promoteurs et Hydro-Québec. Ces projets devaient également obtenir l'aval des propriétaires des terrains et/ou des municipalités concernés. C'est le cas du premier grand parc éolien, Le Nordais, implanté à Cap-Chat et à Matane à la fin des années 1990.

Scindé en deux sites, le parc éolien combine 13 éoliennes, dont 76 de 750 kW installées à Cap-Chat et 57 à Matane (Fortin et al., 2010 : 4). Le coût total du parc éolien a été évalué à 160 millions de dollars (Lyrette, 2003 : 5). Le projet est d'abord présenté par la société KW Gaspé Inc. puis, après de nombreux changements au sein de l'équipe des promoteurs, c'est le Groupe Axor Inc. (société québécoise) et un consortium de trois entreprises (québécoise, britannique et danoise) qui représentent le promoteur au moment des audiences publiques (BAPE, 1997 : 6). Parmi les promoteurs, c'est principalement Axor qui s'occupe de coordonner la construction du parc. Depuis, le parc a été vendu à Canadian Hydro/TransAlta en 2007.

Le Nordais est un projet éolien qui se situe dans l'orientation stratégique du gouvernement québécois et de la société d'État Hydro-Québec de développer des moyens de production d'énergie renouvelable autres que l'hydroélectricité, orientation initiée dès le milieu des années 1980. Les promoteurs présentent le projet Le Nordais dans le cadre d'un « appel de proposition restreinte » (BAPE, 1997 : 7) lancé par le gouvernement en 1991. Les promoteurs et Hydro-Québec signent en 1993 un contrat d'approvisionnement en électricité pour 25 ans.

Au départ, le projet inclut six sites potentiels pour l'implantation des éoliennes. Ce sont ceux de Cap-Chat et de Matane qui sont finalement choisis. Les 133 éoliennes construites sont en mesure de produire 100 mégawatts d'électricité, ce que le promoteur estime comme étant « suffisant pour combler 5 % des besoins en énergie de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, soit environ 10 000 résidences » (Axor, 2002⁹ dans Lyrette, 2003 : 38).

Le projet fait l'objet d'audiences publiques entre octobre 1996 et février 1997. Dans les conclusions de son rapport d'enquête pour le projet de parc éolien de la Gaspésie, la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) estime que le projet de parc est intéressant et qu'il jette les bases du développement éolien futur sur le territoire québécois (BAPE, 1997 : 187).

Dans ce rapport, l'impact sur le tourisme est abordé. Dans les mémoires déposés, certains expriment de l'enthousiasme face au potentiel récréotouristique des éoliennes, d'autres des inquiétudes quant aux réactions négatives possibles des touristes. À la suite des différents avis recueillis à propos des impacts possibles sur l'industrie touristique, la Commission estime que « le projet de parc éolien de la Gaspésie pourrait faire l'objet d'une mise en valeur touristique » (Ibid : 123). Elle ajoute que cette mise en valeur pourrait avoir des impacts positifs sur d'autres activités touristiques de la région.

Suite aux recommandations du BAPE, le gouvernement du Québec autorise le projet. La mise en service du parc Le Nordais a lieu en décembre 1998 pour le secteur Cap-Chat et un an plus tard pour le secteur Matane (Lyrette, 2003 : 4-5).

⁹ La page web du site Internet de la société Axor consacrée au parc Le Nordais est impossible à consulter. Axor a vendu le parc à Canadian Hydro Developers en 2007

3.1.3 Le parc Nordais en 2010

La compagnie TransAlta a récemment acheté la Canadian Hydro Developers, devenue propriétaire du Nordais en janvier 2010 (Journal Le Riverain, 2010). Avec la première vente conclue en 2007, il semble qu'Axor cherchait à diminuer les dettes liées au parc, majoritairement causées par le remplacement des turbines, « mal calibrées pour l'ampleur des pales » (Idem). De plus, il apparaît que les éoliennes du Nordais étaient moins productives que prévu (Radio-Canada Archives, 2007 : en ligne). Actuellement, la compagnie TransAlta affirme vouloir poursuivre les travaux de réfection entrepris par la Canadian Hydro Developers pendant la période où elle était propriétaire (2007-2010).

Les diverses informations circulant au sujet du parc dans le milieu (ex : ajustements requis des éoliennes, production et redevances moindres que prévues) influent la perception que des acteurs régionaux ont quant à la réussite du projet. Le Nordais a d'ailleurs été cité comme contre-exemple par les instances municipales de Murdochville lors de la mise en place quelques années plus tard d'un parc éolien dans cette localité (Le Riverain, 27 janvier 2010).

3.1.4 Développement éolien en Gaspésie, évolution récente

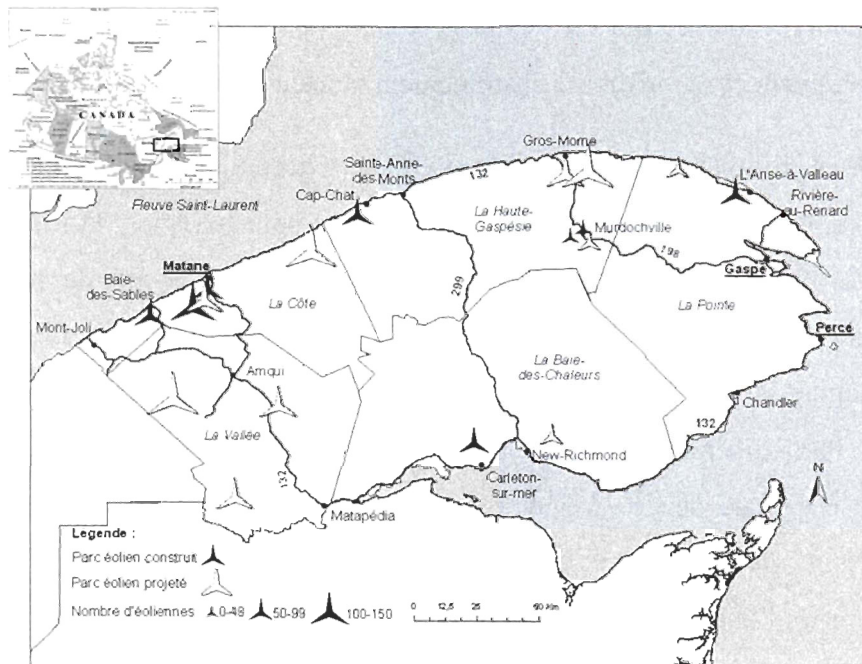
Depuis le début des années 2000, une vingtaine de projets sont construits ou en discussion sur le territoire de la Gaspésie administrative, incluant celui de la MRC de Matane (région du Bas-Saint-Laurent). Cette dynamique résulte des ententes gré à gré et de trois appels d'offre subséquents lancés par la compagnie d'État : le premier en 2003 d'une puissance de 1000 mégawatts, le deuxième en 2005 de l'ordre de 2000 mégawatts, et le dernier appel en 2008, dit communautaire, impliquant des municipalités régionales de comté et des populations autochtones, d'une puissance de 500 mégawatts¹⁰. La plupart des projets retenus pour les deux premiers appels d'offre ont été récemment mis en service ou

¹⁰ TECHNOCENTRE ÉOLIEN, 2010, Historique du développement éolien, <https://www.eolien.qc.ca/fr/eolien-quebec/historique.html>, page consultée le 3 mars 2010.

sont en construction. Pour ce qui est des projets communautaires, ceux retenus n'ont été connus que récemment et ils suivent le cheminement menant à leur autorisation.

En Gaspésie, l'implantation de la filière éolienne découle principalement du travail d'Hydro-Québec. Considérée comme un secteur d'avenir pour la région, la filière est aussi soutenue par le programme ACCORD, une stratégie développée par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec. D'abord portée par le gouvernement du Parti Québécois en 2002, elle constitue aujourd'hui un important dossier pour le Parti Libéral du Québec. L'acronyme ACCORD signifie Action concertée de coopération régionale de développement. Il existe des programmes de ce type dans chacune des régions de la province; en Gaspésie, l'un des trois créneaux retenus concerne le développement de l'énergie éolienne.

Considérée comme un créneau émergent, c'est-à-dire une industrie à fort potentiel pour la région, la politique Accord vise à implanter l'éolien en Gaspésie en tant que système productif régional qui inclurait des parcs de production, des usines d'assemblage et diverses expertises associées au domaine. La région s'est donné pour objectif de faire de l'industrie éolienne « un pôle de développement industriel » (Programme ACCORD, Gaspésie – Les Îles : non daté), avec l'aide d'Hydro-Québec et de mesures fiscales incitatives. Selon les estimations, les projets fournissaient six cents emplois à la région gaspésienne en 2008. Ces emplois sont bien sûr liés à la construction des parcs en tant que tels, mais également à la fabrication des composantes d'éoliennes et à la recherche et au développement, puisque les éoliennes implantées en Gaspésie doivent être en partie construites sur place, selon les obligations incluses dans les appels d'offres d'Hydro-Québec (Idem). Plusieurs acteurs espèrent donc qu'après la construction des parcs, les usines gaspésiennes continueront leurs activités en exportant les composantes d'éoliennes vers d'autres régions du Québec et du monde.



Carte 2 : Les parcs éoliens construits ou projetés en Gaspésie touristique en 2009 (M-E Banville, UQAR)

Malgré plusieurs impacts positifs sur la région, notamment sur le nombre d'emplois associés à la présence d'usines d'assemblage d'éoliennes et à la construction des parcs, l'implantation de cette filière énergétique soulève également certaines critiques sociales. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu des mémoires faisant part d'inquiétudes face au développement éolien dans la région. Entre autres, des individus et des groupes dénoncent certains impacts des parcs éoliens sur le paysage gaspésien et sur leur qualité de vie (Fortin et Le Floch, 2010). Intéressons-nous de plus près aux intervenants du milieu touristique, plus particulièrement aux actions entreprises sur ce dossier.

3.2 PARCS ÉOLIENS ET PAYSAGES : QUATRE INITIATIVES EN GASPÉSIE TOURISTIQUE

Les acteurs touristiques ne restent pas impassibles face à l'implantation de la filière éolienne. Certains lancent diverses initiatives pour faire face à ce contexte de grands changements, susceptibles de toucher leur industrie. Quatre de celles-ci sont décrites brièvement, soit l'inscription des paysages éoliens dans la promotion touristique de la Haute-Gaspésie et de la Gaspésie, les activités d'interprétation de l'énergie éolienne à Cap-Chat, la réglementation de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et finalement, la proposition de planification territoriale avancée par l'ATR.

3.2.1 Les paysages éoliens dans la promotion touristique : un positionnement régional pour un territoire local

Il est intéressant de constater que certains acteurs touristiques ont déjà misé sur la particularité régionale de la filière éolienne. En effet, un examen des pages de couverture et du contenu des guides touristiques publiés par l'ATR de la Gaspésie sur une période de plus de 20 ans (1986 à 2008) a été réalisé¹¹. À travers cet exercice, on remarque que quelques guides mentionnent la présence d'éoliennes, sans toutefois en faire un élément très important de la campagne régionale. Ainsi, pratiquement dès sa mise en opération en 1986, Éole, la grande éolienne à axe vertical, est présente dans la section présentant la municipalité de Cap-Chat. C'est une dizaine d'années plus tard, à partir de 1998, soit au moment de la mise en opération des éoliennes du parc Le Nordais situées à Cap-Chat, que le guide met de l'avant la présence d'éoliennes dans la description de la Haute-Gaspésie, en plus de la section sur Cap-Chat. Rappelons que ce parc était alors le plus grand au Canada. La période où il est le plus question d'éoliennes dans cet outil de promotion (sections des municipalités, des attraits, publicités) correspond aux guide de 2003 à 2006. On en parle même de manière esthétique : « ouvrez grand les yeux car le panorama est vaste et beau »

¹¹ Exercice réalisé à la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial par Anne-Sophie Devanne et Krystel Rousseau sous la direction de Marie-José Fortin, en 2009.

(ATRG, 2006 : 28) Depuis 2007, on semble moins miser sur la présence d'éoliennes dans le paysage régional pour positionner la Haute-Gaspésie et la Gaspésie dans les guides touristiques de l'ATR. En effet, la dernière année où le secteur de la Haute-Gaspésie était introduit avec un texte portant sur l'éolien est 2006. Depuis, on ne mentionne plus la présence de paysages éoliens, excepté pour Cap-Chat, dont Éole et son centre d'interprétation constituent un attrait majeur.

En somme, l'arrivée de ce type d'infrastructures sur le territoire a pu créer une spécificité qu'il a été intéressant d'exploiter pendant un certain temps, dans la promotion de territoires accueillant les premiers parcs, mais essentiellement à l'échelle microrégionale. Les parcs éoliens n'ont pas donné lieu à un réajustement majeur de la campagne touristique à l'échelle régionale, mais ils sont tout de même affichés par la municipalité de Cap-Chat où est implantée l'éolienne à axe vertical Éole et où se déroulent des activités d'interprétation. Depuis quelques années, le nombre grandissant de parcs éoliens et les inquiétudes de dirigeants de l'ATR ont peut-être diminué l'emphase mise sur cette industrie et l'attrait qu'elle pouvait constituer.

Comme l'étude sur le matériel promotionnel ne concernait que les guides touristiques de l'ATR, un organisme régional, il est difficile de connaître la stratégie du CLD de La Haute-Gaspésie concernant le tourisme et la présence d'éoliennes durant la même période. Notons tout de même que dans les publicités de 2010, il est peu ou pas question de la présence d'éoliennes.

3.2.2 Les paysages éoliens comme attraits touristiques : activités d'interprétation à Cap-Chat

Lors de sa construction, l'éolienne à axe verticale nommée Éole constitue une innovation technologique. L'idée de valoriser cette innovation, en donnant accès à l'éolienne à axe vertical à l'ensemble de la population et en favorisant son interprétation, viendrait des concepteurs. Comme le rapporte un acteur clé de cette deuxième initiative

locale, ces derniers souhaitent diffuser la technologie qu'ils ont développée en la rendant accessible à la population régionale, et aux touristes par la même occasion (entrevue, novembre 2009). Déjà en 1986, la région présente Éole comme un attrait touristique de Cap-Chat, du moins dans le guide touristique régional. Il semble que les concepteurs voulaient recevoir les touristes de façon plus formelle et offrir une activité d'interprétation structurée.

En 1988, ils demandent donc à la municipalité de Cap-Chat de s'occuper de créer une structure d'accueil pour les visiteurs, mais les instances municipales préfèrent décliner l'offre. C'est un habitant travaillant sur le projet, ancien maire de la municipalité et membre actif dans le développement de son milieu (M. Jean-Yves Bérubé), qui assure finalement la création et la gestion du centre d'interprétation de l'énergie éolienne Éole Cap-Chat (entrevue, novembre 2009). Sa conjointe et lui-même suivent de nombreuses formations techniques pour être en mesure de proposer et structurer des activités d'interprétation de l'énergie éolienne. Bien que l'éolienne ait cessé de fonctionner en 1993, il est encore aujourd'hui possible de la visiter.

Lors de l'implantation du parc Le Nordais en Haute-Gaspésie en 1998, le Centre d'interprétation Éole Cap-Chat aurait commencé à faire officieusement l'interprétation des éoliennes à axe horizontal également. De 2004 à 2006, c'est le Centre Vents et Mer qui prend en charge l'interprétation exclusive du parc Le Nordais. Cette entreprise a été mise sur pied pour, entre autres, faire l'interprétation du parc dans le secteur de Cap-Chat. Puis, le Centre Vents et Mer ayant cessé ses activités, l'équipe du Centre Éole aurait recommencé à donner de l'information aux touristes sur Le Nordais, cette fois de façon officielle autorisée par la compagnie propriétaire du parc (entrevue, 2009). Le site d'interprétation employait sept personnes de façon saisonnière en 2010 et plusieurs nouveautés étaient prévues pour la saison 2011 (Journal Business, novembre 2010 : 12). Bon an, mal an, il reçoit environ vingt mille visiteurs et constitue un des attraits principaux de la municipalité de Cap-Chat.



Photo 2 : Centre d'interprétation Éole Cap-Chat – visite en autobus
(crédit : M-J Fortin, UQAR)

3.2.3 La maîtrise locale des paysages éoliens : encadrement réglementaire à Sainte-Anne-des-Monts

Comme nous l'avons décrit plus haut (point 3.1), le territoire de la Haute-Gaspésie a été le premier à accueillir des installations éoliennes au Québec. Cette région a donc, en quelque sorte, été pionnière pour nouer les ententes actuelles entre les municipalités, les promoteurs, les propriétaires de terrain et le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Hydro-Québec. Certains élus de la région considèrent qu'il faut tirer des leçons de ces expériences passées et mieux gérer l'implantation de la filière éolienne sur le territoire aujourd'hui, notamment en matière d'intégration paysagère. Il s'agit du troisième type d'initiative considéré dans cette recherche.

En 2007, devant la volonté de promoteurs de présenter un projet d'implantation d'un parc éolien sur son territoire, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts présente un règlement, le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatifs aux éoliennes, parcs

d'éoliennes, aux infrastructures et équipements afférents. Des parties du territoire de la municipalité annemontoise sont exclues d'une possible implantation d'éoliennes, concentrant les terrains potentiellement dédiés à ce type d'industrie à des endroits non visibles depuis les routes principales et certaines zones habitées.

Les raisons évoquées pour la mise en place du PIIA sont entre autres liées à la protection du paysage. On mentionne, dans le préambule du règlement, que la présence d'un « axe routier panoramique et touristique » ainsi qu'un « accès à un grand parc national militent en faveur d'une insertion paysagère harmonieuse d'éventuelles éoliennes, de même que des équipements et infrastructures afférents » (Ville de Sainte-Anne-des-Monts, 2007 : 21).

Les réactions des élus sur le territoire de la MRC ont été mitigées face au règlement de zonage mis en place par le Conseil de Ville de Sainte-Anne-des-Monts. En effet, comme le projet de parc éolien situé sur le territoire de cette municipalité touchait également d'autres municipalités limitrophes, des élus provenant de ces dernières ont mis l'échec du projet sur le compte du PIIA. Celui-ci aurait semble-t-il découragé les promoteurs potentiels (entrevue, mars 2010). De plus, s'il avait été concrétisé, le projet aurait fait partie de la nouvelle entente coopérative entre les municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie. En faisant disparaître des revenus espérés, son abandon a donc amené une dynamique difficile autour de la table du conseil des maires de la MRC.

3.2.4 Planifier parcs et paysages : Une proposition de □□□□□

L'association touristique régionale de la Gaspésie (ATRG) s'investit activement dans le dossier éolien. Dès 2005, lors d'audiences publiques sur le parc éolien de Baie-des-Sables, l'ATRG dépose un mémoire mentionnant l'inquiétude de l'association face à la possible banalisation du paysage, première ressource pour attirer les touristes, suite au développement accéléré et important de la filière éolienne en Gaspésie (ATRG, 2005 : 2). Selon les dirigeants de l'ATR, cette banalisation du paysage pourrait avoir, par ricochet,

une incidence sur l'industrie touristique. L'ATRG souhaite donc la mise en place d'un comité d'aménagement du territoire. L'Association affiche aussi ses préoccupations lors d'interventions publiques dans les médias. Remarquons que l'ATRG ne s'exprime pas contre le développement éolien, mais souhaite qu'il soit mieux planifié en intégrant la question du paysage, ressource importante pour attirer les touristes, dans le but d'avoir le moins d'impacts négatifs possible sur le tourisme dans la région.

C'est dans cette perspective que les dirigeants de l'ATRG lancent une consultation sur la prise en compte et la protection du paysage dans les procédures d'aménagement du territoire. La démarche vise à questionner les conditions de la « sauvegarde de l'intégrité des paysages » gaspésiens (ATRG, 2007) pour le maintien de l'activité touristique. La participation des membres est cependant faible. Sur les 800 membres de l'Association, 34 répondent à la consultation, parmi lesquels des établissements d'hébergement, des municipalités et des gestionnaires d'attrait naturels. Au final, la proposition de l'ATRG de créer des zones de protection basées sur les pôles de destination déterminés dans le plan d'action récréotouristique ne semble pas avoir convaincu les répondants, même s'ils reconnaissent l'importance d'un projet de sauvegarde des paysages. Trois remarques ont été reprises dans le rapport de consultation. D'abord, les paysages de la Gaspésie forment un tout qu'on ne peut réduire à quelques zones de protection puisque c'est l'ensemble des paysages du Tour de la Gaspésie qu'il faudrait protéger. Ensuite, selon certains élus, l'Association déborderait de ses prérogatives en matière d'aménagement et de consultation. Finalement, la question de la protection des paysages devrait être considérée sous l'angle de l'ensemble des ressources naturelles et ne pas être circonscrite au débat sur l'implantation de la filière éolienne (Idem).

Bien que les divergences de points de vue internes à l'organisation n'aient pas été médiatisées à l'époque, les nombreuses déclarations publiques du directeur de l'ATRG faisant part de ses inquiétudes quant à l'absence de planification spatiale des parcs éoliens semblent avoir contrarié des élus gaspésiens. Ceux-ci, ayant pour mission le développement régional, misent non seulement sur le développement touristique, mais aussi sur le créneau

naissant de l'éolien pour développer leur région. L'initiative ayant été appuyée par seulement quelques intervenants touristiques, l'ATRQ a, par la suite, limité les déclarations publiques sur le sujet de l'éolien.

En somme, ces quatre initiatives lancées pour faire face à l'introduction de parcs éoliens dans le paysage régional indiquent une forme de mobilisation de certaines organisations dans ce contexte de changement. Ces initiatives n'ont cependant pas toutes été bien accueillies dans le milieu touristique et ses réseaux. De fait, celles visant à mieux encadrer la filière éolienne ont suscité des réactions négatives et même des conflits. Entre autres, les tensions internes vécues à l'ART sur le dossier éolien, entre les membres touristiques et des élus de la Gaspésie, auraient laissé des traces dans la dynamique de cette importante organisation, responsable de la planification et de la promotion touristique régionale. Il s'agit là d'un premier changement apporté par l'implantation de la filière sur les acteurs régionaux et leurs relations. Ce résultat d'analyse sera cependant nuancé lorsque nous aborderons plus avant la question des tensions et des désaccords.

3.3 ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Précédemment, nous avons décrit les représentations des acteurs impliqués quant au tourisme et au paysage. Suite à l'historique de la présence éolienne en Gaspésie et en Haute-Gaspésie, nous souhaitons ici approfondir les représentations du développement éolien en considérant qu'elles orientent la façon dont les intervenants interprètent le changement et, ensuite, déterminent les stratégies pertinentes à adopter. Nous considérerons successivement l'évolution dans le temps, la cohabitation entre la présence éolienne et le secteur touristique ainsi que ses effets sur le paysage, les réactions et les interprétations face aux stratégies adoptées par des acteurs.

3.3.1 Évolution des représentations dans le temps

Lorsqu'on les interroge sur les impacts positifs et négatifs qu'ils perçoivent, la plupart des répondants distinguent spontanément des phases différentes dans le développement de la filière éolienne. Leurs propos montrent donc une évolution des représentations associées au développement éolien de la filière en Gaspésie, en lien avec la sous-dimension du processus d'activation de la ressource et ses indicateurs.

Ainsi, presque tous estiment que l'arrivée du premier grand projet en 1997, Le Nordais, a généralement été bien acceptée dans la région. Les gens semblaient même « emballés », se rappellent les répondants. Ils ont ensuite constaté que les effets positifs, notamment sur le plan économique, ont été moindres que ceux prévus et espérés. Quelques répondants considèrent que Cap-Chat a joué le rôle de cobaye en matière de développement éolien. On a d'ailleurs mentionné que cette expérience avait été source de déception lors d'un colloque à la SADC, en 2009 : « Pour Cap-Chat, c'est une déception » (entrevue, mars 2010), estime cet intervenant. D'autres acteurs ont toutefois tiré profit de l'expérience vécue par la municipalité. Entre autres, la municipalité aurait reçu des appels pour connaître les désagréments physiques liés aux parcs éoliens, les impacts sonores particulièrement, lors de la construction du parc de Baie-des-Sables.

Actuellement, surtout selon certains répondants issus de l'industrie touristique, un seuil de saturation se dessinerait, rendant les prochains projets plus difficiles à faire accepter par les populations locales : « Plus le nombre de parcs va augmenter, plus les effets du développement éolien seront visibles. Le seuil de saturation arrive, et les dernières municipalités à signer des ententes auront plus de difficultés à faire accepter le développement éolien sur leur territoire » (entrevue, mars 2010).

Globalement, on passe d'un enthousiasme face au parc Le Nordais à une déception certaine devant les faibles retombées de ces premiers grands sites de production : « C'était d'abord positif au début, avec le premier parc. Le fait qu'il y en ait partout diminue l'attrait et banalise le développement » (entrevue, mars 2010). Certains acteurs sont devenus plus

prudents face au développement éolien, notamment à cause de ses conséquences possibles sur le paysage et le tourisme. Certains ont même choisi de s'impliquer pour tenter d'encadrer l'implantation de la filière à travers diverses stratégies, que nous verrons plus loin (point 3.3).

3.3.2 Le développement éolien et le tourisme

La présence de l'éolienne à axe vertical installée par Hydro-Québec en 1987, Éole, est généralement perçue comme positive pour la région : « Ça a donné un bon coup de main à la région, notamment à Cap-Chat pour Éole, la plus haute au monde, un attrait touristique fort » (entrevue, novembre 2009). L'attrait que constitue Éole, mis en valeur par des activités d'interprétation, amène également les touristes à s'intéresser au site du grand parc Le Nordais. Pour cette raison, selon les répondants, Le Nordais aurait un impact positif sur le plan touristique. Cependant, cette spécificité touristique locale est peut-être compromise par l'arrivée d'autres parcs sur le territoire : « Il va en apparaître partout tout le long de la côte, ça banalise celui de Cap-Chat : "bon, encore un parc éolien" » (entrevue, mars 2010).

Il est cependant difficile, voire impossible de savoir si la présence d'éoliennes empêche des gens de venir visiter la Gaspésie, puisqu'on ne peut interroger ceux qui ne viennent pas, comme le fait remarquer un intervenant : « C'est impossible de mesurer si cela [la présence d'éoliennes] a eu un impact sur les touristes. On peut savoir pourquoi ils sont venus, mais pas pourquoi ils ne viennent pas. Ce n'est pas évident de sonder les gens qui ne sont pas venus » (entrevue, avril 2010).

Bien que certains répondants issus du domaine touristique s'inquiètent face aux problèmes que cela pourrait occasionner pour leur industrie, plusieurs estiment que le développement de la filière a été bénéfique pour le tourisme d'affaires dans les centres urbains régionaux accueillant des usines d'assemblage et de fabrication : « Le tourisme d'affaires à cause de l'éolien a eu une forte augmentation pour l'hôtellerie, la restauration, la location d'autos dans certains secteurs comme Matane, Gaspé, Mont-Joli » (entrevue,

avril 2010). Cela ne touche cependant pas la Haute-Gaspésie, région qui n'accueille pas de telles usines.

Il est donc difficile pour les acteurs de connaître les impacts futurs que le grand nombre de parcs éoliens aura sur le tourisme, alors que ces acteurs ont connu différentes expériences. Certaines ont été positives pour quelques projets touristiques et pour le tourisme d'affaires, alors que d'autres sont plus négatives, vécues comme des sources d'inquiétudes.

3.3.3 Le développement éolien et le paysage

Les impacts perçus du développement éolien sur le paysage touchent le concept de la structure du développement touristique et plus précisément la dimension des représentations de la ressource territoriale du paysage. Les acteurs interrogés s'entendent pour dire que le développement éolien a un impact important sur le paysage (positif ou négatif). Une minorité de répondants ont mentionné que la présence physique des éoliennes modifiait négativement le paysage : « ça dénature un peu les paysages très recherchés par les visiteurs. La principale source de motivation des visiteurs est la beauté des paysages. La présence de parcs éoliens vient altérer ces paysages » (entrevue, mars 2010). D'autres mentionnent également que « la beauté des paysages de la Gaspésie est brimée » (entrevue, mars 2010).

Quelques répondants, de façon plus secondaire, ont mentionné que plusieurs touristes semblent trouver les éoliennes esthétiques : « Certains touristes trouvent ça beau » (entrevue, mars 2010), ou bien : « beaucoup de touristes trouvent ça beau, aiment la vue qu'on a en arrivant en haut de la côte de Capucins (où on aperçoit le parc pour la première fois) » (entrevue, novembre 2009).

Du côté de certains répondants, il y a possiblement une méconnaissance de la véritable opinion des acteurs touristiques et du maire de Sainte-Anne-des-Monts face à

l'éolien et au paysage modifié. En effet, une majorité de répondants issus du monde des élus, généralement favorable au développement éolien, nous ont fait part de l'avis négatif d'autres acteurs, notamment des élus de Sainte-Anne-des-Monts : « la mairesse de Sainte-Anne considère ça comme de la pollution visuelle, que ça pollue le décor » (entrevue, novembre 2009). Un autre nous assurait que des intervenants importants du milieu touristique considéraient que la présence d'éoliennes était vraiment négative pour les paysages. Or après avoir interrogé directement ces mêmes acteurs, nous avons pu constater que leur opinion était plus nuancée qu'on nous l'avait rapporté. Par exemple, à la municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, on se dit favorable au développement éolien; on souhaite cependant mieux l'encadrer et l'intégrer plus efficacement au territoire.

Un autre répondant estime que si certains peuvent considérer que les parcs éoliens gâchent le paysage montagneux de la Haute-Gaspésie, ils seront en mesure d'admirer des montagnes à d'autres endroits de la péninsule : « Des montagnes, y'en a tout le tour de la Gaspésie. Si ils les voient pas à Cap-Chat, à cause des éoliennes, y vont les voir ailleurs. Ça change quoi? » (entretien, mars 2010).

Des craintes quant au manque de régulation ressenti au niveau régional (ensemble de la péninsule gaspésienne) ont poussé l'ATRG à prendre position pour la protection des paysages. Bien qu'un concours de circonstances l'ait encouragée à taire son discours qui portait sur une meilleure planification paysagère des parcs éoliens, les inquiétudes quant au futur sont demeurées les mêmes : « Dans 50 ans, que va-t-il rester de ça? Vont-elles être démantelées? ». C'est d'ailleurs ce répondant, issu du domaine touristique, qui a montré le plus d'inquiétudes concernant les impacts actuels et futurs sur le paysage de l'ensemble de la Gaspésie. Cette position demeure cependant marginale par rapport à l'ensemble des répondants.

On observe des opinions différentes sur cette question selon les types d'acteurs. Ainsi, les inquiétudes quant aux possibles impacts de la présence d'éoliennes sur le paysage viennent des répondants touristiques et de ceux issus des organismes de développement, et rarement de ceux issus du monde municipal. Leur argumentation vient de la forte

concentration d'éoliennes sur le territoire qui pourrait conduire à un paysage standardisé : « On a eu peur que les touristes voient une banalisation du paysage » (entrevue, mars 2010) ou bien : « Ça pourrait devenir un inconvénient si c'était mal géré et dans le paysage de façon continue » (Idem). « On a peur que la région devienne comme une pelote d'épingles. Belle image, mais un peu dommage » (entrevue, avril 2010), disait un autre répondant. Une autre distinction se joue donc encore une fois à l'intérieur du réseau touristique, avec certains élus.

Pour conclure sur les représentations de la ressource territoriale du paysage et plus spécifiquement sur la vision de la ressource en lien avec la présence éolienne, tous s'entendent pour dire que cette présence risque d'avoir des impacts importants sur le paysage. De plus, peu de répondants soulignent un potentiel touristique lié au paysage modifié. La représentation inverse domine, à savoir que certains semblent inquiets de la banalisation du paysage de la Haute-Gaspésie à cause du nombre grandissant de parcs autour de la péninsule gaspésienne.

3.3.4 Les impacts perçus du développement éolien

La filière éolienne, en forte croissance sur le territoire gaspésien depuis dix ans, est un sujet qui a été abordé durant les entretiens (partie C, questions 1 à 5). Les discours des répondants sur l'implantation de la filière éolienne portent beaucoup sur le mode de régulation de ce nouveau secteur d'activité. On mentionne les impacts de cette implantation sur le tourisme dans la région. Examinons ces impacts identifiés par les répondants, positifs puis négatifs.

Impacts positifs

Si l'expérience du parc de Cap-Chat ne semble pas concluante en termes de retombées économiques, quelques répondants notent tout de même un autre type d'impact

positif qui découlerait de la présence du parc : la notoriété de la municipalité. En effet, d'abord Éole, puis le premier parc d'éoliennes (Le Nordais) auraient attiré l'attention sur la petite municipalité, concourant à lui donner une nouvelle visibilité, notamment par le tourisme, comme le résume cet intervenant : « En fait, le développement éolien a permis à Cap-Chat de se mettre sur la map » (entrevue, novembre 2009). D'autres répondants abondent dans ce sens : « Ç'a donné un bon coup de main à la région, notamment à Cap-Chat pour Éole, la plus haute au monde, un attrait touristique fort » (entrevue, mars 2010).

Certains répondants ont également mentionné que la présence de nouveaux parcs construits après les appels d'offre de 2003 et de 2005 pourraient être financièrement profitables pour les municipalités sur lesquelles ils s'implantent : « C'est sûr que les municipalités qui ont accepté de développer l'éolien ont pu voir leur budget doubler ou tripler avec les redevances » (entrevue, novembre 2009).

Les propos des répondants montrent que les activités liées à la filière sont perçues comme un avantage économique pour la région gaspésienne en général, du moins actuellement, et surtout pour les pôles urbains accueillant les usines d'assemblage : « C'est une opportunité, la preuve est bétonnée dans les usines de production qui existent sur le territoire » (entrevue, mars 2010). Plusieurs estiment cependant que cela n'a pas été le cas pour la région dans le passé : « Il y a tout de même un mécontentement face aux ententes peu lucratives du Nordais. Région test » (entrevue, mars 2010).

Impacts négatifs

Tout comme les avantages, les inconvénients perçus par les intervenants interrogés sont principalement associés au secteur économique. Ces derniers mentionnent le manque de retombées économiques pour Cap-Chat, et aussi pour la Haute-Gaspésie. Certains estiment même que cette microrégion a servi de « cobaye » lors des premières phases d'implantation de la filière éolienne en Gaspésie, ce qui expliquerait le peu de retombées économiques issues des premiers parcs : « Ça ne fait pas vivre la municipalité. La Ville a

servi de cobaye en matière de développement éolien. Les ententes varient selon le rendement ou fixe, tout dépend des propriétaires. Pour [la municipalité de Cap-Chat], c'est environ 12 000 dollars par année. Pour les autres projets éoliens ailleurs, c'est mieux, plus payant » (entrevue, mars 2010). D'autres sont encore plus critiques : « la Haute-Gaspésie n'a pas bénéficié du tout du développement éolien » (entrevue, mars 2010). Enfin, quelques-uns sont plus nuancés, mais expriment quand même une déception : « Pour Le Nordais, ç'a été mal fait, mais à l'époque c'était une belle opportunité » (entrevue, mars 2010).

Sur le plan local et régional, la majorité des répondants estiment que dans le cadre du développement éolien réalisé par le passé, y compris celui de Cap-Chat, les ententes ont été peu lucratives et cela, en partie à cause d'un manque d'encadrement : « Au niveau des retombées, ç'a été mal encadré. Les gens sont mal informés aujourd'hui et ça crée des conflits dans certaines municipalités » (entrevue, mars 2010).

L'absence de régulation et le manque de connaissance face aux possibles redevances expliqueraient, selon certains, les faibles retombées économiques du développement éolien dans la région. On suppose que les prochains parcs seront plus lucratifs, estimant que les décideurs semblent avoir tiré des leçons des expériences passées : « On est sorti grandis des expériences d'avant (Cap-Chat) : pas de redevances, pas de politique de démantèlement » (entrevue, mars 2010). Cet autre répondant avance également que « l'héritage de Cap-Chat fait que la population est plus informée et plus méfiante qu'avant. Surtout face aux problèmes du peu de redevances que la municipalité a eues et les mauvaises négociations de contrats. C'est vu de façon un peu négative et méfiante » (entrevue, novembre 2009).

On note donc un certain paradoxe dans les propos tenus par plusieurs répondants concernant les retombées économiques du développement éolien. D'un côté, les expériences passées semblent montrer une déception face à des redevances jugées faibles, voire inexistantes pour les localités, de l'autre, le développement éolien est considéré comme une opportunité pour les municipalités. De fait, la plupart des répondants

distinguent les parcs plus anciens des parcs futurs qu'ils considèrent potentiellement plus lucratifs pour la région.

Une minorité de répondants évoquent la mauvaise organisation spatiale du Nordais et sa banalisation due au nombre croissant de parcs éoliens. La notoriété du parc de Cap-Chat dans le paysage, en particulier à cause de la forme unique de l'éolienne à axe vertical, risque en effet de s'affaiblir devant le nombre grandissant de parcs éoliens. En réalité, ce n'est pas tant la présence de parcs éoliens qui semble déranger que leur nombre. À aucun moment dans les entretiens il n'est mentionné que la présence d'éoliennes altère le paysage. Tandis qu'un répondant parmi les quinze mentionne une mauvaise planification spatiale du Nordais, le tiers des répondants parle de la perte de spécificité du site face au nombre grandissant de parcs éoliens sur le territoire.

* * *

Pour conclure, retenons que les représentations du développement éolien relevées dans notre enquête évoluent avec les différentes étapes historiques de ce développement. En effet, au niveau touristique, lorsque le développement éolien sur le territoire s'est accentué, certains ont craint une certaine perte de spécificité de la ressource paysagère gaspésienne. Nous aurions pu nous attendre à ce que les répondants locaux aient des appréhensions face aux possibles impacts de l'implantation des éoliennes sur les paysages gaspésiens dits « naturels », mais c'est plutôt la crainte d'une forme de banalisation et d'un étalement des paysages éoliens qui a été exprimée. Les craintes quant à la baisse de l'achalandage touristique ont été plutôt rapportées au niveau régional.

L'arrivée des premières éoliennes (Éole et Le Nordais, entre autres) a été perçue comme une particularité paysagère qui modifiait le paysage-ressource spécifique de la région, mais qui ne le rendait pas moins spécifique pour autant. Avec sa forme unique, l'éolienne à axe vertical contribuait même à l'identité du paysage de Cap-Chat. Le nombre grandissant de parcs éoliens pourrait cependant nuire à cette spécificité haute-gaspésienne. Dans un autre ordre d'idée, il semble qu'avec le recul, les répondants considèrent plutôt que

les premières ententes ont été mal négociées et que les ententes concernant les parcs futurs ou nouvellement construits apporteront plus d'avantages financiers à la région. Cette vision de la situation est majoritairement présente au niveau des élus. En résumant, le développement éolien apparaît de plus en plus problématique sur le plan touristique, tandis qu'il apparaît toujours positif sur le plan financier, surtout pour les municipalités susceptibles d'accueillir les parcs et leurs redevances. Les visions sont ainsi inversées.

Retenons aussi que les représentations concernant le développement de la filière éolienne sur le territoire de la Haute-Gaspésie, mais également de la Gaspésie, diffèrent selon certaines caractéristiques des répondants. En effet, le développement éolien serait plutôt vu de façon mitigée au sein des organismes institutionnels œuvrant de près ou de loin dans l'industrie touristique, surtout lorsque ce développement semble avoir un impact sur la spécificité de la ressource paysagère. D'un autre côté, une majorité de répondants issus du milieu de la politique municipale voient dans la filière éolienne un vecteur de développement économique, malgré les ententes financièrement décevantes attachées aux projets passés.

Ces différentes représentations du développement de la filière éolienne, mais également du tourisme, pourraient créer des tensions entre les acteurs impliqués et peut-être aussi avoir des répercussions sur le travail des acteurs, même à l'intérieur des réseaux. Ces tensions sont notamment observables dans les réactions que suscitent deux initiatives visant à encadrer la localisation spatiale des parcs, tel qu'exposé dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 4

LES DYNAMIQUES DES RÉSEAUX : QUELLES CAPACITÉS À CONCILIER DES POINTS DE VUE ET À MOBILISER?

Nombre de répondants ont mentionné la présence de relations parfois conflictuelles et tendues dans les réseaux et entre certaines organisations touristiques en Haute-Gaspésie. Comme posé dans notre cadre d'analyse, cette présence de tensions est liée à l'efficacité des réseaux, soit la capacité des acteurs à concilier les différents points de vue et dépasser les conflits. Cette dimension mérite une analyse plus approfondie, puisque des sources de tensions semblent présentes à plusieurs niveaux. Examinons alors les tensions et leurs sources, concernant l'industrie touristique en général d'abord, puis devant le développement de la filière éolienne, et les effets que ces tensions ont pu avoir sur les réseaux passés et actuels, selon les répondants. Pour terminer, il sera question des réactions suscitées par deux des initiatives mises en place face au développement éolien.

4.1 TENSIONS ET CONFLITS ENTRE ACTEURS TOURISTIQUES

L'analyse des discours nous a permis de constater que des tensions, voire des conflits entre les acteurs sont présents dans le secteur touristique, autant sur le territoire de la Haute-Gaspésie que sur celui de la région gaspésienne. Selon notre cadre d'analyse, ce n'est pas tant l'existence de telles tensions que la capacité des acteurs à les dépasser qui représenterait le véritable critère pour juger de l'efficacité du réseau. En effet, les réseaux qui auraient la capacité de concilier les différents points de vue et d'aller au-delà des conflits faciliteraient l'atteinte des objectifs. Trois sujets ont été abordés spontanément lors des entretiens.

La source de tension la plus importante liée au domaine touristique en Haute-Gaspésie et dont les individus interrogés nous ont fait part touche la promotion du tourisme, plus précisément le financement de cette promotion ou des organismes qui la prennent en charge. L'exemple le plus marquant de cette situation est celui de Tourisme Haute-Gaspésie, une table touristique ayant pour mission le développement et la promotion de cette industrie, et tous les événements qui ont découlé de sa dissolution. D'abord, cet organisme a été dissout suite à des relations conflictuelles sur le financement, comme nous en fait part ce répondant : « [I]a forte présence de conflits a occasionné un transfert du budget vers un organisme de développement qui a embauché une ressource. Les conflits venaient du fait que les maires se chicanaient pour le budget » (entrevue, novembre 2009). Quelques répondants nous ont fait part de la présence de certaines rivalités qui ont également pu causer la perte de Tourisme Haute-Gaspésie : « la fin de cette table est arrivée à cause d'une guerre politique, des conflits entre des individus qui ont fait des sorties publiques contre les élus. Financée en partie par MRC et CLD, il était alors difficile de mordre la main qui nous nourrit » (entrevue, mars 2010). Il est ici question de critiques publiques contre les élus, impliqués dans le financement. Une combinaison de conflits entre des individus et de mécontentes à propos du budget a donc possiblement conduit à la perte de la table touristique Tourisme Haute-Gaspésie.

Les structures qui ont remplacé Tourisme Haute-Gaspésie auraient également connu des tensions, toujours sur le sujet du budget accordé à la promotion touristique. En effet, un groupe d'individus faisant partie d'une table de consultation locale sur le tourisme a manifesté son mécontentement face à quelques investissements promotionnels de l'organisme de développement qui avait récupéré le budget de Tourisme Haute-Gaspésie. Ce conflit, directement lié à la promotion touristique, révèle principalement un manque de communication. En effet, il semble que les mécontents soient montés aux barricades avec des informations incomplètes, voire fausses, quant aux fonds mobilisés, comme l'explique un intervenant : « La publicité qui a été faite n'a pas été payée par le budget de promotion touristique, mais par le budget de l'axe entrepreneurial » (entrevue, novembre 2009).

La diversité des intérêts en présence apparaît comme une deuxième source de tension importante en Haute-Gaspésie, et aussi dans la région : « Il y a en fait un morcellement des acteurs. Ça doit en principe aider la planification, mais en pratique, pas vraiment » (entrevue, mars 2010). Dans l'industrie touristique en Haute-Gaspésie, les acteurs sont nombreux et issus de différents secteurs, du tourisme en tant que tel, du monde des élus ou du développement régional, et la communication semble difficile. Cette situation peut avoir pour conséquence que « le développement est souvent anarchique, il y a un syndrome du voisin gonflable. On a tendance à se tirer dans le pied et faire comme les autres au lieu d'innover » (entrevue, mars 2010). Certains répondants ont souligné que malgré la bonne volonté des uns et des autres, il est souvent difficile d'organiser une concertation entre les acteurs touristiques, et surtout les entreprises à cause de leurs intérêts variés : « Ils ne se sont pas entendus entre eux principalement parce que le comité est trop varié, les intérêts et les enjeux sont variés » (entrevue, novembre 2009). Il semble en effet difficile de concilier les intérêts d'une microentreprise privée, par exemple un petit établissement hôtelier qui peine à couvrir ses frais en basse saison, et ceux d'un site dont la pérennité est assurée par des subventions et qui est ouvert seulement lors de la saison estivale plus achalandée. Cela fait d'ailleurs partie des défis de l'industrie touristique mentionnés précédemment (section 2.2.1).

Une troisième source de tension en tourisme résulte du fait que le territoire d'intervention peut être différent selon les réseaux concernés par les décisions. Dans le cas étudié, le territoire de la Conférence régionale des élus (CRÉ) épouse les contours de la région administrative de la Gaspésie. Celui de l'ATR, appelé « Gaspésie touristique », inclut en plus trois MRC du Bas-Saint-Laurent limitrophes (Matane, Matapédia, Mitis). Ainsi, la géographie de la région touristique, qui crée une « boucle naturelle » offrant une cohérence pour l'expérience et le produit touristiques, constitue un avantage reconnu dans le milieu. Sa mise en valeur collective demeure toutefois difficile : « Tous [les intervenants touristiques du Québec] envient la Gaspésie parce qu'on a une boucle. Dans la région, on n'est pas capable d'en profiter puis on se chicane là-dessus » (entrevue, avril 2010).

Cette cohérence de la Gaspésie touristique peut être remise en question lorsque des dossiers deviennent litigieux. C'est notamment ce qu'illustre le conflit majeur entre les élus de la CRÉGÎM et l'ATR autour du déménagement des bureaux de l'association tel que décrit par des intervenants interrogés. En 2009, les deux organismes se sont fermement opposés sur la question du déménagement du bâtiment abritant les bureaux administratifs de l'ATR. Le désaccord a même pris la voie des tribunaux. La Conférence régionale des élus de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a déposé une injonction à la Cour Supérieure du Québec demandant à l'ATR de déménager ses bureaux à Carleton, petite ville de la Baie-des-Chaleurs ayant déjà accueilli ces bureaux par le passé et située à l'intérieur de la région administrative de la Gaspésie¹². L'ATR souhaitait plutôt déplacer la maison du tourisme à Mont-Joli. Bien que faisant partie de la « Gaspésie touristique », cet emplacement est situé dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

Finalement certains répondants semblent dire qu'en tourisme, le conflit est toujours présent, peu importe les sujets en cause : « Entre les élus, entre les élus et les entrepreneurs, entre les entrepreneurs, entre les organismes de développement et la table de consultation, etc. Les acteurs ont tendance à entrer facilement en conflit dans le domaine touristique » (entrevue, novembre 2009). De plus, comme dans d'autres secteurs, plusieurs observent un esprit de concurrence entre les municipalités : « Le problème de la Gaspésie c'est les guerres de clochers » (entrevue, avril 2010).

Mais le discours n'est pas si simple. Ainsi, malgré la présence de tensions et de conflits, quelques répondants soulignent leurs relations harmonieuses avec les autres acteurs œuvrant en tourisme. L'un d'eux, issu d'un organisme de développement, se targue d'ailleurs de tout faire pour entretenir des relations harmonieuses avec les organisations de la région : « On a toujours été en bons termes avec les organismes de la région et ça été payant d'être en bons termes. On ne veut pas se mettre des gens à dos » (entrevue, mars 2010). D'autres répondants nous assurent qu'au sein de leur organisation, ou dans ses relations avec les autres organisations, l'harmonie règne généralement. L'un de ces

¹² Reportage du Téléjournal Est-du-Québec de Radio-Canada, le 27 août 2009

répondants précise que parfois un sujet peut générer des tensions : « Bien sûr, le financement c'est le nerf de la guerre, mais il y a vraiment une belle mobilisation » (entrevue, mars 2010). On revient ici à l'une des principales sources de conflit nommée précédemment. On retiendra surtout l'idée que pour maintenir de bonnes relations, certains intervenants vont préférer taire leurs différends et même abandonner un projet.

Ainsi les sources de tensions dans le domaine du tourisme en Haute-Gaspésie sont entre autres liées à des pratiques d'organisation, comme le financement de la promotion, mais elles découlent aussi de conditions plus structurelles, liées à la nature même du réseau touristique. Celui-ci rassemble en effet des intervenants aux réalités et aux intérêts très variés et se structure sur des territoires d'intervention à géométrie variable selon les organisations. Il faut souligner que ces sources de tensions sont préexistantes au contexte d'implantation de la filière éolienne. D'ailleurs au sein de l'industrie touristique, le développement éolien sur le territoire n'a pas été présenté spontanément comme une source de tension. Examinons les propos des répondants lorsqu'on les interroge directement sur ce sujet.

4.2 LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN COMME SOURCE DE DÉSACCORDS ET DE TENSIONS

Sur le dossier du développement éolien, trois sources possibles de tensions ressortent du discours des répondants : le manque d'information, les revenus potentiels issus des parcs et les mandats et pouvoirs des organisations (avec incidences sur le paysage).

Le manque d'information et de consultation au-delà du cercle des décideurs est présenté par quelques répondants comme une source de tensions : « les élus se sont tout de suite ralliés à la cause du développement éolien, sans consulter la population » (entrevue, avril 2010). Ce manque d'information et de prise en compte de l'avis de la population aurait causé des tensions dans certaines municipalités. Il faut cependant préciser que le

mécontentement au niveau de la population ne semble pas avoir été si important, selon certains répondants, du moins il a été peu exprimé ouvertement et publiquement.

Une autre source de tension concerne les retombées économiques locales des parcs éoliens. Il y a bien sûr eu des déceptions face aux redevances obtenues par la Ville de Cap-Chat avec le parc Le Nordais, mais les élus espèrent toujours plus de retombées pour les futurs parcs. La question des revenus générés par les parcs éoliens pour les municipalités peut parfois créer des tensions entre les élus municipaux et différents organismes du secteur touristique. En effet, l'un des répondants souligne que bien que les parcs puissent avoir des impacts sur le paysage et sur le tourisme, certains acteurs estiment le développement éolien plus avantageux pour leur territoire que le seul tourisme, qu'ils jugent comme une industrie moins payante. La valorisation du paysage pour le tourisme s'avèrerait moins lucrative à court terme pour les municipalités que le développement de la filière éolienne. Devant la dévitalisation économique de certains milieux, des élus municipaux préfèrent donc l'industrie éolienne au secteur touristique : « les projets éoliens donnent suffisamment d'argent aux municipalités pour régler leurs problèmes à court terme. La compensation normée assure une plus grande acceptabilité des projets éoliens par les élus. Le calcul est facile à faire puisque le tourisme est moins payant, donc le paysage » (entrevue, mars 2010). Le répondant ajoute ici que les compensations fixes, associées aux projets plus récents, permettent de connaître les revenus potentiels des parcs éoliens, et donc de diminuer les incertitudes économiques. Dans cette perspective, on comprend mieux les tensions vécues au sein de la MRC : la mise en place d'un PIIA par la Ville de Sainte-Anne-des-Monts pour protéger le paysage a été interprétée par les municipalités voisines comme contraignant et menaçant l'implantation de projets sur leur territoire et, donc, leurs retombées économiques.

Finalement, la dernière source de conflit liée au développement éolien dont il a été question chez les répondants concerne les différents mandats et pouvoirs des organisations en Gaspésie. C'est notamment ce qu'illustre le conflit vécu au sein de l'ATRG lorsque celle-ci a voulu proposer une nouvelle démarche d'encadrement et de planification

territoriale des parcs. Deux types d'acteurs, issus de l'industrie touristique et du monde des élus, se sont alors confrontés sur la question de la protection du paysage face au développement rapide des parcs éoliens sur le territoire. Depuis, la position de l'ATRG s'est adoucie, certains ayant mis en doute la légitimité de son intervention sur ce sujet (aménagement du territoire) qui ne concernait pas directement le cœur de sa mission (promotion touristique) : « On a appris que toute déclaration dans le dossier éolien ne sera pas appréciée et même contestée. Ça [la prise de position] n'a pas été poussé plus loin parce que l'organisme a une mission de promotion d'abord, pas de protection ». D'autres répondants avancent aussi que « (s)on message a été mal perçu, vu comme de l'ingérence dans le développement de la Gaspésie » (entrevue, mars 2010). Le conflit sur les différents rôles des organisations aurait également un lien avec leurs représentations différentes de l'éolien. Pour l'une, l'éolien est une source de revenus potentiels et pour l'autre, une problématique potentielle.

Plus largement, le retrait de divers intervenants semble traduire le sentiment d'un pouvoir limité dans les processus de décision. Des organismes de développement influents considèrent qu'il revient aux élus de se prononcer et que, comme il a été précédemment mentionné, la population peut parfois manquer d'information, ce qui pourrait occasionner une absence de débat, du moins en Haute-Gaspésie. Un répondant considère d'ailleurs qu'à l'intérieur de son organisation (dont le nombre de membres est élevé), le développement éolien n'est désormais plus un sujet discuté, et cela parce que plusieurs estiment ne pas pouvoir influencer les décisions prises par les élus (encadrement et modes de régulation) : « On n'en entend plus vraiment parler au niveau des membres. Les gens ont l'impression que les élus sont tellement en arrière des projets éoliens que tout est décidé d'avance et que la population n'a pas de pouvoir » (entrevue, avril 2010).

Comme d'autres dossiers, le développement de l'éolien est traversé par des tensions qui pourraient influencer la configuration des réseaux d'acteurs du milieu touristique et l'état de leurs relations. Pour tenter de mieux saisir ce type d'impacts, observons de plus près les réactions suscitées par les initiatives visant à valoriser ou encadrer la filière éolienne.

4.3 RÉACTIONS FACE AUX STRATÉGIES ADOPTÉES FACE AU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Devant le nombre grandissant de parcs éoliens sur le territoire gaspésien issus des appels d'offres successifs (2003; 2005), des critiques et des oppositions locales ont commencé à émerger. Certains acteurs régionaux ont alors voulu mieux baliser ce développement. Les stratégies adoptées par la municipalité de Ste-Anne-des-Monts et l'ATRG, liées à une plus grande volonté d'encadrement, ont fait réagir certains acteurs locaux et régionaux. Le concept de structure du développement touristique est lié à ces stratégies, mais également aux réactions et interprétations, par les représentations du développement éolien et par les modes de régulation.

En entretien, sous le couvert de la confidentialité, quelques intervenants touristiques ont estimé qu'il fallait interroger la population et s'assurer de respecter le corridor visuel ainsi que les écosystèmes (pour les parcs et les pourvoies) : « Il y a aussi eu quelques membres qui souhaitaient qu'on prenne position, surtout dans le secteur de la Haute-Gaspésie (où il y a le Parc et des réserves fauniques). Notamment à cause de la protection des animaux face à la construction et la mise en place de chemins » (entrevue, avril 2010). Les projets retenus par Hydro-Québec lors du premier appel d'offres étaient dispersés sur le territoire, mais souvent visibles depuis la route régionale ou des sites touristiques et les conséquences sur le paysage pouvaient être importantes, notamment du point de vue des visiteurs.

Toutefois sur la place publique, presque toutes les personnes rencontrées ont choisi le statu quo ou ont préféré s'abstenir de prendre position. Certaines ont justifié cette position - ou cette absence de position - par la nature de leur organisation (organisme public ou parapublic) : « On ne s'est pas prononcés. Et on confirme qu'on n'a pas le droit de se prononcer puisqu'on est gouvernemental (origine de l'organisation) » (entrevue, mars 2010). D'autres répondants, majoritairement des organismes de développement, considèrent que ce n'était pas à eux de prendre position : « Ce sont les élus qui s'en occupent, nous on ne se prononce pas. Chaque municipalité fait ses choix de son côté »

(entrevue, novembre 2009). Un autre répondant abonde dans le sens de l'abstention des organismes de développement : « Il n'y a pas eu de positionnement de la part des organismes de développement économique » (entrevue, mars 2010). Bien qu'ils nous aient fait part de leur avis sur le développement de la filière éolienne, ces répondants n'ont pas nécessairement pris position publiquement. Parmi les quinze répondants interrogés, seulement deux ont officiellement et publiquement exprimé leur opinion et se sont attiré les foudres de certains acteurs locaux et régionaux - pensons à l'ATRG par exemple. De plus, de nombreux répondants estiment qu'il revient aux élus de prendre position, même si ces derniers ne sont pas tous du même avis.

D'autres raisons expliquent aussi ce choix de taire les désaccords. Quelques intervenants touristiques interrogés expliquent ainsi qu'après une série d'interventions publiques, ils ont ressenti un manque d'appui de la part de leurs collaborateurs. Dans certains cas, il en est résulté des tensions vives, particulièrement avec des élus municipaux soucieux de préserver les retombées économiques découlant potentiellement de l'implantation de grands parcs éoliens dans la région. Selon les répondants impliqués, les tensions se sont même répercutées sur d'autres dossiers ne concernant pas l'éolien. L'expérience incite aujourd'hui ces dirigeants d'organisations à adopter d'autres stratégies pour faire connaître leur avis. Globalement, les désaccords sont essentiellement exprimés dans des arènes privées et informelles, et non plus sur la place publique, dans le souci de maintenir des relations harmonieuses avec les autres acteurs régionaux, troisième motivation pour taire les désaccords.

De cet examen des stratégies d'encadrement de l'éolien proposées par des acteurs et de leur réception dans le réseau touristique, retenons que ce n'est pas seulement la présence physique des parcs éoliens qui peut générer des impacts, mais aussi, en amont, la façon dont ils sont planifiés et implantés. Ainsi, des stratégies d'encadrement adoptées ont eu des incidences sur les relations entre les acteurs. La municipalité de Ste-Anne-des-Mont a mis en place le PIIA pour, justement, tirer des leçons des expériences passées concernant la mise en place des parcs éoliens et leurs effets sur les paysages. Tout en cherchant à

accueillir un parc sur son territoire, elle voulait poser des balises pour le projet. Cette stratégie lui a cependant valu des commentaires négatifs de la part de municipalités voisines qui, tout en se disant elles aussi conscientes des problématiques liées à l'implantation d'éoliennes sur le territoire, n'étaient pas pour autant favorables à l'adoption d'une telle mesure d'encadrement. Selon celles-ci, le règlement était trop contraignant, risquant de faire avorter le projet de parc avec son lot de redevances. Le règlement était aussi discuté dans la population locale : « Quand la municipalité a passé le règlement, il y a des gens qui étaient contre, ils disaient qu'elle était contre le développement éolien. Elle en voulait, mais en respectant les autres axes de développement » (entrevue, mars 2010).

Les stratégies décrites ici, bien que peu semblables et mises en œuvre à différentes échelles, ont entraîné toutes deux des tensions. Tandis que dans un cas, les acteurs concernés ont décidé d'abandonner leur projet, dans l'autre cas, les acteurs ont persévéré et maintenu leur stratégie, malgré les contestations. Retenons aussi que la majorité des répondants interrogés préfèrent taire une position divergente, soit parce qu'ils estiment qu'elles ne relèvent pas de leur organisation, soit parce que cela risquerait d'altérer les relations bâties avec leurs collaborateurs.

* * *

Dans ce chapitre, il a été question des dynamiques dans les réseaux, et plus précisément de la capacité des acteurs membres de ces réseaux à dépasser les désaccords afin que ceux-ci ne nuisent pas à l'atteinte des objectifs du réseau ou aux collaborations. Différentes sources de tensions ont été déclinées et explicitées, en tentant de montrer comment ces tensions sont entre autres liées à des représentations divergentes entre les acteurs impliqués, autour du développement éolien mais pas exclusivement. En effet, nous avons aussi souligné que certaines sources de tensions en tourisme pour la Haute-Gaspésie mises en lumière par les répondants sont liées à des pratiques d'organisation, comme le financement de la promotion, mais aussi à des conditions plus structurelles, liées à la nature même du réseau touristique (intervenants aux réalités et aux intérêts variés, territoires d'intervention variables selon les organisations). Ces sources de tensions sont préexistantes

au contexte d'implantation de la filière éolienne, mais celui-ci apparaît propice pour les révéler.

Les relations peuvent parfois être assez tendues pour envenimer les situations et même conduire à la dissolution des organisations. Pour éviter de tels conflits, il semble que certains acteurs soient prêts à mettre en péril certains projets et éviter de prendre ouvertement une position contraire à celle adoptée par d'autres intervenants afin de maintenir des relations harmonieuses. En somme, dans l'une ou l'autre des situations, il peut y avoir des impacts négatifs sur l'avancement des dossiers.

Après la description de notre problématique et notre cadre d'analyse dans les premiers chapitres et le portrait des réseaux d'acteurs en tourisme, et des parcs éoliens comme source de changement, nous sommes maintenant en mesure de répondre aux questions de recherche, objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 5

ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

L'étude de cas dont il est question dans ce mémoire visait à mettre en lumière les effets du travail en réseaux d'acteurs dans un contexte de changement exogène important, soit l'implantation rapide de plusieurs parcs éoliens. Inspirée par le modèle théorique du « tourisme rural intégré » (TRI), nous avons porté notre attention sur les réseaux car ceux-ci y sont considérés comme un facteur clé du développement touristique et de la pérennité du secteur. Selon certains auteurs, l'existence de relations stabilisées dans des réseaux, qu'ils soient formels ou informels, devrait aider à faire face à des situations de changement : « en ayant la capacité de s'adapter à un environnement externe changeant rapidement » (Cawley et Gilmor, 2008 : 320, traduction libre).

En conséquence, les réseaux d'acteurs engagés dans le développement touristique deviennent notre objet de recherche privilégié. En lien avec la problématique, il s'agira de comprendre le double mouvement autour des réseaux : en amont, comment les réseaux préexistants se mobilisent autour d'une situation particulière (implantation de parcs éoliens) pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives en réponse à un « problème » reconnu et, en aval, comment ces dynamiques collectives peuvent reconfigurer ces réseaux qui sont au cœur du système touristique.

Pour éclairer cette problématique, trois séries de questions de recherche spécifiques ont été définies, auxquelles nous répondrons dans ce chapitre.

5.1 LA RESSOURCE DU PAYSAGE

La première série de questions posées dans cette recherche concerne le paysage. Est-il reconnu comme une ressource pour l'industrie touristique par les acteurs associés à ce secteur? Comment les changements apportés par les parcs éoliens aux paysages sont-ils perçus? Sont-ils susceptibles d'affecter l'avenir de l'industrie et plus particulièrement la qualité de la ressource paysage? En d'autres termes, le développement éolien est-il considéré comme un « problème » par les acteurs du milieu touristique? Nous répondons à ces premiers questionnements touchant les représentations de la ressource territoriale du paysage, et analysons les stratégies de valorisation et d'encadrement du paysage ainsi que la façon dont elles ont été reçues par divers acteurs associés au secteur touristique.

5.1.1 Le paysage est une ressource, mais...

De prime abord, très peu de répondants envisagent le paysage comme une ressource en tant que telle. En effet, lorsqu'ils sont interrogés sur les ressources locales et régionales, une minorité de répondants y incluent spontanément le paysage. Cependant, à la question plus précise de savoir s'ils estiment que le paysage constitue une ressource, la réponse est positive, et de façon unanime. Concernant l'importance de cette ressource pour le développement de la région, les avis sont partagés : d'un côté, on considère qu'il faut miser sur cette dernière pour le développement économique et touristique, de l'autre on affirme que ce n'est pas payant et qu'il faut plus que ça pour attirer les touristes. Il faut créer une expérience touristique, en lien avec les ressources humaines et matérielles. Certains avis rejoignent les propos tenus dans les travaux de LeRoy (1999), qui a observé un tournant dans le comportement des touristes : moins contemplatifs, ils souhaitent participer à leur séjour et vivre des expériences. S'ils constituent donc une ressource d'importance, les paysages ne sont pas considérés par tous comme le principal facteur attractif de la région touristique.

Lorsque le développement de la filière éolienne est inclus dans la réflexion sur le paysage et le tourisme, on constate qu'il y a eu plusieurs phases vécues par les répondants, et donc une évolution de leurs interprétations. D'abord avec Éole, l'éolienne à axe vertical, et plus tard avec l'implantation du parc Le Nordais à Cap-Chat, la présence d'éoliennes dans le paysage gaspésien a été considérée comme une opportunité de développement touristique d'ailleurs saisie autour du projet de centre d'interprétation d'Éole. Beaucoup estiment que ce parc pionnier a fait la renommée de la région, notamment pour le secteur de la Haute-Gaspésie. Certains tiennent un discours moins positif aujourd'hui, craignant que le nombre accru de parcs sur l'ensemble de la péninsule gaspésienne banalise l'impact qu'a eu celui de Cap-Chat et atténue la spécificité de la ressource paysage. Du point de vue des répondants, il y a donc une distinction à faire entre les anciens parcs et les parcs actuels.

Rappelons ici que selon différents chercheurs, certains paysages peuvent être considérés comme des ressources spécifiques au territoire « lorsque les acteurs parviennent à faire valoir leur ancrage spatial et par là leur caractère difficilement reproductible et transposable d'un territoire à l'autre » (Pecqueur et Colletis, 2004 cités dans Peyrache-Gadeau, 2008A : 2). Il semble ici que le paysage dit « naturel » de la Gaspésie soit considéré par des répondants comme une ressource spécifique. Nous avançons que le nouveau paysage éolien est aussi vu comme spécifique par quelques répondants. Ces deux types de paysages peuvent être tous deux jugés menacés par l'implantation des nouveaux parcs d'éoliennes, le premier par la perte de son caractère naturel, l'autre par la perte de la spécificité territoriale de la Haute-Gaspésie. Cette spécificité territoriale est liée au fait que le territoire a été le premier reconnu comme accueillant des éoliennes et que certains acteurs ont misé sur cet aspect pour promouvoir le caractère unique de ce territoire, notamment et principalement au niveau de la promotion touristique. Le paysage spécifique tel qu'amené par Peyrache-Gadeau (2008B) est donc visible à deux niveaux différents selon les acteurs interrogés. Quoi qu'il en soit, pour l'instant, le nouveau paysage éolien qui se dessine avec la vingtaine de parcs construits ou en projet, n'est pas vu pour l'instant comme un paysage-ressource spécifique à développer, tel que suggéré par Kébir (2006) et Peyrache-Gadeau (2008A).

Les liens entre paysage, développement touristique et industrie éolienne ne sont cependant pas spontanément perçus de façon négative par les répondants. On observe que quelques-uns voient un potentiel dans le paysage modifié par la présence d'éoliennes, alors que d'autres perçoivent dans le développement régional de la filière une menace pour la spécificité du paysage de la Haute-Gaspésie, mais ces représentations ne sont pas majoritairement partagées par tous les répondants, malgré les quelques initiatives mises en place.

On craint une banalisation du paysage éolien et une perte de la spécificité de la scène de Cap-Chat, tout comme un paysage gaspésien dénaturé par la présence d'une vingtaine de parcs éoliens, presque tous visibles depuis la route panoramique ceinturant la Gaspésie et empruntée par des milliers de touristes. De plus, bien que les acteurs locaux et régionaux aient tendance à travailler ensemble, ce qui correspond au travail en réseaux tels que mis en lumière par de nombreux auteurs (Wilson et al, 2001 ; Clark et Chabrel, 2007 ; Cawley et al, 2007 ; Clawley et Chabrel, 2008), force est de constater que les modifications matérielles apportées au paysage local et régional par l'implantation des éoliennes n'ont pas incité les acteurs à se regrouper dans de nouveaux réseaux pour faire face aux changements réels ou perçus pouvant toucher l'industrie touristique locale.

5.1.2 Stratégies autour du paysage éolien : d'abord la valorisation, puis une petite reconquête

Lorsqu'il y a des inquiétudes face à un changement, notamment en matière de paysage, une réaction possible consiste à développer un projet à partir de la ressource-paysage dans une dynamique de mise en valeur : « Une nouvelle activité se structure autour d'un objet existant, ici présent dans le territoire » (Kébir, 2006 : 718). Peyrache-Gadeau avance également que les paysages « peuvent constituer des leviers au sein des projets de développement territorial » (2008 : 3).

Si on développe l'analyse sous cet angle, on note que beaucoup d'intervenants interrogés en Haute-Gaspésie parlent d'Éole, l'éolienne à axe verticale, comme ayant apporté une notoriété au territoire, un référent symbolique de l'identité locale. Cette forme de reconnaissance exprime la construction symbolique de ce paysage éolien, issu des premières phases du développement éolien dans la région, comme une ressource spécifique au territoire. Ce processus renvoie à la dimension d'« endogénéité », reconnue comme une variable clé d'un système touristique intégré.

Que l'on se réfère aux documents consultés ou aux entrevues réalisées auprès des acteurs locaux, l'arrivée des premières éoliennes sur le territoire (cf. projet Éole et parc Le Nordais) ne semble pas avoir suscité de grandes inquiétudes. Ce sont d'abord des stratégies de valorisation qui ont été mises en place en Haute-Gaspésie et en Gaspésie. Éole fait partie de la promotion touristique de la région de Cap-Chat depuis 1986, soit un an après sa mise en fonction et deux ans avant l'ouverture officielle d'un centre d'interprétation. Depuis la mise en marche du parc Le Nordais en 1998 et officiellement à partir de 2007, ce centre donne également de l'information sur les éoliennes à axe horizontal et les énergies vertes.

La valorisation du paysage éolien apparaît aussi dans la promotion touristique effectuée par l'ATRG et certains intervenants de la Haute-Gaspésie, mais plus essentiellement à l'échelle locale. En effet, depuis 1986, l'ATRG produit des guides touristiques promotionnels dans lesquels la localité de Cap-Chat se positionne grâce à Éole. Avec l'arrivée du parc Le Nordais, la présence éolienne est encore plus valorisée dans les guides de la Gaspésie. Depuis 2007, on mentionne cependant de moins en moins les paysages éoliens dans les images ou textes des guides touristiques régionaux.

Peyrache-Gadeau indique que lorsque la situation change et que la ressource, ici le paysage, est modifiée, le contexte est propice à l'innovation : « [I]a capacité des sociétés locales d'une part de formuler ces enjeux, en identifiant les difficultés, le poids de l'existant, les incertitudes relatives, et d'autre part la capacité d'y faire face, constituent ce que l'on peut appeler une démarche d'innovation sous contraintes » (Peyrache-Gadeau, 2006 : 8). L'arrivée de l'industrie éolienne sur le territoire de la Haute-Gaspésie a d'abord

été perçue comme une opportunité. Puis les changements ont pris de l'ampleur au fur et à mesure de la construction de plusieurs grands parcs en quelques années, contribuant à modifier les paysages dans leurs dimensions matérielles. Ce contexte de changement accéléré ne semble cependant pas avoir stimulé la volonté ou la capacité d'innover, tel que suggéré par Peyrache-Gadeau.

Deux visions du paysage sont présentes, connexes mais différentes. D'un côté, le paysage-ressource spécifique « naturel » de la Gaspésie touristique, où plusieurs dizaines d'éoliennes sont regroupées dans des grands parcs, mais dont la promotion n'est pas faite en ce sens. On montre des paysages naturels mettant en scène des touristes, mais on ne mentionne pas, ou peu, les éoliennes, pourtant présentes à de nombreux endroits sur le territoire.

D'un autre côté, le paysage-ressource spécifique éolien de la Haute-Gaspésie est promu comme tel depuis plus de vingt-cinq ans, autour de l'éolienne à axe vertical puis du Centre d'interprétation Éole Cap-Chat. Le processus d'activation de la ressource paysage spécifique d'Éole et des éoliennes qui l'entourent semble donc bien entamé, les intervenants touristiques régionaux ayant rapidement vu le potentiel attractif de cet équipement énergétique pour le tourisme. Malgré cette reconnaissance partagée par nombre d'intervenants, les services offerts par le Centre restent stables et ne sont pas ou peu améliorés.

La situation liant paysage, tourisme et développement de la filière éolienne est donc plus un enjeu actuellement qu'elle ne l'était lors de l'arrivée de ces premières structures industrielles sur le territoire de la Haute-Gaspésie et de la région gaspésienne. On constate cependant que malgré la conscience des impacts possiblement négatifs de ce développement, que ce soit au niveau de la notoriété de la destination touristique de la Haute-Gaspésie ou de la banalisation paysagère de l'ensemble de la région, peu de stratégies ont été adoptées et mises en œuvre collectivement par les intervenants touristiques pour faire face à ce changement sur leur territoire. Outre la réglementation

adoptée par Sainte-Anne-des-Monts, l'ATRG a dû faire marche arrière dans son projet visant à exiger plus de planification.

Si on se réfère au cadre d'analyse de notre recherche, il semble qu'il y ait eu une faiblesse quant à l'encastrement de l'industrie touristique sur le territoire. Il s'agit d'un secteur d'activités reconnu institutionnellement, comme l'indiquent plusieurs orientations et politiques publiques recensées lors de l'analyse documentaire. Il l'est cependant moins dans le discours des répondants, surtout chez ceux issus du domaine politique. Le rôle accordé au tourisme comme priorité dans l'économie locale par rapport au développement éolien ne semble donc pas suffisant pour mettre en place des stratégies d'encadrement visant à protéger la ressource paysage, même si celle-ci est centrale pour le tourisme.

D'un autre côté, la quasi absence d'initiatives de valorisation est en lien avec le processus d'activation de la ressource. Selon notre analyse, c'est cet aspect de notre cadre théorique qui a fait défaut dans la situation étudiée. En effet, bien que le paysage ait été vu comme une ressource, les acteurs en place n'ont pas identifié le paysage naturel à protéger ou le nouveau paysage éolien comme ayant un fort potentiel touristique à développer. Certes, la première implantation d'éoliennes à Cap-Chat avec la grande structure à axe vertical (Éole) ainsi qu'une partie du parc Le Nordais révèlent une certaine valorisation touristique de ce paysage grâce à un centre d'interprétation. Avec le recul, le manque d'encadrement de cette première implantation a cependant déçu nombre d'intervenants de la région, notamment en termes de retombées économiques et de redevances. De plus, le centre d'interprétation, bien que populaire et important dans l'offre locale, reste un site de taille modeste à l'échelle régionale. Il y a donc bien une certaine vision de la ressource, présente dans la mise en valeur du site d'Éole, mais la valorisation ne se prolonge pas dans des efforts et stratégies plus ambitieux.

Les premiers projets éoliens et leurs possibles impacts sur le paysage et le tourisme ont ainsi suscité relativement peu de réactions, que ce soit en matière d'encadrement ou de valorisation. Aujourd'hui, les rares intervenants qui souhaitent s'engager sur cette voie s'attirent les critiques d'autres acteurs, particulièrement des élus qui voient ces démarches

comme susceptibles de nuire au déploiement de la filière éolienne, alors que celle-ci pourrait générer des revenus pour leur municipalité.

Nous pouvons pousser l'analyse un peu plus loin. Lorsqu'on se réfère au cadre d'analyse du concept de paysage, on perçoit d'abord, chez presque la moitié des répondants, un manque de reconnaissance de la ressource paysagère du territoire dit « naturel ». Ce manque de reconnaissance montre que le processus d'activation de la ressource paysage n'est qu'amorcé chez les acteurs interrogés. Si ce processus n'est pas entamé pour le paysage non-anthropique, il sera difficile d'observer une modification de la vision de la ressource paysage par le développement de la filière éolienne. En d'autres termes, nous croyons qu'il faut qu'il y ait d'abord reconnaissance du paysage comme ressource pour considérer ensuite cette ressource comme menacée par une situation nouvelle, et possiblement mettre en place des initiatives d'encadrement ou de valorisation.

En définitive, pour expliquer le nombre limité de stratégies adoptées pour faire face aux changements apportés par les parcs éoliens sur le paysage et le peu de prises de position publiques, surtout critiques, sur le sujet, il importe de situer ces pratiques avec la façon dont les acteurs posent le rapport entre paysage, développement éolien et industrie touristique. Or, selon notre analyse, les représentations présentes dans le réseau touristique de la Haute-Gaspésie sont loin d'être homogènes.

5.1.3 Des stratégies concertées?

Suite au questionnement concernant les stratégies discutées et appliquées par les acteurs du secteur, nous souhaitons nous pencher sur la mobilisation et le rôle des réseaux dans ces stratégies quant à leur conception et leur mise en œuvre. Deux stratégies d'encadrement ont effectivement été conçues, à l'intérieur d'un réseau existant. Cependant l'examen attentif de l'accueil réservé par des acteurs du réseau à ces stratégies invite à poser une réponse nuancée à propos de son implication. Celle-ci ayant amené d'importantes conséquences sur le réseau et son fonctionnement.

L'ATRG, un réseau en soi, a un temps valorisé la présence d'éoliennes dans le paysage dans ses publications sur la région, essentiellement pour promouvoir la Haute-Gaspésie et en particulier Cap-Chat, où se situent Éole et le premier grand parc éolien. On observe cependant que ce type de promotion a diminué à partir de 2007, soit au moment où les parcs se faisaient plus nombreux en Gaspésie. La multiplication des parcs a atténué le caractère unique des équipements à Cap-Chat, du moins le grand parc. Cette stratégie de valorisation est donc moins présente qu'avant au niveau régional, mais toujours affirmée à l'échelle locale de Cap-Chat.

L'ATRG a également voulu mettre en place une stratégie d'encadrement lorsque la filière éolienne s'est développée de manière plus importante. Cette stratégie a donc elle aussi été conçue à l'intérieur d'un réseau. Cependant, suite à une consultation à laquelle peu de membres ont participé, la stratégie n'a pas été poussée plus loin. Elle n'a donc pas été mise en œuvre de façon collective. En fait, elle a été discutée au niveau de l'administration de l'ATRG, mais tous les membres ne considéraient pas le développement éolien comme une menace importante exigeant un encadrement de son intégration dans le paysage. D'une part, peu d'entre eux ont répondu à l'invitation de l'ATRG pour discuter de cette question et d'une proposition touchant la planification. D'autre part, des débats ont été menés au conseil d'administration où siègent de nombreux élus de la région. Rappelons que ceux-ci, bien que souvent responsables d'attraits touristiques municipaux, sont aussi disposés à voir s'implanter des éoliennes sur le territoire de leur municipalité, principalement à cause des possibles revenus issus des parcs.

Aujourd'hui, l'organisme se fait plus discret publiquement sur ce type de débat. Si on se rapporte à notre cadre d'analyse sur le paysage-ressource spécifique, l'ART a discuté d'une stratégie en lien avec la modification de la vision de la ressource paysage. Cependant, cette stratégie a été rejetée par d'autres intervenants régionaux, moins préoccupés par ces modifications sur le paysage car porteurs d'autres représentations du paysage et de l'éolien, ce dernier étant vu comme plus lucratif que le tourisme.

On peut constater que le seul réseau impliqué dans des stratégies collectives a été l'ATRQ, un réseau régional. Bien que ce réseau n'ait pas été mis en place spécifiquement pour faire face à la situation étudiée et qu'aucun réseau n'ait été créé pour concevoir des stratégies de valorisation ou d'encadrement du développement éolien, l'ATRQ en est ressortie modifiée. Elle a mis de côté sa stratégie proactive visant un encadrement parce que ses membres n'ont pas voulu s'impliquer dans cette démarche. Alors même que la stratégie discutée n'a pas été mise en œuvre, les relations de l'organisme avec certains acteurs régionaux en ont été affectées. En ce sens, le développement éolien a bien eu des conséquences sur les réseaux préexistants, soit sur les relations entre certains membres, dernière dimension importante explorée par notre recherche et développée au prochain point.

Les réseaux

Le deuxième axe de questionnements soulevé dans ce mémoire porte sur l'effet du travail collectif des acteurs, en réponse à la nouvelle présence éolienne sur leur territoire, sur les réseaux locaux pouvant contribuer à renouveler, voire renforcer le système touristique (microrégional). La mobilisation autour d'initiatives aurait-elle par exemple pu stimuler la création de nouvelles relations, voire de nouveaux réseaux? Les auteurs consultés dans le cadre de cette étude s'entendent pour dire que la présence de réseaux forts est un bon indicateur de l'intégration du système touristique et de ses capacités à faire face à des situations de changement (marché, demande touristique). Nous avons tenté une caractérisation du réseau touristique identifié en Haute-Gaspésie (voir chapitre 2) à partir des dimensions théoriques proposées dans le modèle du « tourisme rural intégré », comme sa composition (nature et caractéristiques des acteurs impliqués), son mode de fonctionnement (formel / informel), les relations d'association (collaborateurs identifiés) et son orientation (horizontale / verticale) (voir tableau 1, chapitre 1).

Nous avons alors vu que la mobilisation pour concevoir les quelques stratégies mises en place pour répondre au changement apporté par les parcs éoliens n'a pas donné lieu à la création de nouveaux réseaux. Cependant, nous avons tout de même constaté que les acteurs concernés par notre problématique ont l'habitude de travailler en réseaux ou en collaboration dans le domaine de l'industrie touristique, même si la majeure partie de ce travail n'a aucun lien avec l'implantation de parcs éoliens sur le territoire, que ce soit sur le plan de la valorisation ou de l'encadrement du changement sur le paysage. Examinons d'abord le travail en réseaux de ces acteurs, plus principalement le grand réseau touristique local. Nous analyserons ensuite les effets de ce travail sur les réseaux.

Le grand réseau touristique local

Les auteurs étudiés dans le cadre de cette recherche tendent à démontrer que le travail collectif en réseaux formels ou informels, effectué au sein de l'industrie touristique, est un facilitateur de développement, notamment parce que cela permet à plusieurs acteurs ou intervenants de travailler dans le même sens et de partager des objectifs communs. Les propos des répondants vont d'ailleurs dans ce sens. Plusieurs ont souligné la plus grande facilité à mettre en place des projets lorsque de nombreux intervenants sont mobilisés. Cela évite, entre autres, un dédoublement du travail et que chacun tire les ressources de son côté, assurant donc une meilleure efficacité et une meilleure équité.

Par ailleurs, plusieurs études ont mis en lumière le rôle important du travail collectif dans le domaine touristique où les entreprises touristiques, souvent familiales, petites et ayant peu de moyens, ne peuvent assumer seules la promotion et le développement du tourisme dans leur région. Encore ici, les répondants avancent que les projets communs ont l'avantage de disposer de ressources financières plus importantes et ont donc une plus grande portée, notamment en matière de promotion. Finalement, « le partenariat, pour la planification d'un développement basé sur la communauté, assure une efficacité à long terme des stratégies locales » (MacDonald et Joliffe, 2003 : 309, traduction libre).

Il est alors possible de dégager les contours du grand réseau touristique local, composé d'une dizaine d'acteurs institutionnels qui travaillent parfois tous ensemble ou en plus petits groupes (incluant moins de membres), principalement au niveau de la promotion des activités et services de tourisme. La caractérisation de ce grand réseau touristique a révélé que tous les acteurs concernés par le tourisme, des entreprises aux municipalités, en passant par les institutions publiques de soutien (SADC, ATRG, etc.), reconnaissent l'importance du travail collectif et s'investissent dans des organisations dont les structures et le degré de formalité sont variables.

On peut également analyser ce réseau à l'aide des différentes dimensions proposées dans le cadre théorique du Tourisme Rural Intégré (Oliver et Jenkins, 2003 ; Saxena et al., 2007 ; Cawley et al., 2007, Clark et Chabrel, 2007 ; Calwey et Gilmor, 2008) (voir tableau 1). Composé d'acteurs provenant de nombreuses organisations dont la mission est spécifique ou non au tourisme, ce large réseau est informel et ponctuel. Il relie les réseaux formels entre eux avec l'aide d'intermédiaires membres de plusieurs réseaux ou simplement d'intervenants impliqués dans des dossiers touristiques précis (mais non membres de réseaux).

Le grand réseau touristique est orienté de manière horizontale ; les acteurs membres sont d'origine locale et exceptionnellement régionale, puisqu'on y inclut l'ATR de la Gaspésie. Il n'est pas ou peu vertical, car les acteurs extralocaux du domaine touristique (gouvernements provincial et fédéral) investissent peu dans cette industrie, selon les acteurs interrogés. La quasi absence de liens avec des acteurs extralocaux peut constituer une faiblesse selon la théorie. En effet, les auteurs décrivent les réseaux horizontaux comme relativement fermés dans la mesure où « les relations entre les acteurs sont formées à l'intérieur d'un contexte socioculturel spécifique au territoire » (Saxena, 2007 : 355, traduction libre). Les deux types d'orientations doivent être présentes pour structurer pleinement le marché touristique : « Networking is conceptualized in the context of local horizontal linkages and extra-local vertical linkages. Horizontal networking is central to the

creation of businesses and products, while vertical is necessary to source external support and attract tourists » (Cawley et Gilmor, 2008 : 320).

La raison d'être du grand réseau touristique informel tourne généralement autour de la promotion de la région, qui est la principale motivation du travail collectif en tourisme. Travailler en collaboration amènerait des avantages quant à l'atteinte des objectifs et les acteurs interrogés semblent en être conscients puisqu'ils l'ont mentionné.

5.1.4 Les effets sur l'efficacité des réseaux

Nous souhaitons savoir si, à plus long terme, le travail des acteurs avait eu des effets sur la structuration et la configuration des réseaux d'acteurs touristiques. Il semble que certaines tensions, ainsi que la forte présence de certains acteurs politiques locaux aient pu avoir une incidence sur ces structures.

Les chercheurs Marcelpoil et Boudières (2006) avancent l'idée que malgré une vision commune du développement et des objectifs partagés par leurs membres, des conflits peuvent survenir à l'intérieur des réseaux. Comme il en a été question plus tôt, d'importants conflits peuvent parfois nuire au bon fonctionnement de ces réseaux, regroupements ou collaborations lorsque les acteurs ne trouvent pas de compromis pour dépasser leurs désaccords.

Les répondants ont fait part de tensions diverses, généralement liées à des pratiques entourant le financement du tourisme et aussi à la difficulté de rallier une diversité d'acteurs aux intérêts variés et dont les territoires d'intervention diffèrent. L'efficacité du grand réseau touristique, qui touche la communication et les relations entre les acteurs, est parfois minée par ces tensions. La volonté de travailler collectivement est présente, bien que les tensions entre certains acteurs influents puissent miner l'efficacité des réseaux et l'atteinte des objectifs.

Au regard de notre cadre d'analyse, l'état des relations entre les acteurs de la Haute-Gaspésie est un bon exemple d'une situation où les capacités des acteurs à dépasser les tensions à l'intérieur du réseau sont présentes. D'ailleurs, une première caractérisation des réseaux semblait démontrer un travail efficace au sein des organisations étudiées. Bien que leur travail puisse contribuer à faire circuler l'information, à favoriser la conciliation des différents points de vue et à dépasser les divergences, bref à renforcer l'efficacité du réseau, cette dernière ne semble pas si simple à atteindre dans le contexte étudié du développement éolien. Des conflits peuvent survenir à l'intérieur des réseaux ou des collaborations, l'efficacité n'en sera affectée que si les acteurs concernés par ces tensions ne peuvent les dépasser pour atteindre leurs objectifs. Certains acteurs ont été plus souvent désignés par des répondants en lien avec des tensions dans l'industrie touristique et le développement éolien, entre autres.

L'examen des deux stratégies d'encadrement du nouveau paysage éolien adoptées par certains acteurs et réseaux montre qu'elles ont été mal reçues par certains intervenants du réseau en Gaspésie. La volonté de l'ATRG s'est soldée par des relations difficiles avec certains intervenants politiques, tout comme Sainte-Anne-des-Monts a dû négocier avec des mécontentements parmi les autres municipalités de la MRC. La mise en œuvre de ces stratégies, adoptées par certains acteurs les estimant nécessaires pour protéger la ressource paysage, a eu des conséquences à divers niveaux, dont les relations entre les intervenants et même dans certains réseaux. Dans le cas de Sainte-Anne-des-Monts, il en est résulté des relations tendues avec d'autres municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie, tandis que l'ATGR s'est trouvée confrontée à des tensions avec d'autres intervenants régionaux, mais également entre ses propres membres. Les deux exemples montrent une capacité limitée du grand réseau touristique en Haute-Gaspésie, du moins sur le dossier éolien, à passer outre les désaccords et tensions et trouver des arrangements communs, malgré les avantages reconnus à travailler en collaboration. Nous avons vu que les conflits peuvent parfois conduire à des situations dramatiques comme la dissolution d'un organisme, ou dans le cas étudié, des relations à rebâtir entre certains intervenants locaux et régionaux. De plus, certains répondants ont mentionné que, pour pérenniser leurs relations avec certains

acteurs, ils préféreront conserver le statu quo et éviter de prendre position, même si cela affecte leurs dossiers. Les relations harmonieuses semblent plus importantes que les objectifs à atteindre. Dans un cas comme dans l'autre, les objectifs ne sont pas atteints. La véritable efficacité du réseau est donc très limitée en ce qui concerne sa capacité à rallier les points de vue et rassembler autour d'une vision commune du développement et des problèmes à résoudre.

Le concept d'orientation des réseaux peut nous aider à expliquer cette situation. En effet, rappelons que le réseau touristique observé en Haute-Gaspésie est essentiellement horizontal, rassemblant surtout des organisations locales et régionales. Cette caractéristique du réseau peut expliquer pourquoi les acteurs qui en sont membres peuvent souhaiter conserver leurs relations et éviter les tensions, même si cela a un effet sur l'efficacité, puisque le nombre d'acteurs d'influence ou concernés par le développement touristique est relativement limité sur le territoire. De plus, comme l'avance Saxena (2007), les réseaux en milieu rural sont portés à poursuivre plusieurs buts liés aux besoins de la communauté plutôt qu'un but unique lié seulement à ses membres, de là l'importance de pérenniser ses relations.

Les élus, principalement issus du monde municipal, se sont avérés être des intervenants majeurs au sein des réseaux et ont même souvent un lien avec les différentes sources de tensions. L'observation du rôle de ces acteurs s'est imposée lors de l'analyse.

Les élus, des acteurs influents des réseaux

Nous avons signalé à plusieurs reprises dans ce mémoire l'importance des élus dans la problématique liant le développement éolien, le tourisme et les impacts possibles des changements dans le paysage sur cette industrie. Dans la littérature sur le TRI, on mentionne les élus lorsqu'il est question d'empowerment. Ils sont impliqués au niveau des modes de régulation par la mise en place de lois ou règlements facilitant le développement touristique. Ils ont également un rôle à jouer sur le plan de l'encastrement, en plaçant le

développement touristique comme une priorité économique, entre autres. Le modèle du TRI étant multiacteurs, l'emphase n'est pas nécessairement mise sur les élus. C'est à travers l'analyse que nous avons pu constater que ces acteurs ont des ressources différentes dans les réseaux et qu'ils exercent une influence apparente. Le modèle théorique ne considèrerait pas ce facteur qui est révélé ici comme une dimension structurante du fonctionnement du réseau étudié en Haute-Gaspésie. Nous analyserons donc cette situation en regardant les relations des élus et leur influence sur les dynamiques et jeux d'acteurs.

Relations délicates avec les élus

Si la présente recherche ne portait pas sur le conflit à proprement parler, nous avons noté que les tensions entre acteurs ou organisations pourraient être une cause du faible réseautage ou, entre autres, de la faible prise de position des intervenants institutionnels et touristiques devant le développement éolien.

Il est intéressant de soulever des pistes quant aux sources de certaines tensions au sein du secteur touristique de la Haute-Gaspésie et à propos du développement de la filière éolienne. Nous avons déjà mis en lumière quelques sources de tensions amenées par les répondants. Nous irons ici plus loin dans l'analyse, afin notamment de dégager brièvement des impacts sur le travail collectif en réseaux.

Les répondants ont mentionné que les tensions se situaient sur le plan du financement, de la diversité des intérêts et des territoires d'intervention. Nous allons plus loin en proposant qu'en plus de ces raisons soulevées par les répondants se retrouve l'importance des élus dans le développement de la région et leur influence sur le financement et les orientations des secteurs touristique et éolien. Comme révélé dans l'exercice de caractérisation du réseau, les élus sont présents et même en position de décideurs dans les trois organismes reconnus comme collaborateurs par près de la moitié des répondants (CLD, ATRG, MRC). À ce titre, ils sont en position stratégique dans le réseau. De par leur fonction, ils sont aussi présents dans plusieurs secteurs de

développement local autres que le tourisme, où ils sont aussi en mesure de faire valoir leurs points de vue. En effet, la table Tourisme Haute-Gaspésie aura vu son financement coupé en raison de tensions entre les membres et certains élus. Rappelons également le cas de l'ATRG, qui a finalement décidé de ne pas poursuivre une démarche amorcée concernant l'encadrement paysager du développement éolien. Pourtant, ce développement pourrait avoir un impact sur les paysages gaspésiens, ressource touristique centrale. Certains répondants ont fait valoir qu'il n'était pas dans leur mandat de se prononcer sur ce type de dossier, et qu'ils préféreraient rester discrets quant à leurs convictions, de peur de perdre des appuis et d'affaiblir leurs relations. Rester dans une position neutre et apolitique aurait cependant comme conséquence de les éloigner des centres de décision et d'influence.

Les élus au cœur des réseaux, les acteurs d'influence

Avant d'effectuer les entrevues, nous présumons que les changements réels ou perçus favoriseraient le travail en réseaux et que ce travail améliorerait la capacité des acteurs de moduler les changements, tel que suggéré par Cawley et Gilmor (2008 : 320). Nous souhaitons donc nous pencher sur le fonctionnement des réseaux impliqués et déterminer quels étaient les membres qui les composaient. Si la majorité des quinze intervenants interrogés, liés de près ou de loin au tourisme, considèrent que le développement de la filière éolienne peut avoir des incidences positives ou négatives, ils se sont peu mobilisés pour travailler collectivement afin de maîtriser ce développement, incluant ceux qui nourrissaient des doutes quant à la manière dont la conception des parcs éoliens étaient orchestrée.

Il n'est pas possible de déterminer si certains acteurs ont été exclus du travail collectif. À l'inverse, on peut identifier lesquels sont en position dominante dans certains dossiers de la région. À ce titre, les acteurs politiques, et plus principalement les élus municipaux, se démarquent. Face à cette position forte des élus, d'autres acteurs se sentent moins influents et ont moins de pouvoir dans les débats et orientations de la région.

L'analyse du discours des répondants révèle également une influence certaine, perçue comme prédominante, des élus locaux dans les décisions affectant beaucoup d'organisations, que ce soit sur le plan économique, touristique ou éolien. Les municipalités sont souvent membres des organisations touristiques puisqu'elles gèrent des attraits, comme des campings municipaux par exemple. Elles siègent aussi sur des conseils qui financent et administrent le budget d'organisations économiques et touristiques. L' élu local a donc une place d'importance dans des regroupements locaux et régionaux, surtout dans les deux domaines cités précédemment. Comme le rappellent certains auteurs, bien qu'importante, l'influence que peuvent avoir des acteurs majeurs dans un petit milieu peut aussi parfois être négative : « whilst tight social ties contribute to the establishment of social norms, sanctions and trust, they may also be associated with coercive relationships and attempts by socially dominant actors to control » (Saxena et al, 2007 : 356).

L'importance des élus locaux et régionaux dans la prise de décision, donc dans les modes de soutien et de régulation du secteur touristique, est majeure. Leur poids vient de leur capacité à investir économiquement dans le développement du tourisme (par l'entremise d'organismes de développement), et de l'influence qu'ils peuvent exercer dans les décisions locales et régionales quant à cette industrie. Par exemple, les élus municipaux se rassemblent au sein de la MRC dont le bras économique est le CLD. Bien qu'aucun élu n'ait parlé d'ingérence, ils sont tout de même impliqués, voire décisionnaires dans le processus de détermination des orientations. Les acteurs politiques locaux constituent donc le type d'intervenant le plus déterminant dans les modes de régulation entourant les choix de développement et d'aménagement des territoires en Haute-Gaspésie. Nous pourrions qualifier le travail des élus municipaux de multisectoriel, puisque leur présence est notée dans tous les secteurs de développement de la région. L' élu est un décideur financier et législatif, en somme, un acteur carrefour qui arbitre entre différents choix, certains devant prioriser un secteur (éolien) par rapport à un autre (tourisme).

Aussi, les représentations des élus quant aux changements apportés par l'implantation de nombreux parcs éoliens en Gaspésie deviennent particulièrement importantes dans les

débats prenant place dans les réseaux. En effet, le tourisme, bien que secteur important pour la région et même seul moteur économique de certaines municipalités, est perçu de façon plutôt mitigée par la majorité des élus interrogés. Ceux-ci expriment clairement une volonté de diversifier leur économie en misant sur le développement industriel puisque le tourisme est considéré comme peu payant, allant même jusqu'à exclure ce secteur de leur développement économique. De plus, la capacité de décision et de financement des élus dans de nombreux organismes de développement, alliée au peu de soutien des autres paliers de gouvernements, pourrait contribuer à diminuer l'importance de l'industrie touristique en Haute-Gaspésie.

Au niveau de la filière éolienne, bien que quelques élus se disent déçus du peu de redevances générées par la première génération de parcs éoliens dans la région, presque tous ceux que nous avons interrogés voient d'un bon œil le développement actuel et estiment qu'il sera plus lucratif dans les années futures. Dans le monde municipal, certains considèrent cette industrie comme une opportunité de développement. Les impacts possibles sur le paysage, bien que celui-ci soit considéré par tous comme une ressource importante, ne font pas le poids, sauf à la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

Les deux industries (touristique et éolienne) font chacune l'objet d'un créneau de développement de la stratégie ACCORD, mais leur importance ne semble pas être la même puisque l'une prime sur l'autre. Le développement éolien représente l'avenir du point de vue de nombreux élus et il est difficile de le remettre en question, surtout si on appartient à un organisme qui est financé par les élus. Il est vu comme un secteur plus porteur pour l'économie.

La participation et le soutien des gouvernements locaux dans l'industrie touristique, notamment à travers les lois, l'accès à la propriété et un certain apport économique seraient des facteurs de succès du tourisme rural (Wilson et al. : 2001, Cawley et Gilmore : 2008). Cependant, l'importance décisionnelle et économique que prennent les élus municipaux dans les différentes orientations concernant les deux industries du tourisme et de l'éolien

pourrait retenir les initiatives des acteurs touristiques face au développement de la filière éolienne, surtout les initiatives de régulation.

Le travail collectif est donc parfois semé d'embûches en Haute-Gaspésie, notamment sur le plan du financement et face aux différentes représentations du développement touristique (structure du développement touristique). Même la promotion, principale source de collaboration, s'avèrerait être une source importante de tensions entre des acteurs. Les réseaux sont centraux dans notre modèle, et la présence de tensions ou conflits est liée à l'efficacité de ces structures. On peut voir ici que malgré ces tensions, la capacité des acteurs à concilier les différents points de vue et à dépasser les conflits est bien présente. Les entrevues avec les répondants nous ont en effet permis de constater que les acteurs impliqués travaillent malgré tout encore ensemble sur certains dossiers. Ils ont par exemple nommé de nombreux collaborateurs.

Nombre d'auteurs ont démontré les bienfaits du travail collectif dans le domaine touristique (MacDonald et Joliffe, 2003 ; Oliver et Jenkin, 2003 ; Cawley et al, 2007 ; Clark et Chabrel, 2007 ; Saxena, 2007), ainsi que l'importance des représentants politiques. En effet, la coordination et la coopération entre les entrepreneurs, et celles qu'ils expérimentent avec les leaders locaux, sont des facteurs de succès du tourisme rural (Wilson et al, 2001). Ils soulignent l'importance des relations avec les leaders locaux, qui incluent principalement les élus (les acteurs politiques) dans le cas qui nous concerne.

Est-ce qu'un manque de communication expliquerait les relations délicates entre les acteurs politiques, institutionnels et économiques? Nos résultats tendent plutôt à montrer que les tensions entre individus sont principalement causées par des représentations différentes associées au tourisme, au développement éolien et même au paysage, ainsi que par une certaine hiérarchisation entre ces représentations. Quoi qu'il en soit, la présence importante des acteurs politiques locaux dans les orientations de développement et dans les choix de financement a des incidences fortes, parce que ces choix sont orientés en fonction des représentations des élus par rapport à certains dossiers (ici le développement éolien et le tourisme). Cette présence des élus implique donc qu'ils sont plus aptes à influencer les

réseaux locaux et aussi régionaux. Certes, il n'est pas possible de généraliser notre analyse des représentations à l'ensemble des élus du fait du nombre restreint de répondants dans notre enquête, mais considérant que leur point de vue était nettement différent de celui des autres intervenants, il devient pertinent de soulever quelques hypothèses qui, elles, pourraient être testées et validées par d'autres études.

5.2 LE TRAVAIL EN RÉSEAU : VERS UNE VISION COMMUNE DU DÉVELOPPEMENT?

Le modèle théorique du TRI pose comme postulat qu'un partenariat fort entre les acteurs du territoire améliore le potentiel économique des régions rurales, notamment en matière de tourisme (Oliver et Jenkins, 2003 : 294, traduction libre). Rappelons brièvement qu'un travail collectif fort en termes de réseautage, entre autres, est un facilitateur pour le succès du tourisme rural. Les auteurs attribuent plusieurs rôles au travail collectif ou en réseaux. Dans la problématique qui nous concernait, et grâce à l'analyse des discours recueillis auprès de 15 intervenants, nous nous permettons d'avancer que le travail en réseaux en Haute-Gaspésie remplit plusieurs de ces rôles : « permettre l'accès à l'information, rechercher, obtenir et partager les ressources, coopérer pour des bénéfices mutuels, développer une vision collective, diffuser les idées et mobiliser les ressources en ayant pour but l'attraction des touristes » (Saxena et al, 2007 : 354, traduction libre).

Le développement d'une vision partagée concernant la cohabitation entre les deux industries de l'éolien et du tourisme au sein de la région n'est cependant pas chose faite. Les différentes représentations quant au développement de la filière éolienne, à l'industrie touristique et aux impacts possibles sur l'une de ses principales ressources, le paysage, ne se rejoignent pas suffisamment pour orienter la région vers une vision commune de développement.

Nous postulons que les acteurs ne seraient pas passifs face aux changements dans la ressource paysagère et même que leur action influencerait en partie le sens et l'ampleur du

changement. Aussi, il était judicieux d'examiner si les modifications matérielles apportées au paysage local et régional par l'implantation des éoliennes inciteraient ces acteurs à se regrouper pour faire face aux changements réels ou perçus pouvant toucher l'industrie touristique locale.

L'analyse des données recueillies permet de constater que, parmi les acteurs étudiés et interrogés, quelques stratégies ont été mises en œuvre en Haute-Gaspésie et dans la région pour faire face aux changements possiblement apportés à l'industrie touristique. Notons que les stratégies ont été portées dans et par des organisations existantes et qu'aucun réseau n'a été créé spécifiquement pour mettre en place ces initiatives. Nous en avons décrit quatre, soit deux initiatives axées sur la mise en valeur du paysage et deux sur l'encadrement. Nous remarquons également que les stratégies de valorisation ont été mises en place dans une période où le nombre de parcs éoliens était moins élevé et que les stratégies d'encadrement ont vu le jour lors des appels d'offre de 2003 et 2005, lorsque le nombre de parcs éoliens a considérablement augmenté. Ce changement dans les stratégies correspond aux représentations collectives du développement éolien d'intervenants touristiques, qui y voient tout d'abord une opportunité touristique, puis une certaine menace en lien avec les modifications du paysage. Du côté des élus rencontrés, l'évolution est généralement inverse. Il y a d'abord eu une déception avec le site de Cap-Chat du parc Le Nordais, puis un certain espoir que l'implantation des parcs soit plus lucrative aujourd'hui et une vision du développement éolien comme un secteur d'avenir économique.

À long terme, aucun regroupement n'a été mis en place spécifiquement sur la problématique paysage/développement de la filière éolienne/industrie touristique. Nous comprenons cependant que travailler en réseaux est souvent difficile et que ceux-ci comportent des limites : « les réseaux ne sont pas des constructions sociales acquises et sont souvent difficiles à créer, maintenir et diriger » (Saxena et al, 2007 : 353, traduction libre).

Pour résumer cette analyse, le paysage gaspésien « naturel » est considéré par certains comme une ressource spécifique et, pour d'autres, le paysage modifié par la présence d'éoliennes l'est également. Bien qu'il n'y ait pas eu de regroupement en réseau

spécifiquement pour répondre à l'arrivée des parcs éoliens dans le paysage de la Haute-Gaspésie, certaines stratégies de valorisation ont été mises en place. Ces activités se sont stabilisées avec les années et aucune nouvelle initiative n'a été développée récemment. D'un autre côté, quelques intervenants ont manifesté un désir d'encadrement, comme l'ATRQ et la Ville de Sainte-Anne-des-Monts qui ont discuté ou mis en œuvre des stratégies d'encadrement. Seul l'ATRQ est un réseau.

Il a donc été avancé qu'il existait un manque de reconnaissance collective du potentiel de la ressource paysagère du territoire. Or, cette reconnaissance est un préalable aux initiatives de valorisation ou d'encadrement du paysage, qu'il soit naturel ou modifié. De plus, le tourisme est jugé comme un secteur important de l'économie, mais pas suffisamment pour protéger le paysage naturel, encadrer le développement éolien ou valoriser le nouveau paysage modifié. Cette position s'explique en partie par le fait que pour certains intervenants interrogés, le tourisme est un secteur moins lucratif et donc moins prioritaire que la filière éolienne, et il importe de ne pas freiner l'expansion de ce dernier créneau d'activités.

En somme, parce que les représentations collectives du « problème éolien » sont soit absentes, soit différentes chez les acteurs interrogés et que celles des acteurs politiques locaux prédominent dans la définition des orientations de développement, le travail en réseau autour d'objectifs orientés par une vision commune du développement du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie s'en trouve miné. Ce travail est présent, mais moins efficace qu'il pourrait l'être. La nature même du réseau rend cet exercice difficile, car comment rassembler tant d'organisations aux missions et intérêts variés? Ces différences d'interprétations, tant concernant la définition de la situation (posant problème ou pas) que la façon d'y répondre (stratégies), créent des tensions certaines dans les réseaux associés au tourisme. Si l'on ajoute à cela le manque de soutien extralocal et extrarégional, la maîtrise locale et collective du changement dans l'industrie touristique est déficiente. Au final, pour pérenniser leurs relations avec les autres acteurs et maintenir le réseau existant, les plus critiques évitent d'exprimer leurs désaccords et de prendre position publiquement sur ce dossier.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Que se passe-t-il lorsqu'un changement exogène majeur touche l'une des plus importantes ressources d'une industrie? Comment réagissent les protagonistes impliqués? Le paysage de la Gaspésie aura subi des modifications importantes depuis le début des années 2000 en raison du développement de la filière éolienne. Ce contexte de grand changement a été la prémisse du présent mémoire.

Notre recherche s'inscrivait d'abord dans un questionnement général. En effet, nous présumons que l'implantation de plusieurs grands parcs éoliens sur le territoire de la Gaspésie affecterait le paysage local (au moins dans ses dimensions visuelles), une ressource importante pour l'industrie touristique, ce qui inciterait les acteurs touristiques à se mobiliser sur cette question. Plus exactement, le changement causé par le développement de la filière éolienne pourrait avoir des conséquences sur l'industrie touristique en ce qu'il inciterait un travail en réseau entre les acteurs impliqués et la mise en place de diverses stratégies d'acteurs, individuelles et collectives, pour faire face à ce changement dans le paysage gaspésien.

Cette hypothèse a été inspirée, d'une part, par la théorie sur la construction des ressources territoriales, où il est estimé que les situations de grand changement peuvent créer un contexte particulier qui, en faisant peser une menace sur l'existant et l'acquis, contribue à la reconnaissance d'une ressource, puis à l'amorce d'un processus de mise en valeur, voire d'activation de cette ressource. Cette théorie souligne l'importance du rôle des représentations collectives accordées à la ressource, dans le présent cas le paysage de la Haute-Gaspésie. D'autre part, le modèle théorique du « tourisme rural intégré » (TRI) nous a incitée à postuler que l'implantation de parcs éoliens sur le territoire gaspésien pourrait avoir des conséquences à long terme sur le système touristique, particulièrement sur une de ses composantes clés, soit les réseaux d'acteurs. En d'autres termes, les réseaux d'acteurs

mobilisés autour du récent « problème » éolien pourraient ainsi être renouvelés, voire élargis et, ce faisant, renforcer le système touristique microrégional de la Haute-Gaspésie.

En conséquence, les réseaux d'acteurs engagés dans le développement touristique sont devenus l'objet privilégié de notre recherche. En lien avec la problématique, nous avons tenté de saisir un double mouvement possible autour des réseaux : en amont, comment les réseaux préexistants se mobilisent autour d'une ressource affectée (le paysage) par une situation particulière (implantation de parcs éoliens) et, en aval, comment ces dynamiques collectives peuvent reconfigurer ces réseaux, vus comme un facteur clé de l'évolution et de la pérennité du développement touristique (Saxena et al., 2007).

Pour ce faire, nos efforts ont été concentrés autour de trois séries de questions de recherche spécifiques :

- Comment les changements apportés par la présence de nouveaux parcs éoliens en Gaspésie sont-ils perçus par les intervenants du secteur touristique? Sont-ils susceptibles d'affecter l'avenir de l'industrie et plus particulièrement la qualité de la ressource paysage? Si tel est le cas, en quels termes ces acteurs posent-ils le problème, en lien avec quelles représentations du développement touristique, du secteur éolien et de leur cohabitation?
- Pour faire face à ces changements, quelles stratégies ont été discutées et mises en œuvre par des acteurs du secteur, que ce soient des stratégies d'encadrement ou de valorisation liées à la ressource du paysage? Quel rôle jouent les réseaux dans la conception et la mise en œuvre de ces stratégies?
- À plus long terme, ce travail des acteurs a-t-il eu des effets sur la structuration et la configuration des réseaux d'acteurs touristiques?

Pour y répondre, une étude de cas a été réalisée sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie, territoire ayant accueilli les tout premiers grands équipements éoliens au Québec (l'éolienne à axe verticale Éole et le parc Le Nordais à Chap-Chat). L'analyse de documents et

des entretiens réalisés avec une quinzaine d'intervenants impliqués en tourisme dans la microrégion de la Haute-Gaspésie, choisis au sein des milieux politiques, économiques et institutionnels, a d'abord permis de recenser et caractériser le travail d'organisations engagées dans le secteur touristique. En insistant sur leurs relations et leurs collaborations avec d'autres organismes, nous avons ainsi pu dégager les bases d'un vaste réseau touristique préexistant au contexte de changement observé. Puis, nous avons tenté de dégager les diverses représentations du développement touristique, du paysage et de la filière éolienne qui circulent dans ce réseau, et de voir si elles convergeaient et si elles avaient pu évoluer sous le coup de l'implantation rapide de plusieurs grands parcs éoliens sur le territoire. Enfin, nous nous sommes intéressée à quatre initiatives lancées par autant d'acteurs, soit pour mettre en valeur, soit pour encadrer la présence d'éoliennes dans le paysage local.

Suite à l'analyse, nous sommes en mesure de confirmer en partie notre hypothèse de départ. Ainsi, les capacités de travailler en réseau sont bien présentes parmi les acteurs impliqués dans le développement touristique de la Haute-Gaspésie. Nous l'avons vu notamment lors de l'exercice de recension et de caractérisation du grand réseau touristique local. Au vu des coordinations développées entre les organisations autour de la promotion touristique principalement, et des « collaborateurs » identifiés par les répondants, nous avons pu relever l'existence d'un vaste réseau informel reliant plusieurs réseaux formels. Ce réseau regroupe des organisations ayant des missions et des intérêts variés et issues de milieux divers : touristique, municipal, aménagement, économique. L'orientation de ce réseau est principalement horizontale. Les collaborateurs sur les dossiers touchant le développement touristique nommés par les répondants se trouvent majoritairement dans la MRC de La Haute-Gaspésie, donc dans une forte proximité géographique. Enfin il y a peu ou pas de liens verticaux, au-delà de l'échelle régionale.

Dans diverses théories dont celle du TRI, le travail collectif et le réseautage sont vus comme des facteurs de succès de l'industrie touristique rurale. En plus d'améliorer la capacité d'adaptation des acteurs, le travail en réseaux a pour fonction de « permettre l'accès à l'information, rechercher, obtenir et partager les ressources, coopérer pour des

bénéfices mutuels, développer une vision collective, diffuser les idées et mobiliser les ressources » (Saxena et al, 2007 : 354, traduction libre). Tous les répondants sont allés dans le même sens que les auteurs scientifiques consultés, vantant les mérites du travail collectif pour faire avancer les dossiers locaux et régionaux. Ils reconnaissent donc l'importance de travailler ensemble vers des objectifs communs. Lors de la caractérisation du réseau d'acteurs touristique, nous avons d'ailleurs pu constater que la plupart établissent des collaborations avec plusieurs autres organisations. Près de la moitié des répondants ont ainsi nommé de 7 à 16 collaborateurs chacun.

Ainsi, on peut conclure que les relations des acteurs touristiques interrogés sont stabilisées dans des réseaux, ce qui, du point de vue théorique, devrait leur conférer une capacité d'action pour faire face à des situations de changement. Or, les modifications au paysage causées par l'implantation de parcs éoliens n'ont pas suscité la mobilisation des réseaux existants, encore moins la création de nouveaux. Comment expliquer ce constat qui va à l'encontre des attendus théoriques? Nos analyses nous permettent d'avancer trois pistes d'explications.

La première renvoie aux représentations des acteurs, à commencer celles qui concernent la ressource paysage. Le paysage naturel n'est pas perçu comme une ressource par tous les intervenants interrogés, cet aspect ne faisant pas consensus. De plus, le nouveau paysage éolien n'est considéré comme une contrainte pour le tourisme que par certains acteurs qui considèrent qu'il menace la spécificité et la renommée du territoire touristique de la Haute-Gaspésie. Or si le paysage n'est pas d'abord reconnu comme une ressource par une majorité d'acteurs du réseau, il devient difficile de considérer les possibles impacts d'un changement sur ce paysage. De même, les représentations divergentes du développement touristique et du développement éolien ont probablement nuit à la définition d'une vision commune d'un problème, prérequis essentiel à la mise en place de stratégies, que ce soient en termes de valorisation ou d'encadrement. Comme l'a révélé notre enquête, les divergences sont particulièrement visibles entre certains groupes d'acteurs, plus exactement entre les élus et les

autres intervenants provenant des milieux touristiques et d'organismes soutenant le développement économique qui, eux, portent des visions plus homogènes.

Ce constat amène au deuxième facteur pouvant expliquer les mobilisations difficiles sur ce dossier : l'importance du rôle des élus dans le milieu touristique. Certes, la petite taille de notre échantillon ne permet pas d'étendre nos conclusions à l'ensemble de l'industrie touristique régionale; d'autres enquêtes seraient requises pour mieux étayer ces premiers résultats. Soulignons toutefois que le rôle et l'influence des élus municipaux sont cruciaux dans le secteur touristique en Haute-Gaspésie, comme nous l'avons mis de l'avant dans la caractérisation du réseau microrégional : leur action s'inscrit dans des organisations carrefours (CLD, MRC, ATRG), au centre de nombreux partenariats et collaborations apportant des ressources (humaines, financières); de plus, ils y assument souvent un rôle décisionnel en tant que membres des conseils d'administration. La présence des élus dans le réseau touristique prête ainsi à conséquence puisqu'il leur revient souvent le soin d'arbitrer et de trancher entre deux priorités, ici l'éolien ou le tourisme. Dans le cas étudié, les élus rencontrés considèrent l'industrie touristique importante pour la Haute-Gaspésie, mais la plupart estiment la filière éolienne plus lucrative et donc prioritaire. En ce sens, l'industrie touristique ne serait pas autant encadrée dans l'économie régionale et les orientations de développement que celle de l'éolien.

Notons que cette conclusion ne va pas dans le même sens que celle habituellement avancée dans la littérature. Le modèle du « tourisme rural intégré » par exemple mentionne les élus lorsqu'il est question d'empowerment. Impliqués au niveau des modes de régulation par la mise en place de lois ou règlements facilitant le développement touristique, ils ont également un rôle à jouer sur le plan de l'encastrement. Le modèle du TRI étant multiacteurs, l'emphase n'est pas nécessairement mise sur les élus. Cependant dans notre analyse, nous avons pu constater que ces acteurs ont des ressources différentes dans les réseaux et qu'ils exercent une influence apparente dans le réseau étudié en Haute-Gaspésie. Le modèle théorique ne considérerait pas ce facteur qui est révélé ici comme une

dimension structurante et, à ce titre, mériterait des études plus approfondies pour mieux comprendre les caractéristiques des réseaux ruraux et leurs dynamiques.

Enfin, au-delà des représentations et du rôle des élus, ne négligeons pas le fait que le travail de mobilisation des acteurs sur ce dossier spécifique s'insère dans le cadre de relations préexistantes, troisième piste d'explication de la réponse du milieu touristique dans le dossier éolien. Or, comme l'ont indiqué les répondants, ce milieu est déjà traversé par plusieurs sources de tensions qui, à l'occasion, se transforment en conflits entre des membres du réseau ou avec d'autres intervenants locaux et régionaux. Ces tensions renvoient à des désaccords concernant des pratiques liées au financement de la promotion touristique, mais aussi à des dimensions plus structurelles du réseau : il est difficile de rallier un grand nombre d'organisations ayant des réalités, des missions et des intérêts très divers et, de surcroît, dont le territoire d'intervention n'est pas forcément le même. C'est notamment l'ancrage territorial qui est en jeu. Ces divers éléments ont en quelque sorte pu miner l'efficacité du réseau quant à sa capacité à surmonter des situations de changement, comme celle apportée par l'éolien, et des désaccords pour atteindre les objectifs.

En fin de compte, en Haute-Gaspésie, le contexte de changement dans le paysage créé par l'implantation de plusieurs parcs éoliens n'a été reconnu spontanément que par quelques rares intervenants et a donc très peu contribué à l'activation des réseaux existants et encore moins favorisé la création de nouveaux réseaux. Le système touristique en place n'a donc pas pu être renouvelé ou renforcé par ce contexte, les quelques stratégies de valorisation ou d'encadrement n'ayant pas été suffisantes pour aller dans ce sens et mobiliser les forces en présence vers une vision commune du développement local et régional.

Nombreux sont les défis qui attendent l'industrie touristique gaspésienne. Rappelons brièvement les besoins d'améliorer la qualité et les services offerts, de développer l'offre aux touristes, d'assurer une belle qualité de vie aux employés touristiques et de faciliter la coopération entre les intervenants et entrepreneurs de l'industrie. Cependant, le plus grand défi de tous consiste à s'assurer de poursuivre dans la voie du réseautage, à dépasser une

vision sectorielle en adoptant une vision collective de collaboration entre les secteurs de développement et ainsi consolider le potentiel touristique de la Haute-Gaspésie, déjà bien installé entre mer et montagnes.

ANNEXE I QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN

A. L'organisation, le tourisme et son développement

- Parlez-moi de votre organisation/entreprise : raison d'être, mission, objectif, présente dans la région depuis quand? Priorité actuelle?
- Vous, depuis combien de temps êtes-vous en poste, où étiez-vous avant? Faites-vous partie d'un comité ou d'une organisation?

B. Le tourisme et le développement

- Parlez-moi de la place du tourisme en Haute-Gaspésie : vision, produits ou services offerts, proportion de l'emploi, place par rapport à d'autres secteurs?
- Comment êtes-vous impliqués dans le tourisme dans la région?
- Sur quels dossiers?
 - Amélioration des structures d'accueil et de transport
 - Haute-Gaspésie, destination touristique quatre saisons
 - Développement et formation de la main d'œuvre touristique
 - Mise en place de l'Agenda 21
 - Village-Parc Mont-Saint-Pierre
 - Central réservation en Gaspésie
- Possédez-vous un plan de développement touristique?
- Avez-vous des politiques favorisant le tourisme? (financement de l'entrepreneuriat, planification, réseautage)
- Est-ce qu'il y a une personne attitrée à la gestion de ses dossiers? (à travers le temps)

- Lorsque vous montez un projet ou un dossier touristique, comment procédez-vous (étapes)? Avec qui travaillez-vous (élus, consultants, organismes, commerçant, population)?
- Y a-t-il eu une amélioration dans les services ou infrastructures offertes aux touristes à travers le temps? Est-ce que ces services ou infrastructures sont utilisées également par la population locale?
- De quelles façons est encadré le développement touristique en Haute-Gaspésie? Au niveau municipal?

C. Le développement éolien

- Au plan du développement éolien, il y a d'abord eu Éole dans les années 80, puis Le Nordais en 1997. Depuis 2003, il y a un développement accru des parcs éolien sur le territoire gaspésien. Selon vous, ce genre de développement est-il une opportunité ou un inconvénient pour la région?
- Comment est-ce que la construction de parcs éoliens est envisagée dans votre secteur par votre organisation/entreprise?
- Comment est-ce que la construction de parcs éoliens est envisagée dans votre secteur par les personnes et organisations impliquées dans le milieu touristique?
- Comment est-ce que la construction de parcs éoliens est envisagée dans votre secteur par la population en général?
- Savez-vous si le développement éolien est encadré par des règlement ou des lois en Haute-Gaspésie?

D. Les réseaux/regroupements/partenariats

a. Si l'organisation/entreprise fait partie d'un réseau (pas nécessairement formel)

- Avec qui travaillez-vous habituellement sur les dossiers touristiques?
- Depuis quand? Comment s'est développée la relation?
- Quels sont les objectifs visés par ces partenariats/regroupements?
- Quelles sont les règles de fonctionnement (C.A., nombre de réunions, rôle de chacun)
- Est-ce que ces réseaux sont formalisés, ou vous vous regroupez selon les besoins?

- Comment circule l'information dans ces regroupements (responsable de l'info)? Selon vous, elle circule-t-elle bien? Ont-ils un site internet?
- Y a-t-il ou y a-t-il eu des dossiers plus difficiles qui ont suscité des discussions dans ces regroupements? Si oui, pourquoi?
- Au final, est-ce qu'ils atteignent leurs objectifs?
- Quels sont les avantages que vous voyez à vous regrouper avec d'autres acteurs?
- Avez-vous eu d'autres partenariats ou fait partie d'autres réseaux dans le passé? Pourquoi en faisiez-vous partie (raison d'être et objectifs)? Pourquoi n'en faites-vous plus partie?

b. Si l'organisation est un réseau en soi

- Moment de naissance du réseau et historique.
- Quelle est la raison d'être du réseau (mission et objectifs)? Les objectifs ont-ils évolués à travers le temps?
- Qui sont les membres? De quel secteur économique viennent-ils? Pourquoi et depuis quand font-ils partie du réseau (avantages)?
- Quelles sont les règles de fonctionnement (nombre de réunions, rôle de chacun)?
- Y a-t-il des structures (C.A., ressources humaines) ou des infrastructures (bureau) dédié au fonctionnement du réseau?
- Comment circule l'information? Circule-t-elle bien parmi les membres? Y a-t-il un site internet?
- Est-ce qu'il y a eu des dossiers plus difficiles qui ont suscité des discussions au sein du réseau? Description et solutions.
- Avez-vous atteint et/ou renouvelé vos objectifs?

c. Réseaux importants pour la région (mais dont elles ne font pas partie)

- Y a-t-il des réseaux importants ou influents dans la région de la Haute-Gaspésie? Pouvez-vous m'en parler (membres, fonctionnement, objectifs)?
- Y a-t-il eu des réseaux influents qui n'existent plus aujourd'hui? (vérifier la ponctualité, soit si ces réseaux ont été de courte durée pour la réalisation de certains objectifs). Pouvez-vous m'en parler (membres, fonctionnement, objectifs)?
- Ces réseaux étaient-ils liés de près ou de loin au développement éolien ou touristique?

E. Les ressources régionales

- Quelles sont, selon vous, les ressources de la région?
- Que pensez-vous du paysage de la région? Le considérez-vous comme une ressource?
- Savez-vous si des règlements encadrent l'utilisation du paysage?

ANNEXE II
CERTIFICAT D'ÉTHIQUE



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE ÉTUDIANT

Titulaire (s) du projet :	Krystel Rousseau
Nom du programme :	Maîtrise en développement régional
Nom de la directrice :	Marie-José Fortin
Titre du projet :	Pares éoliens, économie touristique et développement régional : stratégies de mise en valeur de la ressource paysage. Le cas de Cap-Chat (Gaspésie, Québec) et de Goulien (Bretagne, France)
Organisme subventionnaire ou autre (s'il y a lieu).	Soutien financier pour étudiants en recherche en provenance des subventions CRSH et FQRSC de la professeure
Titre du cours (s'il y a lieu) :	---

Le CÉR de l'Université du Québec à Rimouski certifie, conjointement avec le titulaire du certificat, que les êtres humains, sujets d'expérimentation, pour ce projet seront traités conformément aux principes de l'Énoncé de politique des trois Conseils Éthique de la recherche avec des êtres humains ainsi que les normes et principes en vigueur de la Politique d'éthique avec les êtres humains de l'UQAR (C2-D32).

Réservé au CER

N° de certificat	CÉR-56-261
Période de validité du certificat	18 juin 2009 au 18 juin 2010
Durée de l'intervention auprès des participants	Juillet 2009 à Avril 2010

Bruno Leclerc, président du CÉR-UQAR

Date de la réunion : 18 juin 2009

Date d'émission : 25 juin 2009

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BESKULIDES, Antonia, Martha E. Lee et Peter J. McCormick (2002). «Residents' perceptions of the cultural benefits of tourism», *Annals of tourism research*, 29 (2), p. 303 à 319.
- BLACKSTOCK, Kirsty (2005). «A critical look at community based tourism», *Community Development Journal*, 40 (1), p. 39 à 49.
- BOUSSET, Jean-Paul et al. (2007). «A Decision Support System for Integrated Tourism Development : Rethinking Tourism Policies and Management Strategies», *Tourism Geographies*, 9 (4), p. 387 à 404.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (1997). *Rapport d'enquête et d'audience publique : Projet de parc éolien de la Gaspésie*, Québec, 254 pages.
- BUZINDE, Christine, David Manuel-Navarrete, Deborah Kerstetter, Michael Redcliff (2009). «Representations and adaptation to climate change», *Annals of Tourism Research*, 37 (3), p. 581-603.
- CAWLEY, Mary et Desmond A. Gillmor (2008). «Integrated Rural Tourism : Concepts and Practice», *Annals of Tourism Research*, 35 (2), p. 316-337.
- CAWLEY, Mary, Jean-Bernard Marsat et Desmond A. Gillmor (2007). «Promoting Integrated Rural Tourism : Comparative Perspectives on Institutional Networking in France and Ireland», *Tourism Geographies*, 9 (4), p.405-420.
- CORNELOUP, Jean, Pascal Mao et Philippe Bourdeau (2004). «Le marquage culturel des territoires touristiques de nature», *Revue de Géographie Alpine*, 92 (4), p. 11 à 20.
- CROUCH, David, Lars Aronsson et Lage Wahlström (2001). «Tourist encounters», *Tourist Studies*, 1 (253), p. 235 à 270.
- DESMICHEL, Pascal (2000). «Réalité économique et perception sociale de tourisme en milieu rural fragile. Analyse à travers l'exemple de trois territoires pyrénéens», *Revue de Géographie Alpine*, 88 (3), p.51 à 63.

- DEVANNE, Anne-Sophie et Marie-José Fortin (2008). «Des paysages menacés par le vent? Réflexion sur une ressource de la Gaspésie touristique (Québec)», communication présentée au XLVe colloque de l'ASRDLF tenu à Rimouski (Canada) du 25 au 27 août 2008, 11 pages.
- DEVINE-WRIGHT, Patrick (2005). «Beyond NIMBYism : towards an Integrated Framework for Understanding Public Perceptions of Wind Energy», *Wind Energy*, 2005 (8), p. 125 à 139.
- DEVINE-WRIGHT, Patrick (2009). «Rethinking NIMBYism : The Role of Place Attachment and Place Identity in Explaining Place-protective Action», *Journal of Community & Applied Social Psychology*. (texte non paginé)
- DREDGE, Dianne et John Jenkins (2003). «Destination place identity and regional tourism policy», *Tourism Geographies*, 5 (4), p. 383-407.
- ERKUS-ÖZTÜRK, Hilal (2009) «The role of cluster types and firm size in desinging the level of network relations : The expérience of the Antalya tourism region», *Tourism Management*, numéro 30, p. 589-597.
- FLEISCHER, Aliza et Daniel Felsenstein (2000). «Support for Rural Tourism : Does it Make a Difference?», *Annals of Tourism Research*, 27(4), p. 1007-1024.
- FORTIN, Marie-José (2008). «Paysage et développement. Du territoire de production au territoire habité» dans Guy Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : Perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.55-76.
- FORTIN, Marie-José (2005). «Paysage industriel : lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale. Les cas des complexes d'Alcan (Alma, Québec) et de Pechiney (Dunkerque, France)», Thèse de doctorat en développement régional soutenue à l'UQAC et en géographie à l'Université de Paris I-Panthéon Sorbonne.
- FORTIN, Marie-José, Devanne, Anne-Sophie et Sophie LeFloch (2010). «Le paysage politique pour territorialiser l'action publique et les projets de développement : le cas de l'éolien au Québec», *Développement durable et territoire*, Vol. 1, No. 2, septembre 2010.
- FORTIN, Marie-José et Christiane Gagnon (2006). «Interpreting major industrial landscapes : Social follow-up on meanings, the case of two aluminium smelters, Alcan (Alma, Canada) et Pechiney (Dunkirk, France)», *Environmental Impact Assessment Review*, vol. 26, p.725 à 745.

- FORTIN, Marie-José et Christiane Gagnon (2002). «Paysages identitaires et ruralité de proximité : regards croisés à Petit-Saguenay (Québec)», *Le Géographe canadien*, 46 (4), p.337-346.
- FRANÇOIS, Hugues. (2008) «Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence?» *Géographie, Économie, Société*, vol. 10, p. 133 à 152.
- GAMACHE, Nicolas, Gérard Domon et Yves Jean (2004). «Pour une compréhension des espaces ruraux : représentations du paysage de territoires français et québécois», *Cahiers d'économie et de sociologies rurales*, numéro 73, p. 72 à 102.
- GERBEAUX, Françoise, Vincent Boudières et Emmanuelle Marcelpoil (2004). «De l'utilité de la notion de gouvernance pour analyser les modes de management touristiques locaux : l'exemple de la station des Arcs», *Ingénieries*, 37, p. 75 à 85.
- JOBERT, Arthur, Pia Laborgne et Solveig Mimler (2007). «Local acceptance of wind energy : Factors of succes identified in French and German case studies», *Energy Policy*, numéro 35, p. 2751 à 2760.
- KEBIR, Leïla (2006). «Ressource et développement régional, quels enjeux?», *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 5, p.701-723.
- KNEAFSEY, Moya (2000). «Tourism, place identities and social relations in the European rural periphery», *European Urban an Regional Studies*, 7 (1), p. 35 à 50.
- KNEAFSEY, Moya (2001). «Rural Cultural Economy : Tourism and Social Relations» *Annals of Tourism Research*, 28 (3) p. 762-783.
- LEIPER, Neil (2008). «Why the 'tourism industry' id misleading at a general expression the case of the plural variation, 'tourism industry'» *Tourism Management*, numéro 29, p. 237-251.
- LE ROY, Anne (1999). «Tourisme et dynamiques territoriales rurales. Perspectives et problèmes du développement touristique dans les économies en transition», *Les Cahiers*, série «Cahiers de l'Espace Europe», numéro 15, p. 107 à 120.
- LOTHIAN, Andrew (2008). «Scenic Perceptions of the Visual Effects of Wind Farms of South Australia Landscapes», *Geographical Research*, 46 (2), p. 196-207.
- LYRETTE, Étienne (2003). *La dynamique sociale entourant l'implantation d'une infrastructure majeure : le cas du parc éolien Le Nordais*, Université du Québec – Institut national de la recherche scientifique, 176 pages.

- LYRETTE, Étienne et Michel Trépanier (2004). «Les dynamiques sociales engendrées par l'implantation du parc éolien Le Nordais», *VertigO – La revue en sciences de l'environnement sur le Web*, 5 (1).
- MACDONALD, Roberta et Lee Jolliffe (2003). «Cultural rural tourism. Evidence from Canada», *Annals of Tourism Research*, 30 (2), p. 307 à 322.
- MARCELPOIL, Emmanuelle et Vincent Boudières (2006). «Gouvernance touristique des grandes stations et durabilité. Une lecture en termes de proximité», *Développement durable et territoire, Dossier 7 : Proximité et environnement*, Accessible sur <http://developpementdurable.revues.org/document2648.html>
- MCGEHEE, Nancy et Kathleen L. Andereck (2004). «Factors Predicting Rural Residents' Support of Tourism», *Journal of Travel Research*, 43 (2), p. 131 à 140.
- MEHMETOGLU, Mehmet (2007). «Nature-Based Tourism : A Contrast to Everyday Life», *Journal of Ecotourism*, 6 (2), p. 111 à 125.
- MDEIE (2008). «ACCORD Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Créneau leader : Récréotourisme santé et nature, 2 pages.
- MDEIE (2008). «ACCORD Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Créneau émergent : Éolien, 2 pages.
- MURDOCH, Jonathan (2000). «Networks – a new paradigm of rural development?», *Journal of Rural Studies*, numéro 16, p. 407-419.
- OLIVER, Tove et Tim Jenkins (2003). «Sustaining rural landscapes : the role of integrated tourism», *Landscape research*, 28 (3), p. 293-307.
- PEYRACHE-GADEAU, Véronique (2008A). «Le paysage comme ressource territoriale : modes de réponse à des enjeux de vulnérabilité/durabilité», communication présentée au XLVe colloque de l'ASRDLF tenu à Rimouski (Canada) du 25 au 27 août 2008, 14 pages.
- PEYRACHE-GADEAU, Véronique (2008B). «Ressources – vulnérabilité et résilience des territoires : Clés pour une approche socio-économique et spatiale de l'aléa environnemental», communication présentée au XLVe colloque de l'ASRDLF tenu à Rimouski (Canada) du 25 au 27 août 2008, 18 pages.
- PEYRACHE-GADEAU, Véronique, Alain Bédécarrats et Sylvie Vanpeene (2006). «La dimension environnementale de la ressource territoriale : Paysages et vulnérabilité des destinations touristiques de montagne», communication présentée à l'événement Les cinquièmes Journées de la Proximité, Bordeaux (France), 28 au 30 juin 2006, 15 pages.

- SAARINEN, Jarkko (2006). «Traditions of sustainability in tourism studies», *Annals of Tourism Research*, 33 (4), p. 1121 à 1140.
- SAXENA, Gunjan, Gordon Clark, Tove Oliver et Brian Ilbery (2007). «Conceptualizing Integrated Rural Tourism», *Tourism Geographies*, 9 (4), p. 347 à 370.
- SCARLES, Caroline (2004). «Mediating landscape : The process and practices of image construction in tourist brochures of Scotland», *Tourist studies*, 4 (1), p. 43-67.
- ST.CLAIR BAKER, Alison (2005). «Recreation and Tourism in Areas of Outstanding Natural Beauty : Key Influences of Policymaking Process», *Current Issues in Tourism*, 8 (2&3), p. 93 à 113.
- VITTE, Pierre (1998). «Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve», *Revue de Géographie Alpine*, 86 (3), p. 69 à 85.
- VARGAS-SANCHEZ, Alfonso, María de los Ángeles Plaza-Mejía et Nuria Porras-Bueno (2008). «Understanding Residents' Attitudes toward the Development of Industrial Tourism in a Former Mining Community», *Journal of Travel Research*, numéro 47, p. 373-387.
- WILSON, Suzanne, Daniel R. Fesenmaier, Julie Fesenmaier et John C. Van Es (2001), «Factors for Success in Rural Tourism Development», *Journal of Travel Research*, 40 (2), p. 132 à 138.

